Dimanche 6 Juin 1915 — N° 209 — Dimanche 6 Juin 1915

LA BELGIQUE

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
31, Montagne-aux-Herbes-Potagères, BRUXELLES
BUREAUX : DE 9 à 17 HEURES
Jos. MORESSÉE, DIRECTEUR

JOURNAL QUOTIDIEN

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES

ANNONCES

La petite ligne . . . . . fr.	0.40
Réclame avant les annonces	1.00
Corps du journal	4.00
Faits divers	3.00
Nécrologie	2.00

Aujourd'hui : SIX pages.

LA GUERRE

307e jour de guerre

La réoccupation de Przemysl est confirmée aujourd'hui par les Russes, qui font, à propos de cet événement, ressortir certaines circonstances et intervenir diverses considérations de nature à en amoindrir la portée stratégique. En regard, les Austro-Allemands manœuvrent, suivant leurs communiqués, de façon à en tirer tout de suite le meilleur parti possible. Après l'évacuation de Przemysl par les Russes, ils ont avancé jusqu'à l'est de la forteresse celles de leurs positions qui du nord au sud l'encerclaient par l'ouest. A en juger par les indications géographiques fournies à ce propos, cette avance vers l'est a eu pour résultat de mettre en péril les divisions russes qui depuis huit jours soutenaient, au sud du chemin de fer vers Lemberg, l'assaut des Austro-Allemands sur le front Hussakow-Krukenicce, et empêchaient leur jonction avec les troupes du général von Mackensen opérant sur les deux rives de la Wisznia, au nord de la voie ferrée. Ces divisions, vigoureusement attaquées de front et menacées d'être prises à revers par l'adversaire débordant à l'est de Przemysl, ont dû se replier sur Mosotska. Cette localité, la seule qui, avec Sadowa et Grodek, soient de quelque importance entre Przemysl et Lemberg, se trouve à 28 kilomètres à l'est de la place forte : d'après leur dernier bulletin, les Austro-Allemands n'en sont plus éloignés que de quelques kilomètres.

De l'autre côté du chemin de fer, la localité extrême atteinte par eux est Starzawa, qui, à peu de distance de la rive gauche de la Wisznia, se trouve à 20 kilomètres au nord-est de Przemysl. Comme leur présence est également signalée au sud-ouest de Medyka, située sur la voie ferrée Przemysl-Lemberg, on en peut conclure que la jonction des forces austro-allemandes opérant au nord-est et au sud-est de Przemysl est maintenant chose faite. Leur front, qui décrivait à l'ouest de la place forte un large demi-cercle, s'en trouve, par comparaison avec notre exposé du 2 courant, resserré approximativement comme nous l'allons dire.

Rien n'étant changé, du moins que nous sachions, à la ligne de bataille dans le secteur de Jaroslaw, ni au sud de la Lubaczowka inférieure, ni sur le cours de la Wisznia, voici le nouveau front. Il part de Nakto, qui est sur la rive gauche de la Wisznia, se dirige vers l'est jusqu'à Starzawa, descend ensuite vers le sud pour traverser la voie ferrée entre Medyka et Mosciska. A partir de là, les indications officielles font défaut, mais il est très logique de prolonger le front vers le sud-est jusqu'à Krukienice, et de lui faire rejoindre de là le cours supérieur du Dniester entre Sambor et Ostrow. Les belligérants se trouveraient alors en présence sur la rive droite et à proximité du Dniester au nord de la ligne Drohobicz/Strij, où les progrès des Austro-Allemands prennent par suite une signification sérieuse. Comme nous l'avons dit déjà, leur apparition dans le secteur de Mikolajaw est inquiétante pour la sécurité de Lemberg. Une plus grave menace encore serait constituée, s'il ne pouvait être empêché, par le passage de la Strij au nord-est de la ville du même nom, que la dépêche d'hier de Berlin disait imminent : cette menace pèserait directement, au point d'être difficilement supportable, sur les corps d'armée russes qui, disposés sur le front sud de Strij-Dolina-Solotwina jusqu'au Pruth supérieur, sont sans relâche aux prises avec les Austro-Allemands qui leur font face sur ce front.

Bref, la situation militaire entre le Sanpris depuis son confluent avec la Lubaczowka, et la Strij, est devenue encore plus sérieuse par suite de l'avance à l'est de Przemysl des troupes qui assiégeaient la forteresse et des progrès de l'armée du général von Linsingen au nord de Strij.

Les Russes ne ménagent du reste pas leurs efforts pour améliorer leur situation; ils pèsent notamment de toutes leurs forces sur les positions allemandes établies, le long de la rive gauche du San inférieur, depuis les environs de Tarnobrzeg sur la Vistule jusque dans le secteur de Sienawa, ainsi que sur le front ennemi qui, au sud du Pruth, s'étend depuis Kolomea jusqu'à l'est de Czernowitz. L'offensive qu'ils ont entreprise sur cette partie extrême du front galicien n'a pas eu jusqu'ici de résultat bien marquant, et il faudra, pour atteindre l'objectif qu'elle vise, qu'elle redouble de vigueur : son but est en effet de dégager indirectement les divisions russes établies dans le centre de la Galicie, de l'étreinte de la masse d'hommes et de canons formidable mise en œuvre depuis un mois par les Austro-Allemands pour les rejeter hors du territoire de la monarchie dualiste.

***

Nous pouvons nous borner à signaler brièvement, tout comme hier, les faits de guerre survenus sur les autres fronts. Dans l'Ouest, nous noterons, en dehors de la persistance des combats au nord d'Arras, la reprise des hostilités à l'est d'Ypres et dans le secteur de La Bassée.

Concernant la guerre austro-italienne, les nouvelles restent insignifiantes, et même dans le Kustenland, où nous retenions hier certains indices d'un développement prochain des opérations, celles-ci n'en sont toujours, ou à peu près, qu'à la période préparatoire. Rome signale que l'attaque des troupes italiennes y progresse sans arrêt, mais avec lenteur, cette lenteur devant être attribuée aux solides retranchements et à la puissante artillerie de leur adversaire.

Statu quo dans les Dardanelles et sur tous les autres théâtres de la guerre.

SUR MER

Amsterdam, 3 juin :
Le total des mines rencontrées sur la côte hollandaise depuis le début de la guerre s'élève à 539, parmi lesquelles 298 mines anglaises, 54 françaises, 41 allemandes et 146 mines dont la provenance n'a pu être établie.

Christiania, 4 juin :
Actuellement, 65 voiliers norvégiens et un grand nombre de voiliers suédois, qui transportaient précédemment les bois des ports de la Baltique, sont occupés au transport des bois canadiens.

Londres, 4 juin :
Le chalutier à vapeur „Horokd", de Cardiff, a été coulé, à 150 milles à l'ouest de Lundy-Island, par un sous-marin allemand. L'équipage a été débarqué à Bulford.

Athènes, 4 juin :
Un vapeur grec, qui se rendait à Trieste, a touché une mine près de Salvore, à 3 heures de Trieste. Tout l'équipage a péri, sauf deux hommes qui ont été grièvement blessés.

Londres, 4 juin :
Quatre survivants du chalutier à vapeur „Victoria", de Milford, qui a été coulé, ont été débarqués à Bulford. Ils racontent que le „Victoria" a été attaqué, mardi soir, à 130 milles de Stannshead, par un sous-marin et a été bombardé. Le capitaine et 2 hommes ont été tués, 4 autres ont été sérieusement blessés. Le reste de l'équipage a été pris à bord du sous-marin et y a passé la nuit. Le lendemain matin, il est descendu dans le canot d'un autre chalutier à vapeur et a erré pendant 24 heures en mer, au milieu de la pluie, jusqu'à ce qu'il ait été finalement recueilli à bord d'un vapeur.

Londres, 4 juin :
Le chalutier à vapeur „Hérold", de Cardiff, a été coulé, à 150 milles à l'ouest des les Sundy, par un sous-marin allemand. L'équipage a été débarqué à Bulford.

Ymuiden, 4 juin :
Le chalutier à vapeur „Zaanstroom I" s'est mis à l'ancre en face des bassins, le capitaine du port lui refusant l'entrée parce qu'il a une mine a bord.

Les Faits du Jour

A une question d'un député, le président de l'Office du commerce anglais a déclaré que les sommes appartenant à des Allemands et à des Autrichiens en Angleterre se montent à 97 millions de livres sterling.

Le gouvernement italien fait annoncer qu'aucune liste des pertes de l'armée et de la flotte italienne ne sera publiée pendant la guerre.

Les journaux français annoncent que le commandant anglais des îles grecques de la mer Egée vient d'en interdire le séjour à tous les journalistes. Ceux qui s'y trouvent encore ont reçu l'ordre de quitter les îles immédiatement. Il n'y a guère que des correspondants anglais dans ces parages.

Le colonel grec Panajotopoulos, commandant la ville de Koritza, au nord de l'Epire, vient d'être assassiné par un Albanais.

On vient d'inaugurer les grandes aciéries de la Société Brockenhil' à Waratha, en Australie. Les frais d'installation de cet établissement se montent à 1 1/2 million de livres sterling. Le rendement annuel doit atteindre 150,000 tonnes. A l'ouverture, sir Ronald Ferguson déclara que désormais les chemins de fer australiens seront affranchis de toute importation de matériel d'Europe ou d'ailleurs.

A la dernière séance de l'Académie de médecine de Paris, M. Le Dentu a apporté un certain nombre d'observations sur la protection du crâne contre les blessures de guerre par une calotte métallique.

La protection due à cette calotte — des statistiques précises le prouvent — est fort efficace. Le docteur Miguon a été tellement frappé de ce fait qu'il en poursuit l'étude en ce moment dans ses propres services. Les enquêtes sont d'autant plus intéressantes que les blessures du crâne représentent 13.31 p. c. des blessures de guerre.

La nature des combats qui se déroulent sur les champs de bataille en France et en Flandre mettent à l'avant-plan certains services spéciaux de l'armée.

Parmi ces services, figure en premier lieu celui des reconnaissances. Les reconnaissances aériennes ne sont pas les seules utiles, et s'il est vrai que ce soient elles qui ont le plus d'importance, d'autres observations n'en sont pas moins indispensables. Il importe, notamment, de connaître la profondeur d'une rivière ou encore de savoir, par exemple, quelles fermes dans telle région ont été transformées en forteresses : faute d'être renseigné à cet égard, on courrait de terribles dangers au moment d'une attaque, surtout d'une attaque de nuit.

En outre, le travail préparatoire du génie est extrêmement important. Cette arme spéciale a la mission d'assurer les couvertures, les moyens de communications, les ponts et bien d'autres choses encore. Elle doit travailler dans la zone ennemie, bien avant même que l'infanterie se lance à l'attaque.

A mentionner aussi le service de signalisation. Pendant la marche en avant, il est nécessaire qu'une ligne de communication reste établie entre l'avant-garde et le quartier général du bataillon. Et ce n'est pas une mince tâche d'établir et de maintenir cette ligne sous les obus et la mitraille qui font rage.

La réparation judiciaire des dommages causés par les Zeppelins.

On lit à la Gazette des Tribunaux du „Figaro" cette curieuse chronique judiciaire :

„Le paragraphe 3 de l'article 10 de la loi de finances du 6 décembre 1914 pose le principe de l'indemnité à laquelle peut avoir droit le propriétaire d'un immeuble endommagé par un fait de guerre. Mais la loi relative à la réparation des dommages ainsi occasionnés, n'est pas encore votée.

Dans ces conditions, un propriétaire, dont la maison a été détériorée par une bombe de zeppelin est-il en droit d'obtenir du juge des référés la nomination d'un expert, chargé de constater les dégâts causés par cette bombe ? Tel est le point de droit qu'avait à trancher le président Monier, dans un référé introduit par M. Augé, propriétaire.

Le président a rendu une ordonnance dont voici les attendus :

Attendu qu'Augé, propriétaire d'un immeuble qui, dans la nuit du 20 au 21 mars 1915, aurait été gravement endommagé par une bombe lancée par un dirigeable allemand, a assigné la ville de Neuilly et M. le ministre de l'intérieur aux fins de nomination par nous d'un expert qui aurait pour mission de visiter les lieux, de procéder au constat du dommage, d'en fixer les causes et l'étendue et d'en déterminer l'évaluation;

Mais attendu qu'avant de statuer sur le fond de la demande, il est nécessaire d'en examiner le principe et de décider de sa recevabilité;

Or, attendu qu'en l'état actuel de la législation, la responsabilité judiciaire des communes ou de l'Etat n'est pas engagée quand la responsabilité sollicitée est motivée, comme en l'espèce, par des dommages qui sont la conséquence de faits de guerre;

Que dès lors la demande du sieur Augé, en l'état des motifs sur lesquels il l'a fait reposer, doit d'ores et déjà être écartée comme irrecevable.

La demande en nomination d'expert de M. Augé a donc été repoussée.

Le „Temps" publie un rapport de M. Ribot, ministre des finances français, concernant le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit provisoire pour le 3e trimestre de 1915. Il en résulte que les crédits demandés s'élèvent à 5,939,978,279 francs, dont 5,605,630,133 francs pour le budget général. Le rapport de M. Ribot contient une statistique de toutes les dépenses qui se sont élevées au total, y compris les crédits complémentaires pour l'exercice 1914, à 24 milliards de francs. Abstraction faite des frais de mobilisation et de réquisitions, qui incombent entièrement au mois d'août 1914, les dépenses moyennes mensuelles se sont élevées, depuis ce mois jusqu'au mois de décembre 1914, à 1,349,000,000 francs. Pendant le 1er trimestre de 1915, elles se montent à 1,635 000,000, et pendant le 2e trimestre de 1915, à 1,870,000,000 francs par mois. Cette dernière mensualité sera sans doute encore augmentée par des crédits supplémentaires.

Les dépenses totales jusqu'au 30 juin 1915 pour l'armée et la marine sont estimées à 16,238,615,171 francs; pour dettes publiques, à 1,427,051,618 francs; pour soutien de familles des mobilisés, réfugiés, etc., à 2,318,812,430; pour l'achat de produits alimentaires destinés à approvisionner la population civile, à 186,900,000 francs et pour les dépenses de l'Etat, à environ 2 milliards. Les dépenses militaires se sont élevées à 1,850,000,000 francs par mois, principalement par suite de l'augmentation des effectifs de l'armée, du renforcement des moyens de combat et de l'extension des opérations en Orient. Les dépenses pour secours se sont élevées de 68,000,000 à 154,000,000 francs par mois; les dépenses du Trésor de l'Etat ont atteint, entre le 1er août 1914 et le 15 mai 1915, 12 milliards 670,000,000 de francs et les recettes 12,321,000,000 de francs.

Les recettes du Trésor se décomposent comme suit : Bons du trésor et de la Défense nationale, 5,243,000,000 de francs; souscriptions en espèces ou en Bons du trésor et de la Défense nationale, obligations à court terme, 1,104,000,000 de francs; versements sur la rente 3 1/2 % 44) millions de francs; avances de la Banque de France et de la Banque d'Algérie, 5,525,000,00 de francs.

Le rapport conclut en déclarant que la situation d'ensemble peut être considérée avec confiance. La meilleure preuve en est que le peuple place ses économies en Bons du trésor et en obligations, ce qui démontre sa foi dans la victoire finale.

DÉPÊCHES DIVERSES

Londres, 3 juin :
M. Lloyd George a prononcé un important discours à une réunion des métallurgistes de Manchester et des représentants des syndicats ouvriers de la contrée. Le ministre a déclaré que l'issue de la guerre dépend de la fabrication des munitions. Le grand succès allemand en Galicie est dû exclusivement à la supériorité écrasante en munitions de l'ennemi, et l'on peut dire que ce sont les usines allemandes, supérieurement organisées, qui ont remporté la victoire. „Si nous avions été à même, a dit le ministre, de faire tomber sur les Allemands de pareils torrents de plomb et d'explosifs, nous eussions déjà pénétré en Allemagne, et la fin de la guerre serait proche."

Le ministre a conclu en faisant un vibrant appel à tous, afin que l'armée anglaise soit pourvue des munitions indispensables.

***

Londres, 3 juin :
La direction des tramways de Londres annonce que, dorénavant, elle n'engagera plus les hommes aptes au service militaire.

D'autres grandes entreprises déclarent qu'elles vont suivre la même ligne de conduite.

***

Londres, 3 juin :
Le correspondant militaire du „Daily Chronicle" prétend que le nouveau gouvernement ne songe pas à faire voter le service obligatoire, bien qu'il fasse dresser la liste des hommes aptes au service militaire. L'Irlande est hostile, du reste, à un pareil projet, et il faudrait craindre une agitation dans cette contrée si l'on devait le discuter.

Le „Daily Chronicle" pense que M. Lloyd George est adversaire du service obligatoire et rappelle à ce sujet ses dernières déclarations à la Chambre des Communes : „Si l'on veut que l'Angleterre continue à être le grand fournisseur d'armes et le grand bailleur de fonds de ses alliés, il est clair qu'il y a une limite à son aide sur les champs de bataille. Elle doit pouvoir disposer des éléments nécessaires pour fabriquer les munitions et les armes et elle doit, en outre, maintenir une situation normale dans le commerce et dans l'industrie, de manière à toujours disposer des disponibilités indispensables aux achats que les Alliés ont à faire aux Etats-Unis et ailleurs."

***

La Haye, 4 juin :
Le gouvernement néerlandais a déposé, à la Deuxième Chambre, un projet de loi prolongeant la limite d'âge fixée pour le service dans l'armée territoriale.

***

Christiania, 4 juin :
L'ambassade norvégienne à Paris télégraphie que la Chambre française a adopté un projet de loi abolissant les droits de douane sur le papier destiné à l'impression des journaux et sur la pâte de bois servant à la fabrication de ce papier.

***

Londres, 4 juin :
L'ambassadeur britannique à Paris, sir Francis Bertie, a été nommé pair d'Angleterre.

***

Londres, 4 juin :
L'exportation des froments, des farines de froment et de l'avoine est interdite.

***

Pétrograd, 3 juin :
D'après le „Russkoïe Slovo", le Conseil des ministres russe a autorisé provisoirement l'emploi des coolies chinois dans les territoires délimités par le Volga.

L'emploi des coolies est interdit dans le district minier du Donetz.

***

Christiania, 3 juin :
Le Conseil d'Etat norvégien a décidé de demander au Storting l'autorisation d'émettre un emprunt de 60 millions de couronnes.

***

Amsterdam, 3 juin :
L'interdiction d'exporter du coton brut a été provisoirement suspendue.

***

Stockholm, 4 juin :
La Fédération des bouchers a reçu l'autorisation d'envoyer du lard en Angleterre par le Danemark. Chaque envoi sera accompagné d'un surveillant douanier.

***

Londres, 4 juin :
D'après le „Times", le président du conseil d'administration du Grand-Hôpital de Londres a déclaré que le ministère de la guerre l'a avisé de la conclusion d'un accord entre les gouvernements allemand et anglais. Suivant cet accord, certains édifices doivent rester hors des opérations militaires dans les deux pays. Ces édifices seront marqués par un carré blanc et noir. Il s'agit de musées, d'églises, d'hôpitaux et de sanatoria.

***

Rome, 3 juin :
Le correspondant militaire du „Corriere della Sera" assure que la défense faite aux correspondants de guerre d'aller sur la ligne de feu a simplement pour but de cacher soigneusement les mesures militaires et non pas de dissimuler des revers.

***

Londres, 4 juin :
Jusqu'au 31 mai, 70,000 femmes se sont fait inscrire pour travailler au profit de l'armée. Dans de nombreuses exploitations, les hommes qui sont au front sont remplacés par de la main-d'œuvre féminine.

A la poste, on envisage l'emploi des femmes pour le tri des lettres.

Au ministère de la guerre, une femme fait l'office d'officier-payeur.

Récemment, 50 femmes ont été engagées pour nettoyer un vapeur rentré au port.

***

Londres, 3 juin :
Aucun fait saillant n'a marqué la première séance que le Parlement a tenue depuis la formation du nouveau Cabinet. Les nouveaux ministres ne pouvant assister à la discussion sur la loi déposée à propos de leur réélection, le Cabinet n'était représenté, à la Chambre des Communes, que par quelques-uns de ses membres, qui ont été accueillis cordialement.

Le 7 juin, M. Asquith fera des communications sur la participation de l'Italie à la guerre.

***

Chuhuahua, 2 juin :
Le colonel Olivas, qui faisait partie de l'état-major du général Villa, avait été condamné à la dégradation pour désobéissance. Il a alors tiré trois coups de revolver sur le général Villa, qui a été légèrement blessé.

Le colonel Olivas a été immédiatement abattu par l'entourage du Président.

***

Londres, 2 juin :
M. Huerta, l'ancien président du Mexique, qui séjourne actuellement à New-York, a déclaré à un correspondant du „Daily Telegraph" qu'il considérait la situation au Mexique comme très sérieuse. Il est d'avis que la question mexicaine doit être réglée par les Mexicains eux-mêmes. Une prétendue intervention amicale des Etats-Unis est impossible, dit-il, et ce serait le plus grand malheur que le gouvernement américain pourrait commettre. Pour les débuts d'une telle intervention, 1,000 hommes seraient suffisants, mais elle absorberait finalement 100,000 hommes, car elle ne resterait certainement pas amicale.

***

Madrid, 4 juin :
M. Dato, président du Conseil des ministres, a déclaré que le gouvernement espagnol ferait des déclarations sur sa politique internationale au moment opportun.

Ceux qui regrettent le silence actuel du gouvernement doivent se convaincre que sa réserve est dictée par l'intérêt du pays.

***

Bâle, 4 juin :
Vendredi matin, 2 aviateurs suisses sont tombés et se sont tués

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Communiqués allemands

Berlin, 5 juin (Communiqué officiel de ce midi) :

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

On continue à se battre pour les restes de la sucrerie de Souchez, qui est en ce moment de nouveau en possession des Français.

Les attaques de l'ennemi près de Neuville ont été repoussées.

Nous avons jeté des bombes sur le hall d'aviation de Dommartemont, près de Nancy.

Théâtre de la guerre à l'Est.

A la suite des attaques russes repoussées hier près de Rawsjany et Sawdyniki, nos troupes ont avancé et ont rejeté l'adversaire, qui a abandonné la tête de pont de Sawdyniki; elles ont fait 1,970 prisonniers. Plus au nord, dans la région de Popeljany, ont eu lieu des combats de cavalerie qui se sont terminés à notre avantage.

Théâtre de la guerre au Sud-Est.

La situation est inchangée à l'est de Jaroslaw.

A l'est de Przemysl, les troupes du général von der Marwitz ont opéré leur jonction avec les troupes austro-hongroises, qui s'avancent sur Morziska.

L'armée du général von Linsingen a rejeté l'ennemi sur Kalusz et Zurawno, près du Dniester.

***

Vienne, 5 juin (Officiel d'aujourd'hui) :

Théâtre de guerre russe.

A l'est de Przemysl, les Russes n'ont pas été en état de résister près de Medyka. Les Alliés se sont avancés en combattant sur Mosziska. Dans la région du San inférieur, plusieurs attaques ennemies ont été repoussées. Les troupes alliées, venant de l'ouest, se sont avancées jusque près de Kalusz et de Zurawno. Les combats sur le Pruth continuent; ici, l'ennemi a attaqué avec violence en plusieurs endroits, mais il a été rejeté sur le fleuve.

Théâtre de guerre italien.

Dans la région frontière du Tyrol et de la Carinthie, il ne s'est rien passé d'important hier. Un bataillon ennemi, qui s'était montré dans le secteur du Stilfser-Joches (Stelvio)) a été repoussé.

En Judicarie, dans la vallée de l'Adige, sur les plateaux de Folgaria et de Lavarone, ainsi que sur plusieurs points de la frontière de la Carinthie, les combats d'artillerie continuent.

Dans le Kustenland, une attaque sur nos positions au nord de Folmein, attaque menée par 4 bataillons italiens, a été repoussée avec des pertes sanglantes pour l'ennemi. Trois officiers et 50 hommes sont restés entre nos mains.

***

Vienne, 4 juin (Officiel de ce midi) :

Théâtre de la guerre russe.

Dans le courant de la journée, Przemysl a été nettoyé de l'ennemi qui s'est retiré dans la direction est et dont les arrière-gardes tentent de résister sur les hauteurs au sud-ouest de Medyka. A cet endroit, les troupes alliées attaquent en ce moment. Entre-temps, l'armée Böhm-Ermolli a réussi à percer la position des Russes du côté sud et à avancer dans la direction de Mosciska, dont nos troupes ne sont plus éloignées que de quelques kilomètres..

Au cours de ces combats, de nombreux prisonniers sont tombés entre les mains des vainqueurs.

L'attaque de l'armée Linsingen a conduit également à de nouveaux succès. Depuis ce matin, les Russes sont en pleine retraite devant cette armée.

Sur la ligne du Pruth, de nouveaux combats se sont engagés et ont été la conséquence des événements qui se sont passés sur le San et le Dniester supérieur. Aux endroits où l'ennemi a tenté des attaques, il a été repoussé avec de fortes pertes. Nous avons fait 900 prisonniers.

Pour le reste, la situation sur le San inférieur et en Pologne est inchangée.

Théâtre de la guerre italien.

Dans la région frontière du Tyrol, on ne signale aucun événement important. A l'est du Monte-Croce, nos troupes ont pris deux cimes que les Italiens avaient fortement fortifiées.

Sur la frontière de la Carinthie, les combats d'artillerie continuent à certains endroits.

Dans le Kustenland, on se bat dans le secteur de Karfreit.

Communiqués des armées alliées

Paris, 3 juin. (Communiqué officiel de 15 heures.) :
Dans la région au nord d'Arras le combat d'artillerie a continué. Pendant la nuit, quelques violentes actions d'infanterie se sont déroulées à l'est de Norte-Dame-de-Lorette, où les positions n'ont pas été modifiées de part ni d'autre.

***

Paris, 3 juin (Communiqué officiel de 23 heures.) :
Rien à signaler, si ce n'est une nouvelle progression de nos troupes dans le „Labyrinthe", au sud-est de Neuville-Saint-Vaast.

***

Paris, 3 juin (Officiel) :
Dans les Dardanelles, sur le front nord, nous avons pris deux sapes, mais nous n'avons pas réussi à les combler.

Au cours d'un violent combat d'artillerie, les Turcs ont subi de fortes pertes.

Sur le secteur sud, dans la nuit du 1er au 2 juin, les Turcs ont attaqué les troupes françaises et réoccupé deux fois un fort qu'ils avaient perdu. Nous les avons repoussés.

Le front est calme en ce moment.

***

Pétrograd, 3 juin (Communiqué officiel du grand état-major général) :
Le 1er juin, la bataille en Galicie a continué avec la même violence sur tout le front de la Vistule jusque dans la région de Nadworna.

Sur la rive gauche du San inférieur, nos troupes, après une forte attaque, ont repoussé, le 2 juin, les colonnes ennemies et elles se sont emparées d'un secteur important de la position fortifiée de l'ennemi dans les environs de Rudnik, où elles ont fait des prisonniers et où elles ont pris des canons et des mitrailleuses.

Przemysl, étant donné l'état de son artillerie et de ses ouvrages détruits par les Austro-Hongrois avant la reddition, ayant été reconnu incapable de se défendre par ses propres moyens, la possession de cette forteresse n'était intéressante pour nous que pour autant que le maintien des positions qui entourent cette ville au nord et à l'ouest nous facilitait le combat sur le San. Comme l'ennemi occupait Jaroslaw et Radymno et s'étendait sur la rive droite du San, le maintien des positions indiqu es forçait nos troupes à combattre sur un front identique et très difficile à défendre, car il était allongé de 36 kilomètres par ces positions; les troupes qui y étaient postées étaient en outre exposées au feu croisé de la grosse artillerie ennemie. Pour ce motif, nous avons commencé, il y a quelques jours, à éloigner peu à peu le matériel que nous avons pris à l'ennemi. Après avoir terminé ces retraits, nous avons, le 2 juin, éloigné les dernières batteries et, la nuit suivante, nos troupes ont évacué, conformément aux ordres transmis, le front nord et le front ouest des positions entourant Przemysl et elles ont occupé plus à l'est une position plus serrée.

Le 1er juin, entre Przemysl et le Dniester, les attaques ennemies ont été repoussées.

Dans la région au delà du Dniester, l'ennemi, qui avait concentré des forces importantes dans les environs de Strij, a réussi à avancer sur le front entre Tysmienicc et la rivière Strij; il a subi de grandes pertes et a laissé, pendant nos contre-attaques, des prisonniers entre nos mains.

Sur les rives de la Swica et de la Lomnitza, nous avons, le 1er juin, harcelé l'ennemi et nous avons repoussé ses attaquee sur la Bystrzyca.

Sur les autres parties du front, la situation est inchangée.

***

Pétrograd, 3 juin (Communiqué officiel de l'état-major de l'armée du Caucase) :
Mardi, dans la région côtière, feu habituel.

Dans la direction d'Olty, nos détachements ont repoussé des patrouilles ennemies.

Près du village de Kosrik, dans la direction de Wan et dans la région du col de Tsjitkitsjan, nos troupes ont infligé une défaite locale à une colonne turque. De Manghelau, nos troupes poursuivent les ennemis, elles ont atteint le village de Rakovzakha, d'où elles ont rejeté l'adversaire vers le sud et vers l'ouest.

Dépêches diverses

Athènes, 3 juin :
Un Conseil de la Couronne, auquel on attache une grande importance, a eu lieu mardi au chevet du roi Constantin. Le chef du Cabinet présidait. En dehors des ministres, le chef de l'état-major de l'armée de terre et le commandant de la flotte étaient présents.

On a remarqué que M. Venizelos, bien que rentré depuis un certain temps à Athènes, n'a pas assisté à ce Conseil.

***

Londres, 4 juin :
En même temps que la note américaine sera remise à l'Allemagne, un délégué de l'ambassadeur allemand se rendra à Berlin pour exposer à l'Empereur le résultat l'une conférence que M. le comte Bernstorff a eue avec le président Wilson mercredi dernier. Il éclairera l'Empereur sur la véritable situation de l'opinion publique américaine à propos de la guerre des sous-marins.

A la demande du comte Bernstorff, M. Wilson a obtenu un sauf-conduit pour le délégué.

***

Athènes, 3 juin :
Le roi Constantin est entré en convalescence.

***

New-York, 3 juin :
Le président Wilson a prié instamment les chefs mexicains de faire en sorte que la paix revienne dans le pays, sinon il se verrait forcé d'interdire l'importation des armes et des vivres au Mexique.

***

Berne, 4 juin :
Il y a deux mois, un avion français est descendu dans le Jura bernois et a été saisi pour la durée de la guerre. L'Administration militaire suisse a demandé au gouvernement français de lui vendre cet appareil.

Le gouvernement français vient de faire don de l'aéroplane à la Suisse, en signe de reconnaissance pour les services qu'elle a rendus aux évacués et aux blessés français.

***

Zurich, 4 juin :
Le grand état-major italien a décidé de ne publier des communiqués officiels que lorsque les opérations militaires sont terminées, de sorte qu'ils ne paraîtront pas régulièrement et qu'on ne doit pas s'attendre à un communiqué journalier. Les communiqués officiels sur les opérations de la marine paraîtront à des intervalles encore plus longs.

***

Pétrograd, 4 juin :
On annonce que pendant ces derniers jours, de nombreux généraux, d'anciens ministres et des gouverneurs généraux sont arrivés à Pétrograd. Ce sont les conseillers habituels du Tsar. On s'attend à un grand Conseil de guerre.

LOQUES ET DEFROQUES

Air : La Fille de Partenay

I

Ne jetez plus, mes bons amis,
Toutes vos vieilles loques.
Vos vieux chapeaux, vos vieux habits
Peuvent faire des heureux, je vous dis...
J'en sais pour qui les pires défroques
Paraissent tomber du paradis.

II

A l'Œuvre du Vieux Vêtement
Portez-les : l'heure presse.
En deux temps et trois mouvements
On vous les rabistoque proprement...
Le tour se joue avec tant d'adresse
Que soi-même on s'y trompe vraiment.

III

C'est la jaquette d'un rentier
Qui se métamorphose
En une veste d'ouvrier,
Ou le chaud paletot d'un financier
Qui, grâce à cette métempsycose,
Passe sur le corps d'un savetier.

IV

Parfois le hasard fait échoir,
Comme un vrai patrimoine,
Au pauvre artiste un habit noir
Dont il se pare en public chaque soir,
Et si l'habit ne fait pas le moine,
Le moine est si content de l'avoir !

V

Vous verrez comme, à l'avenir,
Nous serons économes :
Car d'avoir compris le plaisir
Qu'avec ce dont on veut se démunir
On peut procurer à d'autres hommes,
Cela nous fera bien réfléchir !

Marcel LEFÈVRE.

Chronique Bruxelloise

Il n'est, parmi les lecteurs de „La Belgique", aucun père qui doute de la nécessité de l'instruction et ne se soit conformé à la loi du 19 mai 1914, qui a rendu celle-ci obligatoire. Cependant, nous ne saurions nous désintéresser de l'ouvrage que vient de publier M. le représentant Jos. Hoyois, intitulé : „Loi organique de l'Enseignement primaire coordonné. Commentaires, avec le texte de la loi, les arrêtés royaux d'exécution et les circulaires ministérielles".

Comme je m'en revenais chez moi avec le livre, le hasard, qui souvent aime les rapprochements utiles, me procura l'agréable rencontre de M. le directeur général des écoles de la ville de Bruxelles.

— Eh bien ! Monsieur le directeur, où en sommes-nous de l'obligation scolaire ?

— Nos inspecteurs adressent, en ce moment, aux chefs de famille qui n'ont pas répondu, un deuxième avertissement.

Donc, il reste des pères, des mères, des tuteurs non convertis. S'il en est, parmi eux, qui agissent systématiquement, ayant contre l'instruction de vieux préjugés détestables, par contre la plupart ne sont que négligents; ou bien n'ayant pas reçu eux-mêmes, jadis, l'instruction primaire, ne voient qu'une chose, c'est qu'ils s'en sont passés...

Dialogues de ces derniers jours : — Tu ne vas pas à l'école, Pierre ? — Non. — Mais tu ne sauras pas lire ? — Ça n'est pas nécessaire, après la guerre nous partons pour l'Amérique.

Quelle idée Pierre peut-il se faire de l'Amérique ?

Et ceci : Une brave femme entre avec son gosse chez la boulangère, et on lui dit : — Le petit n'est pas à l'école, aujourd'hui ? — Et la mère de s'écrier : Il fait bien trop beau !"

La grande propagande, celle qui se fait à la tribune, dans les Chambres, dans les meetings, celle-là a abouti, elle a triomphé; nous avons la loi, mais nous ne l'avons que moralement. La petite propagande nous reste, celle que fera le promeneur dans la ferme où il boira une tasse de lait servie par un enfant qui devrait être à l'école; celle qu'on fait dans le magasin, celle qu'on fait en ami, en camarade, en voisin. C'est sur cette propagande-là qu'il faut attirer l'attention de toutes les personnes instruites, car l'instruction obligatoire, toute décrétée qu'elle est, est consacrée par un texte législatif presque dépourvu de sanction pratique. Et lorsque le mauvais vouloir persistant du père de famille nécessite, enfin, l'application de sanctions pratiques, ces sanctions ne dépassent jamais la limite d'une „patiente modération" : le juge prononce une amende de 1 à 10 francs, et avec sursis !

Contrairement aux coutumes qui ont créé les lois parmi les hommes avec la volonté d'en obtenir une intervention énergique, les auteurs de la loi scolaire se sont complu à espérer que les meilleures sanctions seront les sanctions d'ordre moral. Dans cet esprit ont été décrétés l'admonestation et l'affichage.

Le législateur a évidemment escompté le zèle de ses concitoyens. Contrairement à ses usages, la loi nous fait crédit. Elle dicte à chacun de nous son devoir de propagande. Elle a rejeté la peine d'emprisonnement, la déchéance paternelle, inscrites dans les législations étrangères.

Le législateur a mis beaucoup d'espoir dans l'admonestation du juge de paix; mais il faut que celui-ci soit soutenu dans ses efforts par l'opinion publique. Le père récalcitrant pourra être soumis à la mesure — si efficace, dit M. Carton de Wiart, ministre de la justice — de la liberté surveillée. Dans des cas exceptionnels, et si l'intérêt de l'enfant justifiait cette mesure extrême, ce serait la mise à la disposition du gouvernement.

Une aussi excessive rigueur se réduit d'elle-même presque à zéro pratiquement. Il nous faut donc toujours en revenir à la nécessité de créer par la propagande amicale une opinion publique assez puissante pour qu'elle puisse remplir le rôle de sanction efficace qu'on attend d'elle.

Et comment procédera notre zèle amical pour propager la loi ? Nous pourrons avoir avec les récalcitrants des conversations dans ce genre :

— Tu dois à tes enfants l'instruction parce que celle-ci n'est pas seulement le moyen de parvenir, mais dans la société combative où ils sont appelés à vivre, l'instruction est une défense; elle t'aurait évité à toi-même beaucoup de bévues, beaucoup de chagrins; d'ailleurs, toute la nation la reconnaît obligatoire; fais instruire tes enfants dans une école ou chez toi. (Art. 1.) Ah ! si l'école est au delà de 4 kilomètres, si tu as des scrupules de conscience à opposer à son enseignement, si tu séjournes moins de vingt-huit jours dans la même commune, enfin si ton fils ne te fait pas honneur par infirmité physique ou intellectuelle, tu es dispensé. (Art. 2.) Si tu as la chance d'avoir une école dans ton voisinage, si tu as les idées larges, si tu as une demeure fixe, enfin si tes enfants sont bien faits, tu t'arrangeras pour que tes enfants puissent aller pendant huit ans à l'école, à partir de l'âge de 6 ans, ou de 7 si tu préfères. (Art. 3.) Les enfants nés avant le 1er janvier 1905 ne seront exceptionnellement soumis à l'obligation scolaire, que pendant six années, et ceux nés en 1905 et en 1906, pendant sept années. (Art. 4.) Les pauvres petits pressés de gagner leur croûte, s'ils peuvent décrocher leur certificat d'études primaires à 13 ans révolus, seront dispensés de faire leur huitième année (Art. 5.) Bien entendu, tes enfants suivront régulièrement les cours, tu ne le dispenseras pas pendant plus de trois demi-journées scolaires par mois, et seulement pour maladie, décès dans la famille, difficultés accidentelles dans les communications. (Art. 6.) Si tes enfants te viennent en aide pour les travaux des champs, on fera le possible, à l'école, pour leur accorder en une ou plusieurs fois trente-cinq jours, car l'école, c'est aussi du travail, et la moisson intellectuelle a, comme l'autre aussi, ses nécessités et son heure. (Art. 7.) Tu vois que cela n'est pas très compliqué et que la loi est accommodante. Mais t'y es-tu conformé ? As-tu envoyé de bon cœur tes enfants à l'école ? (Art. 8.) Ou si tu ne l'avais pas fait, l'as-tu fait du moins depuis le deuxième avertissement ? (Art. 9.) Crois-moi, cède à l'opinion publique, au désir de la nation, qui veut l'instruction obligatoire; rends ce service à tes enfants, ou tu seras un mauvais père; tu seras appelé par le juge de paix pour te l'entendre dire, tu seras affiché pendant un mois (avec la date de ta naissance !) à la maison communale, puis condamné; ton fils sera déféré au juge des enfants (art. 11), et tu sais que la loi sur la protection de l'enfance dispose de tout un clavier de moyens entre lesquels le juge pourra alors choisir librement. Crois-moi, cède à la volonté de la nation, obéis à ce que commande ton repos, envoie le petit à l'école !"

* * *

Poids et mesures sont en ce moment soumis à la formalité annuelle de la vérification. Pour le mercier, c'est simple, il apporte son mètre. Pour le cabaretier et le liquoriste, le transport est plus encombrant : une demi-douzaine de pintes d'étain dans un essuie-mains lié à la villageoise. Mais qui a surtout fort à faire, ce sont ceux qui ont à se servir de la balance.

Les clients du vérificateur s'installent comme ils peuvent dans les couloirs des bureaux. Rangés sur des banquettes, leur panier devant eux, ils attendent leur tour — qui n'arrive pas très vite, car les opérations sont longues. Les instruments demandent parfois une retouche; on la fait séance tenante. Des poids sont devenus trop légers — jamais ils ne deviennent trop lourds — il faut leur couler du plomb au bon endroit. Puis il y a les écritures, le certificat des opérations.

Pour un seul faubourg de l'agglomération bruxelloise, et je suppose qu'il en est de même dans les autres, les opérations ont une durée de deux mois, à raison de quatre jours par semaine, de 8 heures du matin à 5 heures, et dans trois bureaux à la fois. Cette vérification n'est donc pas une petite affaire, ni pour ceux qui la subissent, ni pour ceux qui la pratiquent. Quand on examine l'ensemble des opérations, les conditions précaires dans lesquelles elle se fait, malgré la bonne volonté évidente des fonctionnaires du service et leur soin d'affecter des bureaux aussi voisins que possible des différentes divisions d'un quartier, il semble que ces dispositions ne fassent que pallier les défauts d'une organisation générale peu pratique.

Les conditions barbares de la vérification la rendent même insuffisante, car le fraudeur avisé n'est jamais au bout de sa ruse. Il ne suffit pas d'examiner la justesse propre des balances; il faudrait encore, en vertu de certain principe de physique, contrôler l'horizontalité des comptoirs, car au moyen d'une petite inclinaison le fraudeur pourra donner au client l'apparence de l'équilibre entre la marchandise et le poids.

Je ne parlerai pas du respect méconnu des poids et mesures dans un régime si sauvage, respect dû à un moyen auquel le commerce doit la facilité de sa fortune, et la science ses moyens et ses progrès; non, voici plutôt un petit incident :

„Ils" ont déposé sur la table du vérificateur „leur" balance : lui, il en a porté le corps sur son épaule; elle, les plateaux, et les tire de dessous un linge, brillants comme des soleils. Ensemble, ils regardent un moment le bel instrument neuf, qui fait d'ailleurs sensation; on devine de jeunes mariés qui vont commencer un commerce.

— Attention ! dit amicalement le vérificateur à la jeune femme.

— Oh ! Monsieur, réplique-t-elle rougissante, je n'ai jamais trompé personne, mon mari le sait bien !

Cette équivoque éveille la verve d'un loustic qui toussote derrière le couple, et presqu'aussitôt une gifle vengeresse retentit au milieu d'un grand bruit de pintes d'étain qui roulent sur le plancher.

Voilà des époux qui se souviendront de la vérification des instruments neufs imposés par la loi aux commerçants nouveaux.

RAY NYST.

NOTRE TOMBOLA

Georges Creten

M. Georges Creten nous a envoyé, pour notre œuvre, deux grandes peintures „Le Givre" et „Etude de Femme", une petite peinture „Matin" et cinq dessins.

Voulez-vous connaître tout de suite l'âme de cet excellent artiste ? Lisons ensemble les dédicaces émues qu'il a écrites à l'envers de ces toiles. A l'envers du „Givre", œuvre forte et rude, où l'on sent vivre toute l'âpreté de l'hiver, il écrit : „Qu'il m'est doux de me séparer de toi, toi que j'ai peint par un de ces durs matins d'hiver quand le givre fleurit la nature; hélas ! ses fleurs ont tué les pauvres gens, surtout les petiots. C'est pourquoi, va, image perfide du mal fleuri, va où malgré toi tu devras soulager la misère." Et à l'envers de son petit „Matin" si tendrement lumineux, il dit : „Pour que les pauvres gosses, qui ont tenté si souvent mes brosses et les tenteront toujours, aient un peu de bonheur !"

N'est-il pas vrai que ces paroles sont déjà l'expression d'une belle âme, grande et noble, où jaillit sans fin la source divine de l'enthousiasme et du sentiment ?

Or, c'est bien là la caractéristique de cet artiste. Il est un sentimental. Il voit dans l'art le moyen d'exprimer une émotion, en interprétant sur la toile une tranche de vie. C'est pourquoi se dégage de ses œuvres une poésie intense qui pénètre jusqu'au cœur et l'ébranle, délicieusement ou âprement, selon le sujet traité.

Est-ce pour cela qu'il adore les gosses, chez qui la vie s'exprime sans contrainte, chez qui l'émotion aussitôt jaillie se manifeste en gestes, en attitudes, en cris ? Peut-être. Il les traite d'ailleurs — je l'ai dit pour ceux que j'ai rencontrés dans les plus récentes expositions — il les traite admirablement. Toute leur petite personne vit. On dirait qu'ils vont se détacher de la toile et continuer sur la table le jeu commencé ou le repas entamé.

Ses autres œuvres — elles sont toutes d'un métier très sûr déjà et d'un coloris vibrant où les gris, les mauves, les bleus, les rouges jettent leur note parfois inattendue, mais toujours harmonieuse, comme dans une symphonie éblouissante et tendre à la fois — ses autres œuvres sont aussi expressives. Sa „Cuisine" où l'on voit la femme assise, devant la cuisinière parmi les objets familiers du ménage, donne une impression d'enveloppement intime. Son „Ivrogne" que deux femmes ramènent péniblement, tandis que le chien rampe, se souvenant d'avoir été battu, exprime toute l'abjection et toute la lassitude misérable. Ses portraits de Camille Lemonnier, qui aimait son art, et de Prosper-Henri Devos, qui mourut pour la Patrie, sont des œuvres admirables où transparaît l'âme de ces deux écrivains.

Actuellement, M. G. Creten travaille à des dessins d'une âpreté singulière et qui feront impression.

Armand Jamar

M. Armand Jamar nous a fait l'honneur de nous envoyer un très beau paysage, pour notre tombola.

C'est un artiste liégeois.

C'est à l'Académie des Beaux-Arts de Liége qu'il fit son éducation artistique, après avoir fait son Droit à l'Université et avoir été reçu au barreau de sa ville natale. Ainsi les véritables vocations s'affirment, quelles que soient les contrariétés qui cherchent à les empêcher.

En 1900, il envoie au Salon de Paris une marine „Gros temps à Boulogne-sur-Mer", qui obtient un grand succès. Depuis lors, il expose régulièrement à Paris et dans les grandes villes de l'étranger.

Aussi bien ses compatriotes lui font un succès mérité dans les divers salons où se révèlent ses qualités fortes, saines, puissantes. Devant la grande nature, devant la mer surtout, il se laisse aller à l'émotion d'une âme à la sensibilité ardente. Ses marines expriment parfois la mélancolie des infinis lointains, parfois l'impétuosité terrible de la vague sous la main des houles immenses, parfois la douceur rêveuse des havres zélandais. Ses autres paysages sont aussi des poèmes où chante la vie rumorante des arbres sous l'enveloppement de la vie large du ciel.

Il a peint beaucoup d'intérieurs, des intérieurs bretons ou zélandais surtout. „C'est là qu'il excelle, dit un critique belge; il est, pourrait-on dire, le chantre de la pénombre ; il se plaît à rendre avec certain charme l'intimité des logis rustiques où la flamme de l'âtre met des lueurs tendres, dorées et caressantes sur les profils des meubles et des gens." „Nous aimons son métier vigoureux et preste", dit aussi un critique français.

Nos musées possèdent de lui, Namur : „La Baie de Runswick" ; Liége : „Vieille ferme hollandaise" ; Bruxelles : „Intérieur hollandais".

E. G.

Avis de réception :

De M. Louis Clesse, nous avons reçu une fort bonne toile „Vieille ferme à Watermael".

De M. H. Delahaye, une aquarelle distinguée : „Sceaux-sur-Huisne, Sarthe, le moulin de la Rochette".

De M. Van den Notelaer, du cercle Aidons-les, un magnifique volume : l'Iliade d'Homère, traduction Pessonneaux, ornée de merveilleuses gravures d'Henri Motte.

Autres dons

De Mlle Juliette Gaudérchet, quatre boîtes de la „Rosée des Ongles".

De Mme Georges de Didrix, un superbe éventail en écaille.

Nos meilleurs mercis.

PETITE GAZETTE

A LA CAISSE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

Quand s'ouvrirent les hostilités, il y eut, dans toutes les administrations, tant officielles que privées, un moment de désarroi causé d'abord par la soudaineté de la catastrophe et ensuite par le départ de nombreux auxiliaires. L'administration centrale de la Caisse d'épargne et de retraite fut cependant en mesure de faire face à toutes les difficultés.

Et pourtant rien ne fut négligé pour la désemparer ! On se souvient de tous les bruits répandus parmi les foules qui firent immédiatement l'assaut des bureaux et des guichets. Malgré cela, elle n'a pas, un seul jour, suspendu le cours de ses opérations; pas une seule fois elle n'a refusé de satisfaire à une exigence légitime !

Est-ce à dire que tout ait marché à souhait, sans l'ombre d'une récrimination, sans la plus petite bousculade ?

Il suffit d'avoir passé une seule fois par la rue Fossé-aux-Loups, pour se convaincre que la police y avait fort à faire et que les commis ne devaient pas y jouir énormément du délicieux „far niente".

Et cela continue, continuera encore longtemps, espérons-le, car tant qu'il y aura du monde pour se disputer l'entrée à la Caisse, c'est qu'il y aura de l'argent à mettre à l'abri ou des économies à réclamer.

Il est absolument impossible d'établir, ainsi que nous l'avions espéré pour en informer nos lecteurs, le résultat des opérations de 1914, les derniers comptes clôturés ne remontant qu'au 31 juillet de cette année. La suppression des services postaux et téléphoniques a empêché certains bureaux de province, des agences de la Banque Nationale et des bureaux de contributions affectés au service de l'épargne, de faire parvenir l'état de leurs comptes pour les faire soumettre au conseil d'administration.

Depuis, un certain nombre de ces agences ont même disparu, soit que les préposés aient passé à l'étranger, soit pour toute autre cause inhérente aux événements actuels. Depuis que les relations sont rétablies, les agences de la Banque Nationale fonctionnent presque partout, à l'exception toutefois de celles de Furnes, d'Ostende, d'Ypres et de Dixmude, situées dans les lignes de feu.

Toutes les personnes dont les livrets étaient rattachés à un bureau de poste, ont été autorisées à effectuer des versements ou à recevoir des remboursements dans les agences de la Banque Nationale.

Tant de ressources, éparpillées un peu partout, n'ont pas empêché l'administration centrale de faire face à toutes les demandes de fonds. Sans doute les règles ordinaires concernant les remboursements n'ont pu continuer à être appliquées comme en temps de paix. On accordait, en temps normal, 100 francs par semaine aux déposants, mais, dans tous les pays, des limitations ont été apportées aux remboursements dans les caisses d'épargne. Actuellement, on peut toucher 50 francs par quinzaine; toutefois, l'administration accueille avec bienveillance les demandes tendant à obtenir en une seule fois 100 francs par mois. Il paraît que de nombreux affiliés se félicitent de cette mesure restrictive : ils sont protégés ainsi contre leur propre prodigalité et contraints de pratiquer une sage économie.

Il existe un moyen pour les clients de la Caisse d'épargne, d'obtenir en cas de nécessité absolue une somme supérieure à 50 francs par quinzaine.

S'ils trouvent un bailleur de fonds qui consente à leur avancer immédiatement la somme dont ils ont besoin, ce prêteur peut se faire délivrer une procuration par le titulaire du livret et récupérer ensuite lui-même à la Caisse d'épargne, tous les quinze jours ou tous les mois, la somme avancée, conformément aux règlements en vigueur, c'est-à-dire par 50 ou 100 francs à la fois.

Ce bailleur de fonds a donc une garantie certaine au sujet des remboursements de la somme qu'il a avancée.

Signalons, en passant, que la Caisse de retraite, cette intéressante institution jointe à la Caisse d'épargne, et la Caisse d'assurances qui s'y trouve également annexée, continuent à fonctionner comme par le passé et n'ont été aucunement troublées par la crise actuelle.

Pour les raisons que nous avons indiquées plus haut, il est bien compréhensible que l'on ne puisse, pour l'instant, conclure à une situation nette et précise au sujet des opérations de la Caisse d'épargne.

Mais, si toute statistique détaillée échappe à l'examen, nous savons que l'épargne est en progrès depuis quelques semaines. Les retraits diminuent de façon sensible et les versements croissent de jour en jour.

A l'instar de ce que la guerre de 1870 a enregistré à cette occasion, après quelques hésitations premières la confiance est revenue dans le public. L'argent afflue de tous côtés, soit pour se garantir contre le vol, soit, comme nous l'avons dit déjà, par méfiance d'une prodigalité excessive : l'on reprend peu à peu la bonne habitude de garder une „pomme pour la soif".

Tant mieux ! Souhaitons qu'il en vienne encore, de petites économies, de grandes aussi.

A condition qu'ils n'oublient point les pauvres, nous ne demandons pas mieux que de connaître beaucoup de capitalistes et plus encore de rentiers !

Les Belges prudents contracteront assurance Vie avec risque de guerre gratuit. S'adress. à „Union et Prévoyance", r. de Ligne, 39, Brux, (1126)

COMMENT SUPPRIMER L'ACCAPAREMENT?

Le public maudit les accapareurs, mais dans le fin fond de son âme chacun se dit :

— Les paysans sont des roublards. Ils rouleront les administrations communales dont quelques-unes, hélas ! ne demandent qu'à être roulées. Ils mettront dedans les plus fins limiers, les juges et les procureurs les plus retors."

Et l'on évoque les chambres à secret et les oubliettes ! N'avons-nous pas vu le parquet de Bruxelles opérer des descentes — c'est le cas de le dire — jusque dans les puits des fermes d'Overyssche ?

Or, nous avons tort de désespérer de voir enfin mettre un terme aux scandaleux abus. Le remède auquel on va recourir, s'il faut en croire un secrétaire communal, très compétent puisqu'il est grand fermier lui-même, est d'une évangélique simplicité. C'est un remède préventif dont voici l'exposé :

En ce moment toutes les moissons sont encore sur pied pour cinq semaines au minimum. C'est l'enfance de l'art, pour n'importe quel agriculteur, d'évaluer à 100 kilogrammes près le rendement probable d'un hectare de seigle, de froment, de pommes de terre, etc. Le nombre de sacs d'avoine, de blé, etc., étant en proportion de la surface de terrain cultivé, il suffit, pour avoir un recensement exact et fidèle, d'obliger le cultivateur à venir déclarer à la maison communale la contenance et la nature des parcelles qu'il a ensemencées. Si on le soupçonne de vouloir tromper les autorités, le contrôle est facile : on se rend sur le terrain et on confond l'imposteur. Après la récolte il doit avoir en cave, en silos ou au grenier une quantité mathématiquement déterminée de pommes de terre, de froment, etc.

La comptabilité est extrêmement simple à établir : les feuillets de son journal s'étalent dans les champs, au grand soleil, au vu et au su de tout le monde, renseignant scrupuleusement les opérations. Il suffit d'en passer les articles au grand livre ouvert à la maison communale. Ce grand livre indiquera :

— Cultivateur X...: 3 hectares de froment, 2 hectares de pommes de terre ; 1 hectare d'avoine..."

Un point, c'est tout !

Mais il ne faudra pas tarder outre mesure à procéder aux constatations nécessaires. Il est trop tard, dit certain proverbe wallon, de boucher la haie quand la vache est partie...

BABUTYROSE (Babeurre concentré) pr nourrissons sains ou malades. Exp. en prov. pr plus. sem. Nutricia, rue Fransman, Laeken. 16279

LA CHASSE EN 1915

On nous fait tenir l'intéressante lettre suivante, signée : „Un vieux chasseur" :

— Dans deux ou trois mois arrivera l'époque de la chasse, et l'on se demande, en présence des événements actuels, quelles mesures seront prises à cette occasion.

Sans doute, il ne s'agit pas d'envisager la chasse sous l'aspect d'un plaisir : nous n'écririons pas ces lignes si ce facteur devait être pris en considération. Mais la chasse représente une valeur pour les propriétaires et locataires de territoires de chasse ; elle est le gagne-pain d'une foule de gardes ; elle est une source de revenus pour ceux, administrations publiques ou particuliers, qui donnent leurs droits en location; elle entre pour une part sérieuse dans l'alimentation publique pendant plusieurs mois de l'année.

A ce point de vue l'ouverture de la chasse a une importance considérable, et sauvegarde des intérêts légitimes et respectables

Il y a de plus un intérêt de tranquillité, d'ordre et de sécurité publique en jeu. L'an dernier la chasse n'ayant pu être ouverte le braconnage a audacieusement sévi; des bandes entières ont, dans la plupart des communes, dévasté les campagnes et les bois, détruit non seulement le gibier mais aussi pillé bois et récoltes, menacé la vie des gardes et quelquefois, hélas ! provoqué des incidents sanglants.

La tranquillité des campagnes a été souvent troublée par ces événements.

Ces considérations nous suggèrent l'idée de soulever la question de l'opportunité de l'ouverture de la chasse vers le milieu du mois d'août.

Le Conseil supérieur de l'agriculture, la Commission supérieure de la chasse — qui existent toujours — ne pourraient-ils s'occuper de cette question et se mettre en rapport avec S. E. le Gouverneur général en Belgique, pour le documenter sur l'état de notre législation, les mœurs et les habitudes du pays en cette matière, et tâcher d'obtenir de lui une ouverture de la chasse pour 1915, conforme aux lois existantes ?

Sans doute, il y a la question des armes. Mais, à l'heure actuelle, alors que tout est calme dans le pays, c'est une chose qu'il est aisé de réglementer; par exemple, n'accorder le permis de port d'armes qu'à des personnes sûres, justifiant de permis antérieurs, de la possession d'une chasse, fournissant des garanties quant à l'usage des armes et des munitions qu'elles seront autorisées à porter, etc. Tout cela n'est qu'une question de réglementation aisée à faire observer.

LES EAUX DE TABLE „SPA MONOPOLE" rivalisent avec les meilleures marques. — LA „SOURCE DE LA REINE", eau de régime, recommandée par le corps médical. Dépôt : Bruxelles, 3, quai aux Barques. (20409

LES FLEURS ET LA GUERRE

Oui, les fleurs disent la lumière, la joie, la paix, le bonheur. Quand nous les mêlons à notre existence, depuis la fleur que nous portons à la boutonnière jusqu'à la fraîche corbeille que le fiancé envoie à sa fiancée, c'est pour exprimer des sentiments tendres et des pensées gracieuses. Même les couronnes que nous déposons sur les tombes de nos morts sont les interprètes de l'amour, l'amour et le regret des êtres chers disparus.

Cependant la fleur a fait naître des haines farouches.

La rose rouge et la rose blanche devinrent ennemies jurées et se firent une guerre acharnée, d'autant plus odieuse que ce fut une guerre civile, la fameuse guerre des Deux-Roses, qui se fit au XVe siècle entre les maisons d'York et de Lancastre, se disputant le trône d'Angleterre.

Les partisans de Lancastre portaient comme marque distinctive la rose rouge; ceux de la maison d'York la rose blanche. Mais la fleur ne voulut pas perdre à jamais sa réputation et, ayant servi d'emblème de discorde, elle servit aussi d'emblème de réconciliation, puisque Henri Tudor, un Lancastre, en épousant Elisabeth d'York, maria la rose rouge à la rose blanche.

Ce que fit la rose en Angleterre, l'œillet le fit en France.

Ce fut moins grave peut-être, mais terrible aussi. En 1815, peu après la seconde restauration, l'œillet rouge devint l'insigne des partisans de Napoléon, l'œillet blanc celui des royalistes, surtout des pages et des gardes du corps. Œillets blancs et œillets rouges eurent entre eux de sérieux combats qui se terminèrent souvent par des catastrophes. Et l'on conte notamment l'histoire de Jules de Saint-Prix, jeune page de Louis XVIII, qui mourut dans un duel avec un demi-solde à l'œillet rouge, et dont l'œillet blanc, rougi de son sang, fut mis pieusement dans sa tombe à côté de sa dépouille.

Ainsi les fleurs furent des emblèmes de haine autant que d'amour. Le lis fut l'emblème des Bourbons et la rose de France fut la fleur de la comtesse de Paris. Le houx fut en Ecosse un signe de ralliement. Sous la Révolution, la feuille de marronnier, cueillie au Palais-Royal fut l'emblème des partisans de Camille Desmoulins.

Les familles nobles avaient bien fait entrer la fleur, la feuille ou la plante dans leurs blasons. Ici, c'est l'iris, là, c'est le houx, là encore l'épine fleurie ou le chêne chargé de glands. L'écusson de France a les lis d'or, les armes de la Grande-Bretagne, le chardon et la rose. Mais ces fleurs des blasons ne sont plus les fleurs de la nature. En passant à la cour, elles ont abandonné leur charme avec leur forme : elles se sont stylisées, corsetées, masquées, comme les grandes dames enfermées dans les habits de cérémonie et les sous-vêtements de fer de l'étiquette.

Fabrique de drapeaux de t' pays, 49, Bd Hainaut (22731)

PAR LES CHAMPS

C'était vers la fin de l'après-midi, sur le plateau de Stockel. Nous allions à travers les champs, par des sentiers de terre empoussiérés et des avenues ébauchées où le pavé disparaît sous le gazon.

L'heure était délicieuse. Le vent qui passait nous caressait de sa main frémissante et nous enveloppait de fraîcheur. Les seigles balançaient à nos côtés leurs longs épis en fleurs, dont les étamines dépassant les glumes vertes mettent entre les barbes une parure d'anthères au vert plus jaune. L'alouette montait dans le ciel et jetait au vent du soir ses tireli éclatants et joyeux. Ici une femme, penchée sur un champ de pommes de terre dont elle enlevait l'ivraie, là un paysan fauchant un large andain de trèfle incarnat aux têtes rouges, faisaient penser à quelque toile de Millet.

Une paix charmante planait sur les choses. Et l'on eut dit que toutes les plantes recueillies poussaient tant qu'elles pouvaient pour la joie du printemps.

Puis afin de mêler au charme rustique l'élégance citadine, d'une villa prochaine sortirent, avec des gammes de rires, des jeunes filles et des fillettes, qui bientôt dansant à la corde dans les avenues désertes paraissaient de jeunes déesses, filles de Cérès aux tresses blondes ou sœurs des Muses aux yeux profonds. Elles riaient en courant. Elles couraient en riant. Elles célébraient par leurs jeux et leurs rires la joie de vivre et la grâce du printemps. Elles faisaient la même chose que les fleurs des champs et que toutes les plantes qui par leur exubérance de vie, chantent la vie universelle.

Nous admirions ce tableau.

Et soudain, regardant le lointain horizon, nous aperçûmes, planant dans l'air, au-dessus de ces champs où s'affirme la vie, les aérostats de guerre qui marquent dans le ciel la puissance de la mort.

Ces jeunes filles et ces fillettes ont sans doute là-bas, sur le champ de bataille, des frères, des amis, un père, que la mort guette. Ces champs où pousse le blé ou le trèfle, ils appartiennent à des laboureurs qui sont partis pour défendre le sol où plongent leurs racines. Mais la vie est plus forte que la mort. Ces fillettes rient et chantent, ces champs se couvrent de moissons et de fleurs, la vie s'affirme, l'amour triomphe, l'espoir fleurit. Là-bas, dans leurs tranchées, nos soldats rient aussi et chantent de voir les plaines se couvrir de verdure et de fleurs. Car ce sont les champs de leur pays, ce sont les plantes et les fleurs de leur patrie.

Le soir descend peu à peu. Une cendre grise tombe du ciel, enveloppe les champs muets dans un grand voile d'ombre, où tous les êtres se renferment pour mieux sentir leur palpitation réciproque, qui ne fait plus bientôt qu'une palpitation, la palpitation profonde et rythmée de la nuit.

L'AMER CLICO se boit à l'eau avec curaçao, grenadine. 24088a

ON RÉCLAME...

Un lecteur se plaint de ce que les trottoirs des maisons non habitées depuis le début de la guerre n'aient pas vu un coup de balai, et souhaite que le service de la voirie fasse le nécessaire pour le compte des propriétaires.

Nous aussi, nous souhaitons que partout soit fait le nécessaire, mais notre lecteur semble ignorer que, depuis le début des hostilités, le nombre des agents du service de la voirie a été notablement réduit. Il faut savoir se résigner : quand on ne peut pas avoir la voirie que l'on désire, il faut savoir se contenter de celle qu'on a... Ne vivons-nous point maintenant toutes choses sous le régime de l'à peu près ?

On réclame aussi contre la présence des chiens dans les tramways.

— Cette semaine, nous écrit un lecteur, je me trouvais dans le tram chocolat. Nous étions huit voyageurs, dont trois dames ayant chacune leur toutou : cela va bien quand il fait beau, mais quand il tombe de la pluie ? Or, cela m'a rappelé qu'il y a quelque temps, voyageant dans un tram avec quatre pauvres mutilés, j'entendis l'un d'eux, qui tenait la caisse du quatuor, s'écrier en acquittant le prix des places : „Dites donc, les copains, nous en sommes aujourd'hui à fr. 1.60 de tram !"

Pourquoi ne transporterait-on pas gratuitement ces victimes de la guerre et ne mettrait-on pas une taxe sur les chiens au profit d'une œuvre de bienfaisance ?"

Il nous plaît infiniment de nous faire l'interprète de ce lecteur auprès des directions des Tramways Bruxellois et des Economiques. Nos pauvres mutilés devraient bénéficier d'un libre-parcours en un moment où tant de voyageurs jouissent d'un parcours gratuit. Quant à réclamer une taxe sur les toutous voyageurs, Dieu nous en garde !... comme il nous garde de faire aux femmes nulle peine, même légère !...

On réclame, d'autre part, parce que „depuis les premiers jours d'août 1914, le directeur des bassins communaux de la rue de la Natation, à Ixelles, a jugé opportun de tenir son établissement fermé. Or, voici l'été, les chaleurs s'annoncent particulièrement lourdes et malsaines...

La question de la réouverture des bassins communaux a été soulevée il y a quinze jours au cours du dernier huis clos du Conseil communal d'Ixelles. Nous croyons savoir que la réouverture des bassins est proche.

Un lecteur nous demande enfin d'appuyer les revendications des agents temporaires d'Ixelles, qui sollicitent un salaire minimum de 3 francs et la carte de pain.

— Supposons, écrit-il, un agent père de famille avec trois enfants âgés de moins de 14 ans. Il touche 28 francs par quinzaine, alors qu'un chômeur avec trois enfants gagne, sans fatigue et sans user ses souliers, fr. 22.40 par quinzaine. Cet agent reçoit donc fr. 5.60 pour 84 heures de service pénible."

Transmis à l'honorable bourgmestre d'Ixelles, M. Duray, qui a bon cœur...

SOURCE CLAIRETTE, s. contr. bactér. Eau natur. de table, non gazeuse. La bout., fr. 0.20, rem. domicile. Dépôt : Cie des Eaux minérales, 10, gal. du Roi. Envoi en prov. (23711

CONTRE LES ABUS

Les présidents des comités de secours et d'alimentation de Saint-Gilles, MM. Louis Morichar et Ant. Delporte, rappellent à leurs concitoyens, en vue d'éviter les abus dans les distributions des secours, que, dans les circonstances présentes, c'est un devoir civique pour tous les citoyens de leur prêter le concours qu'ils attendent d'eux. En laissant perdurer un abus qu'ils ont le pouvoir de faire cesser, ils se feraient les complices d'une odieuse spoliation au détriment des vrais malheureux, les ressources de la caisse de secours n'étant pas inépuisables.

Ils invitent chaque citoyen à faire son devoir de contrôle sans scrupule de conscience, sans haine et sans parti-pris et sans crainte d'être mis en cause.

Leur appel s'adresse tout particulièrement aux patrons, lesquels sont à même de les aider puissamment en leur signalant les ouvriers qui travaillent et aussi ceux qui refuseraient de travailler.

MESSAGERIES WALON, Liége, Verviers, Gand, tous les jours, prix réduits, assurance gratuite. 1125

L'ANE

Au ras d'un trottoir, attelé à une charrette de marchand de légumes, un petit âne philosophe à bedaine blanche, sous sa houppelande grise, regarde ses sabots et agite ses oreilles fourrées que les mouches harcèlent. Parfois il flagelle ses fesses crottées de la houppette de sa queue, racle le pavé de sa botte ferrée et brait longuement, la lippe pendante comme un rire de vieille à dents jaunes.

Le soleil brûle, les mouches piquent, la charrette pèse et le petit âne a chaud.

Son maître est au cabaret. Seuls sur la route, la charrette et l'âne immobiles silhouettent leur ombre noire sur la poussière blanche. L'homme arrive enfin. Il réveille l'animal d'un coup de manche de fouet sur le ventre qui résonne comme un tambour. Le baudet baisse la tête, raidit ses pattes, et la charrette s'ébranle en grinçant...

Ah ! ce n'était guère la peine, car un ami du marchand vient à passer et les deux copains rentrent au café... pour quelques heures !

Au ras du trottoir, le petit âne philosophe, à bedaine blanche, reprend sa pose affaissée, regarde ses sabots, agite ses oreilles fourrées... puis se rendort.

ON NE COUPERA PAS CETTE JAMBE

On ne la coupera pas et j'en suis autant heureux que si j'échappais moi-même à l'opération. C'est toujours un peu embêtant, j'imagine, d'avoir une jambe „trop court", mais à notre âge — j'entends le mien — ça n'a pas la même importance qu'à l'âge où l'aurore aux doigts de rose s'occupe d'ouvrir les portes de la jeunesse.

Non, mais ! Voyez-vous cette frêle gamine, qui n'en est pas moins destinée, espérons-le, à devenir une mère de famille, avec une jambe en moins ? C'eût été la fin, avant le commencement, de tous les rêves et des plus belles réalités attendues, et vues ne l'eussiez pas voulu, n'est-ce pas ? Vous ne l'avez pas voulu, vous tous et toutes qui avez répondu à mon appel et qui m'avez envoyé, pour empêcher cette chose monstrueuse, tous les argents dont j'ai fait mention à notre Caisse des malheureux. Ni vous, qui m'avez écrit votre désolation de ne pouvoir intervenir. Ni vous, brave Monsieur, qui me demandiez de trouver quatre personnes disposées comme vous, à verser 10 francs par mois jusqu'à la complète guérison de cette si méritante fillette. Ni vous surtout, Madame Carez qui, au nom de votre mari, m'écrivîtes au grandissime galop ce billet d'un si éloquent laconisme : „Il ne faut pas, Monsieur, couper la jambe. La petite fille peut se présenter avec votre carte à l'Institut d'Electrothérapie de Bruxelles, 31, rue de Malines, où on lui donnera gratis le traitement prescrit. Se présenter le samedi ou le lundi toute la journée et les autres jours, de 9 à 11 h. ou de 4 à 6 heures. Recevez, cher Monsieur, mes salutations empressées."

Ah ! chère Madame, c'est moi qui vous les présente, mes salutations, et mes respects et toute la lyre de tous mes mercis et de toutes mes reconnaissances !...

Ainsi peut se refermer le dossier de cette petite fille. Quand elle sera guérie et mieux à même de comprendre, je lui offrirai toutes ces lettres qui me sont venues pour elle : on en fera un petit opuscule que je ferai relier en peau... de joie !

EXPOSITION DE DENTELLES

Parmi les œuvres patronnées par le Comité de secours et d'alimentation, l'une de celles qui méritent le plus d'encouragement est l'aide et protection aux dentellières.

Depuis plusieurs années, des efforts considérables étaient faits pour maintenir à cette industrie — une gloire de notre pays — la renommée si méritée qu'elle s'était acquise. Ces efforts ne furent pas infructueux. On pouvait constater dans la toilettes des femmes et des jeunes filles, dans la décoration des appartements, dans l'ornementation des fenêtres, les progrès nouveaux de nos habiles ouvrières, tant dans la confection de ces ouvrages minutieux que dans le choix délicat et artistique des dessins.

Dès le début des événements douloureux actuels, la protection de cette population ouvrière si digne d'intérêt préoccupa ceux qui mirent leurs initiatives en commun pour parer aux misères du moment. Grâce à tous les concours, du travail put être assuré aux dentellières demeurées dans le pays. Une partie de cette production fut envoyée à l'étranger; une plus importante partie est encore dans le pays.

Le public apprendra avec une vive satisfaction qu'il pourra bientôt apprécier et l'indomptable vaillance de nos dentellières et leur courageuse activité pendant les heures de tourmente. Une exposition de ce que l'œuvre a produit de mieux depuis le début de la guerre s'ouvrira mardi à la Salle Giroux, 28, rue Royale, par les soins du Comité de la dentelle. Cette exposition restera accessible au public du 8 au 15 juin. L'entrée est fixée à fr. 0.25, au profit de l'œuvre.

Tous ceux qui s'intéressent au sort de nos dentellières seront, certes, heureux de constater que l'appui apporté à ces intéressantes victimes de la guerre a porté ses fruits.

LE CHARBONNIER Edouard TAYMANS

Il y a quelques années — je ne sais plus à quelle occasion — je fus amené à rendre visite au charbonnier Taymans dans sa maison de la rue des Champs-Elysées. Il m'accueillit avec cordialité et du coup m'ouvrit son caractère et sa vie. Sa vie avait été toute de labeur et son enfance des plus dure. Fils de pauvres, très pauvres paysans d'un village brabançon, il avait vécu les premières années de sa vie dans une véritable masure dont il gardait précieusement la photographie pendue au mur. Jeté jeune sur le pavé de Bruxelles comme camelot, il avait connu toutes les misères et toutes les détresses, il avait été porteur de dépêches, et son énergie inlassable le poussant à faire sa trouée pour arriver au soleil. Après divers essais, il chercha pendant l'hiver, dans sa mansarde, à perfectionner le chauffage de son poêle. Ses efforts aboutirent, un nouveau système de poêle fut créé, il le lança dans le public et son invention reçut bon accueil. Ce fut la réussite et au bout la fortune vint.

Il me racontait simplement cette existence atroce de ses débuts ; et en vérité c'était magnifique. Cet homme qui voulait qu'on l'appelât „le Charbonnier" pouvait s'enorgueillir de sa situation : il l'avait pétrie de ses doigts et de son cerveau, et loin de renier ses origines il s'en faisait une gloire et me montrait avec fierté la masure minable qu'avait ensoleillée sa première enfance. Il s'offrait à moi comme une leçon vivante d'énergie et de persévérance ; et cela déjà mérite d'être signalé, parce que ceux qui peinent y trouveront un encouragement. C'est le vieil adage : „Labor improbus omnia vincit".

Mais Taymans n'était pas que charbonnier. Dans sa maison, disposée selon un goût tout moderne et où il avait aligné quelques-unes de ses œuvres — car il était un fervent de la peinture — se manifestait la préoccupation des choses artistiques. Je ne sais d'où lui vint ce goût, mais en tout cas il sut l'appliquer d'une manière neuve et originale à ses affaires commerciales. C'est ce qu'il appelait sa „Campagne de diffusion d'art". Il imagina de distribuer à sa clientèle des répliques en plâtre d'œuvres qu'il achetait à leurs auteurs. C'est ainsi qu'il répandit le „Mineur" de Constantin Meunier, l'„Ouvrier de l'Expansion belge" de Devreese, „Vers l'Entente" de de Rudder, „Aube radieuse" de Devré, l'„Aïeule" qui lui fut donnée par Devreese et tirée à plus de 25,000 exemplaires ; l'„Ecce homo" de H. de Groux, „Printemps", de Rik Wauters. Tous ces plâtres sortaient d'un petit atelier qu'il avait installé près de l'avenue Nouvelle à Etterbeek et où il occupait, aux heures de loisir, son personnel inférieur. Non content de distribuer ces œuvres à sa clientèle, il en faisait cadeau à ceux qui les lui demandaient (il remit le „Mineur" aux 4,000 ouvriers mineurs venus en visite à l'Exposition de Bruxelles) et il les répandait à profusion dans les écoles gratuites afin — écrivait-il — „de décorer les murs des classes et de contribuer à orienter les jeunes cerveaux encore incultes vers l'Art et les initier à la splendeur du Beau".

Il fit mieux encore. Il demanda à Valère Gille un poème qui fut délicieusement écrit et d'inspiration familiale, puis le fit illustrer par Louis Fritz d'une branche de pommier aux fleurs roses et blanches et le fit éditer avec un certain luxe. Et lorsqu'il apprenait qu'un enfant venait de naître dans quelque famille, il faisait transcrire en caractères esthétiques dans un cartouche ad hoc le nom du nouveau-né et envoyait la composition aux parents. Cet hommage s'accompagnait d'un mot en faveur de la Goutte de lait. Séduit par cette attention, chacun ouvrait sa bourse et il put ainsi, en deux ans, procurer 1,300 membres à cette œuvre. On était d'ailleurs récompensé de sa générosité par l'envoi d'une nouvelle composition en couleurs vives du peintre décorateur Montald.

Manière originale, sans doute, d'amener le public à faire le bien, mais qui a sa valeur. Au reste il fut généreux pour tous et plus d'un jeune auteur en détresse y trouva du secours pour son livre ou pour sa revue chancelante.

Cette façon de faire de la réclame fut diversement appréciée. En général cependant on s'y montra favorable. Elle reçut d'ailleurs une notoriété et une espèce de consécration lorsque, en 1909, Taymans adressa ses répliques aux hommes de lettres avec un mot leur demandant leur avis. Les réponses furent insérées dans une brochure. On y rencontre les noms de G. Eeckhoud, Emile Verhaeren, C. Lemonnier, L. Courouble, Carton de Wiart, J. Chot, Herman Dons, etc., etc. Tous se répandaient en termes élogieux, félicitaient le Charbonnier de son initiative et lui tressaient des couronnes. Edmond Picard écrivait : „Je ne serai tout à fait votre admirateur que lorsque les harnais des tombereaux où on lit le nom Taymans ne seront plus aussi noirs et tristes que vos charbons. Mettez-y du cuivre, de l'éclat, de la fanfare ! D'autres négociants de Bruxelles l'ont compris et cet art public, sillonnant nos rues, est un bienfait." Georges Virrès lui disait : „Votre œuvre est bonne, c'est la charité avec le plus beau des sourires ; grâce à vous, des intérieurs humbles ou pauvres vont s'éclairer de rayons inconnus..." Jules Destrée préconisait cette innovation en ces termes: „Si l'exemple de M. Taymans était suivi, si, après lui, dix, vingt, cent industriels s'essayaient à purifier un peu leurs procédés de réclame, si souvent stupides et grossiers ; s'ils comprenaient qu'ils peuvent avoir à leur tour un rôle de mécènes modernes, ce serait pour nos artistes une aide considérable et une influence bienfaisante pour l'éducation du goût général." Enfin, Paul Mussche concluait : „Que tout cela, en fin de compte, serve l'extension de vos affaires, c'est la récompense de votre initiative et la preuve qu'on peut vendre de la houille en artiste... sans faire faillite."

Et il avait raison, car si même Taymans n'avait en vue qu'une réclame commerciale, ce procédé nouveau méritait mieux qu'un haussement d'épaules. C'est d'ailleurs ce que comprirent, mieux que nous, les étrangers qui, dans le „Gil Blas", dans le „Nieuwe Rotterdamsche Courant", dans le „Truth" et dans l'„Indépendance Luxembourgeoise", louèrent sans restriction ce philanthrope nouveau style. On ne peut, au surplus, exiger d'un homme un désintéressement absolu et l'on ne pouvait en vouloir à Taymans d'y avoir cherché un moyen d'accroître son chiffre d'affaires. Il n'en faisait pas, au reste, un mystère et ses prospectus disaient clairement : „J'émets l'espoir que vous voudrez accorder vos sympathies à ma campagne de diffusion d'art; vous voudrez aussi les accorder, par ricochet, à ma maison commerciale qui est un organisme essentiellement édifié sur les principes de la plus scrupuleuse probité." Et il annexait cet opuscule probant, que nous avons eu tous entre les mains, où il dressait l'inventaire des pesées de sa marchandise, attestant l'honnêteté de ses poids et mesures.

L'Art, expression de Beauté, ne va jamais sans la Bonté, et c'est ce qui fait que l'Art est souverainement moralisateur. Aussi le Charbonnier, qui recrutait son personnel parmi les plus humbles et les déshérités — se souvenant peut-être que lui aussi l'avait été — savait à l'occasion lui rendre justice et le traitait avec bonté, ce qui est encore une leçon.

Que sa campagne artistique ne lui occasionnât point de déboires, ce serait s'abuser étrangement sur notre caractère sceptique et volontiers railleur. Peut-être même se mêlait-il quelque jalousie aux critiques dont il était l'objet. Pour lui, bien qu'il prît du bon côté ses déconvenues, il ne les racontait point cependant sans une certaine amertume.

Un jour, un monsieur de la rue Crespel auquel il avait adressé le „Mineur", le refusa parce que, disait-il, „il n'appartenait pas à la bourgeoisie artiste et qu'il ne serait jamais son client". Taymans lui envoya un autre plâtre avec un mot l'informant qu'aux artistes et aux clients il joindrait „les hommes d'esprit". Une autre fois, il adresse „Aube radieuse" à M. P. qui venait d'être père. M. P., ancien secrétaire d'un ministre des affaires étrangères, lui écrivit : „M. et Mme P. ont six enfants. Ils doivent songer à leur procurer du „bon lait" avant de servir les intérêts du „charbonnier" Taymans... Les réclames de celui-ci sont d'ailleurs absolument importunes... En ce qui concerne le soussigné, le charbonnier en question est prié de mettre fin à ses sollicitations... Les différentes „œuvres d'art" à faire reprendre bien entendu". Taymans se contenta d'encadrer le document qu'il suspendit dans ses bureaux après en avoir avisé M. P. Un jour, Taymans avait fait déposer le „Mineur" chez un de ses amis, directeur au ministère du travail. A quelque temps de là les amis se rencontrent. M. X. remercie Taymans avec une effusion tranquille, puis, au moment de se quitter : „Pourquoi, diable, dit-il, m'envoies-tu cela ? Que veux-tu que nous fassions avec ces sculptures ! Ce n'est pas même beau. Je n'y ai rien compris et l'ai donné à ma femme d'ouvrage." Un autre, conseiller provincial, lui dit un jour : „J'ai constaté à regret que si vous donniez à certains de vos clients de très jolies plaquettes, vous donniez à d'autres de vilaines têtes de „Mineur". Et comme je suis de Pâturages, en plein pays de charbon, je suis à même de savoir que les ouvriers mineurs n'ont pas d'aussi belle tête. Je ne comprends pas que vous perdiez votre temps à répandre des œuvres semblables !" Enfin, une dame, un jour, lui renvoie une seconde fois une de ses répliques le priant de s'abstenir de lui en envoyer d'autres, parce que, dit-elle, „j'ai déjà trop de jolies choses chez moi". Et voilà notre public esthète !

Bref, il valait la peine de s'arrêter une dernière fois à cette figure de probité et de travail, et de souligner cette tentative généreuse et artistique qui hantait ce cerveau d'homme d'affaires. Il n'est que juste de rendre hommage, en passant, à ceux qui ont cherché à agrandir le domaine de la Beauté et dont la vie peut susciter des imitations utiles à la gloire et à la splendeur du pays.

Fritz MASOIN.

LA VIE DANS NOS PROVINCES

(Reproduction interdite.)

A ANVERS

De notre correspondant :

La petite bourgeoisie. — La petite bourgeoisie et la petite industrie sont rudement atteintes dans la crise politique et économique que nous traversons. La Commission Intercommunale a décidé d'examiner dans quelle mesure il serait possible de leur venir en aide. M. le président Louis Franck, en installant la Commission d'études créée à cette fin, lui a tracé un programme pratique et précis en l'engageant à porter essentiellement son attention sur les trois points suivants, que je vous ai déjà brièvement signalés dans une précédente correspondance :

1° Dans quelle mesure le ravitaillement des magasins et des boutiques est-il compromis, et comment peut-il être pourvu à la fourniture des marchandises qui font défaut à beaucoup de détaillants ?

2° Quel est le sentiment des organismes représentant les intérêts économiques des classes moyennes sur la question du maintien ou de la suppression du moratorium ?

3° Quelle mesure de crédit peut-on préconiser pour aider le commerce de détail à traverser la crise présente et à revenir à une situation économique normale et saine ?

La Commission d'études, qui s'est déjà mise résolument à l'œuvre, a comme président, vous le savez, M. Lambrechts, vice-président du tribunal de commerce ; elle compte dans son sein les présidents des principales associations des classes moyennes. C'est une initiative heureuse de plus à l'actif de la Commission Intercommunale, qui est très populaire ici et a rendu les plus grands services.

Contrôle. — A partir du 10 juin commencera ici le contrôle des Belges du sexe masculin, nés dans les années 1892-1897. Ce contrôle, dit l'avis du gouvernement impérial, n'a nullement pour but d'incorporer ces jeunes gens dans l'armée allemande ou autrichienne ; elle ne servira qu'à déterminer l'identité des personnes.

Les funérailles de M. Van Kuyck. — Les funérailles du regretté échevin se sont faites, comme on l'avait décidé, sans apparat ; elles n'en ont pas moins été imposantes. Toutes les notabilités anversoises qui sont dans nos murs, sénateurs, représentants, conseillers provinciaux et communaux, artistes, gens de lettres, y ont assisté.

Dans la mortuaire, un seul discours a été prononcé, celui de M. le bourgmestre De Vos, qui a rendu un émouvant hommage à la mémoire du défunt.

Le corps a été transporté au Schoonselhof dans le corbillard de la Libre Pensée, qui fut établi, il y a trente ans, sur le dessin de Franz Van Kuyck lui-même.

Une profusion de fleurs et de couronnes couvraient le char funèbre et remplissaient deux autres voitures.

Secours aux victimes de la guerre. — Le Comité national a décidé d'allouer une pension mensuelle de 50 francs aux personnes qui, par suite de la guerre, ont été estropiées ou mutilées.

On a l'intention d'accorder aussi un appui extraordinaire aux veuves et orphelins de soldats tombés au champ d'honneur.

Les intéressés pourront se faire inscrire dans les bureaux du Comité, salle des Fêtes, place de Meir.

Vandalisme. — On a constaté des déprédations dans le magnifique domaine du Peersbosch, que feu le roi Léopold II désirait voir relier directement à la ville par une route royale et qui forme le parc le plus admirable qu'on puisse rêver.

Monnaie communale. — La commune de Saint-Léonard (Brecht), dans le nord de la province d'Anvers, a fait confectionner des bons de caisse de 50 centimes, d'un joli dessin, très original.

DANS LA PROVINCE D'ANVERS

Un journal agricole écrit concernant les essais de défrichement tentés sur le terrain domanial de Ravels, dans la province d'Anvers :

— On a planté là des pommes de terre sur 17 hectares de bruyères qui jusqu'ici avaient déjà donné deux fois du lupin. D'autre part, 55 hectares, qui n'ont reçu qu'une seule fumure de lupin, ont été plantés de même, après une préparation pratique avec les engrais chimiques. Vingt autres hectares de terres encore toutes fraîchement écroûtées seront, de cette façon, utilisées après une fumure abondante. Toutes ces terres étaient, à vrai dire, destinées à la sylviculture, mais ont été présentement mises à profit pour l'alimentation populaire. Le chef de l'administration civile pour Anvers a recommandé à toutes les communes de la province d'imiter l'exemple de cet essais sur les terres domaniales de Ravels, dans un but d'intérêt public, et non sans succès, à ce que nous apprenons.

Dans les communes ci-dessous, on a notamment défriché et planté des pommes de terre sur des terrains jusqu'ici incultes :

Anvers,	51	hect.
Hoboken,	15	
Deurne,	16	
Borgerhout,	7 ½	
Ravels,	2 ½	
Merxem,	3 ½	
Eeckeren,	9	
Brasschaet,	9	
Diverses communes,	70	

Ainsi donc, dans la province d'Anvers seule, à peu près 1,000 arpents de plus qu'en temps ordinaire ont été employés pour la culture des pommes de terre.

A MALINES

De notre correspondant :

Budget communal. — La situation de la caisse communale est peu enviable. Les dépenses normales ont considérablement augmenté et sur elles sont venues se greffer un nombre toujours croissant de dépenses extraordinaires, alors que d'un autre côté les recettes normales ont diminué jusqu'à n'être plus que l'ombre d'elles-mêmes.

L'Administration communale a été obligée de recourir à un emprunt de 120,000 francs, et dans une des plus récentes séances du Conseil, le Collège échevinal a été autorisé à contracter un nouvel emprunt de 800,000 francs, pour subvenir aux besoins croissants suscités par les diverses œuvres d'assistance publique. La dette communale atteindra par ce fait la somme de 2 millions de francs, composés de la dette flottante de fr. 1,060,868.50 d'avant la guerre, accrue du déficit communal pour l'exercice 1915, soit en tout 1,860,478 francs.

Dépenses :

Distribution de pain,	fr.	540,000
Distribution de soupe,		216.000
Id. de lait,		8,400
Id. de pommes de terre,		57,000
Id. de charbon,		132,000
Frais relatifs à ces distributions,		72,000
Magasin communal de ravitaillement,		270,000
Travaux extraordinaires à exécuter par les sans-travail,		240,000
Ce qui porte le total des dépenses à	fr.	1,535,400

Voyons maintenant les ressources dont la caisse communale peut espérer disposer:

Recettes :

Premier emprunt,	120,000
Subside du Comité national de secours et d'alimentation,	136,000
Subside pour secours aux sans-travail,	200,000
Dons de particuliers,	50,000
Nouvel emprunt,	800,000

Soit au total la somme de fr. 1,606,000 dans laquelle 920,000 francs proviennent d'emprunts, et le reste de ressources extraordinaires, les recettes ordinaires étant pour ainsi dire négatives.

Cours gratuits. — Sous les auspices et avec le concours financier de l'administration de la ville, le Comité des conférences populaires organise une série de cours de vulgarisation pour adultes, destinés à compléter l'enseignement donné dans nos écoles communales. Ces cours qui permettront d'acquérir nombre de connaissances utiles sont suivis avec assiduité par bon nombre de nos concitoyens, qui y voient un moyen tout indiqué pour employer utilement les loisirs forcés que leur fait la guerre. Les cours ont commencé le 25 mai dernier et se donnent tous les jours ouvrables, à l'exception du lundi, de 5 à 6 heures du soir, dans les locaux de l'Ecole communale du boulevard des Capucins.

Chez nos brasseurs. — Devant l'augmentation croissante des prix de la matière première et la difficulté de s'en procurer, l'Association des brasseurs malinois avait décidé, au mois de décembre dernier, de majorer le prix des bières de fr. 1.50 à la tonne pour les bières de table, et de 2 fr. pour les autres bières.

Ceci se passait alors que le malt se vendait à 80 francs et la décision fut prise à l'unanimité des quinze brasseurs présents.

Comme ce serait fort mal connaître le caractère malinois que de supposer un instant qu'une décision prise dans de pareilles conditions aurait toutes les chances d'être scrupuleusement respectée et de faire loi, nous nous hâterons de dire que certains des brasseurs contractants firent dès le lendemain même des démarches auprès de leur clientèle pour la tranquilliser et lui donner l'assurance absolue qu'en aucun cas la hausse convenue ne lui serait appliquée. On prétend même — mais nous ne sommes pas certains du fait et n'avons pu le vérifier — que certains d'entre eux offrirent à des clients d'autres brasseurs de leur fournir de la bière non pas à l'ancien prix, mais à deux francs en dessous de ce dernier. Ces façons de faire amenèrent naturellement de véhémentes protestations de la part des contractants qui désiraient rester fidèles aux engagements pris en séance du 20 décembre. Rien n'y fit, et force fut à l'Association d'annuler purement et simplement la fameuse décision prise à l'unanimité.

Cinq mois environ se sont écoulés depuis lors et le malt atteint actuellement le cours fantastique de 140 francs ! Inutile de préciser qu'à vendre la tonne de 145 litres à fr. 18.50, les brasseurs perdent de l'argent tant et plus. Partout ce ne sont que pleurs et grincements de dent.... Plusieurs brasseries ont déjà dû fermer leurs portes, d'autres suivront sous peu, et une ou deux firmes seulement possèdent des stocks suffisants pour continuer à brasser pendant un ou deux mois encore. Que doivent penser en ce moment messieurs les brasseurs „jaunes" de leur attitude au mois de décembre dernier ?... Il est fort probable qu'ils s'en repentiront; mais il est vrai qu'il leur reste la consolation de se mordre les pouces...

Conférences. — Dimanche dernier, nous eûmes le plaisir d'entendre au Cinéma Palace, le docteur Noyons, professeur à l'Université de Louvain, dans une causerie, illustrée de projections lumineuses, sur l'art de soigner les malades. Une salle comble fit au conférencier le plus mérité des succès.

Cette causerie sera suivie dimanche prochain d'une conférence du docteur Couvreur, président du Cercle scientifique d'Anvers, sur „les mouches et les maladies qu'elles propagent". Projections.

Le 14 juin, à la Salle des fêtes de la rue de Merode, le docteur Raymond Andries, de Malines, nous entretiendra de la tuberculose et des moyens employés pour la combattre.

Etat de siège. — A la suite du refus des ouvriers de l'Arsenal de reprendre le travail, l'arrêté du 26 mai du Gouverneur général von Bissing est entré en vigueur ce jeudi, 3 juin, à 6 heures du matin. Toute circulation en voiture, à bicyclette ou en charrette est interdite dans un rayon de plusieurs kilomètres autour de la ville. Les trams vicinaux ont suspendu leur service et les rails ont été déboulonnés sur certaines parties de leur parcours. La gare de Malines est fermée aux voyageurs et l'expédition de marchandises défendue. Le transport par eau est interdit, excepté pour les chargements destinés au Comité national de secours, ou pour les marchandises passant en transit par le territoire de Malines.

En ville, le bureau des passeports est fermé et des patrouilles circulent sans discontinuer. Les trams électriques ne circulent pas et on ne voit pas le moindre charriage dans les rues. Les marchés sont désertés et quelques paysans seulement se sont rendus en ville chargés d'énormes paniers. Les prix s'en sont fortement ressentis, et par suite de l'absence des acheteurs de Bruxelles et d'Anvers, les plus belles bottes d'asperges se sont vendues à vingt centimes seulement.

Les véhicules du service des immondices et des vidanges seuls peuvent circuler ; pour les corbillards aucune décision n'est encore prise.

La population est résignée et la vie continue placidement son petit train-train habituel.

La question laitière. — Très intéressante conférence que celle de M. Gustave Geudens, directeur de nos abattoirs communaux, qui depuis de longues années s'est attaché à la solution des grands problèmes d'hygiène. Partant du principe „Mieux vaut prévenir que guérir", le conférencier signale à son nombreux auditoire les conditions défectueuses dans lesquelles l'industrie laitière se développe, mettant en regard de ce sombre tableau l'exposé de toutes les mesures d'hygiène qui devraient y présider.

En principe, il y a trois sortes de producteurs : a) le petit paysan vivant du produit de ses deux ou trois vaches, dont l'étable est généralement négligée ; b) le gros laitier, possesseur d'une vingtaine de bêtes, qui lui non plus ne travaille pas toujours dans les conditions d'hygiène voulues, et c) les coopératives laitières qui centralise le lait de tout un hameau, voire tout un village. Ici, naturellement, les conditions sont tout autres, et les règles d'hygiène ne sont pas exposées à recevoir les entorses dont on les comble d'autre part. Toutefois les garanties ainsi obtenues ne sont que factices, car elles ne remédient en rien à l'état défectueux et insalubre des étables dont le lait est sorti.

Le seul moyen efficace, d'après M. Geudens, serait un contrôle permanent de l'Etat sur les bêtes, les étables et le matériel ; des primes de propreté engageraient les propriétaires à prendre soin de leur bétail, et des punitions sévères ainsi que des amendes conséquentes les forceraient à respecter les règles élémentaires de l'hygiène. Des analyses périodiques d'échantillons de toutes les étables constitueraient un contrôle très judicieux.

BRUXELLES-BANLIEUE

A WOLUWE.

De notre correspondant :

Ainsi que je l'ai annoncé dernièrement, les trois Woluwe, — Saint-Etienne, Saint-Lambert et Saint-Pierre, — se sont donné la main pour créer une œuvre commune : l'Œuvre du Sou. Fondée en dehors de toute idée politique ou philosophique, elle a pour but de venir en aide, de façon discrète, spécialement à la petite bourgeoisie, aux employés, aux petits commerçants, si cruellement éprouvés par la guerre et qui ne peuvent, pour des raisons d'amour-propre, avoir recours aux différents services de la bienfaisance officielle.

Le comité de ce nouvel organisme fait un chaleureux appel aux sentiments de patriotique solidarité des habitants des trois communes sœurs, avec la conviction que les personnes généreuses auront à cœur de le seconder dans sa tâche humanitaire.

La cotisation est fixée à un minimum de un sou par jour, soit 70 centimes par quinzaine.

Les dons uniques sont acceptés, au minimum de cinquante francs. Lors de la liquidation de l'œuvre, le solde en caisse sera réparti entre les bureaux de bienfaisance des trois communes.

Les présidents d'honneur sont MM. Louis Solvay, Adolphe Stoclet et Firmin Lambeau. Vice-présidents d'honneur : MM. Armand Blaton, De Cock, Van Erps, bourgmestre de Woluwe-Saint-Etienne, De Belder, bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert, et Thielemans, bourgmestre de Woluwe-Saint-Pierre. Président : M. G. Verheven, ingénieur de la ville de Bruxelles ; vice-présidents : MM. D. De Jonghe, conseiller provincial, et Dr Louis Querton ; secrétaire: M. Léo Verriest, archiviste de l'Etat ; secrétaire-adjoint, M. F. Baeck ; trésorier, M. Louis Gribaumont ; trésorier adjoint, M. Albin Willems. Le secrétariat est établi 173, avenue Marie-José, à Woluwe-Saint-Lambert.

A WOLUWE-SAINT-PIERRE.

Le Comité d'alimentation, après de multiples démarches et plusieurs fins de non-recevoir, vient d'obtenir une réponse favorable de la Société coopérative d'alimentation du Grand-Bruxelles. A dater de cette semaine, Woluwe-Saint-Pierre, au point de vue ravitaillement, est considéré comme faisant partie de l'agglomération bruxelloise.

Ce nouvel état de choses exigera un remaniement complet des écritures et de la comptabilité du comité local, qui s'est installé définitivement avenue Jules de Trooz 3, dans la salle de concerts du Chien Vert. Les chefs de famille ont été invités, par voie d'affiche, à s'y présenter à des heures déterminées pour fournir tous les renseignements nécessaires.

Une des conséquences de ce changement est que les habitants de Woluwe-Saint-Pierre pourront choisir leur boulanger dans n'importe quelle commune de l'agglomération bruxelloise ; par réciprocité, les boulangers de la localité pourront étendre leur clientèle jusqu'aux confins d'Anderlecht ou de Forest.

Cette modification extrêmement importante et avantageuse pour tout le monde, était attendue avec impatience ; elle a cependant provoqué du mécontentement au hameau de Stockel. Le comité directeur de la Société coopérative du Grand-Bruxelles exige que la distribution de farine soit, dans chaque commune, centralisée dans un seul local. Le comité de Woluwe-Saint-Pierre a dû se conformer à ce règlement, qui est formel et supprimer la distribution de farine à l'école communale de Stockel.

De là, grand émoi et vive rumeur chez les ménagères stockeloises, obligées de faire chaque semaine 3 kilomètres à pied pour aller quérir leur provision. Pour ne pas en perdre l'habitude, les maris ont cassé du sucre sur le dos de l'administration communale et des membres du comité local de secours et d'alimentation.

A BRAINE-LE-COMTE

De notre correspondant :

Braine-le-Comte, ville de 10,000 habitants, sur la ligne Bruxelles-Paris, a une des plus importantes gares de voyageurs de la province et quelques industries prospères : un atelier de construction, une verrerie-gobeleterie, une fabrique de papier et une grande imprimerie.

Comme bien d'autres du Hainaut, Braine est une ancienne place fortifiée. Il reste quelques vestiges des remparts, entre autres une tour dans un jardin de la rue d'Horrues et des débris d'arcades le long du sentier qui part de cette rue pour aboutir à la rue d'Enghien.

Le donjon — la partie du château-fort construit en 1150 par Baudouin IV, dit le Bâtisseur — existait en face de l'église. La base en subsiste presque intacte dans la propriété de M. le notaire Hanon. Elle prend pied dans un jardin de la rue d'Enghien et repose sur un massif de rochers; sa hauteur est de 6 m. 20 au-dessus du sol du jardin et de 8 m. 60 au-dessus du niveau de la rue. Le tronçon subsistant de la tourelle du guet s'élève à 9 m. 38 au-dessus du pavé de la même rue.

Une autre vieille tour, dite „Tour à kiés" (tour aux chiens), existe encore également dans une propriété de la rue de Nivelles. Cette dénomination lui est venue de ce que le comte Baudouin IV y élevait une meute de chiens.

La cité, très proprette, contient d'anciens monuments remarquables, dont les principaux sont l'église Saint-Géry, en style ogival, l'hôtel des postes, ancien couvent des dominicains, et l'hôtel de ville. Malheureusement, ce dernier édifice fut totalement incendié, d'une façon accidentelle, pendant le passage des troupes allemandes, au début de la guerre.

Des groupes de soldats logeaient sur la paille dans le bâtiment et probablement l'imprudence de l'un d'eux aura mis le feu au monument. Les troupiers furent les premiers à organiser le sauvetage. On put sauver la plupart des archives, mais l'immeuble fut incendié de fond en comble. Ajoutons que deux soldats furent brûlés vifs.

L'histoire de notre hôtel de ville mérite qu'on s'y arrête : Le mouvement qui se manifesta dès le XIe siècle dans un certain nombre de communes et qui eut pour résultat l'affranchissement de celles-ci, donna naissance, dans chacune de ces localités, à la construction d'une „maison communale".

Toutes les fois qu'une charte était octroyée, le droit d'ériger une maison commune et un beffroi s'y trouvait compris.

En 1150, le chapitre de Sainte-Waudru céda la propriété seigneuriale de Braine-la-Willotte au comte du Hainaut, Baudouin IV le bâtisseur. Celui-ci entoura Braine de murailles, y fit bâtir un château-fort et octroya aux habitants diverses franchises et immunités. C'est à partir du règne de ce prince que Braine-la-Willotte prit le nom de Braine-le-Comte.

Est-ce à cette époque que fut construite en notre ville la première halle ou maison commune ? Toujours est-il qu'en 1391, le bâtiment existait, car il est fait mention, dans les comptes de la massarderie de Braine-le-Comte, de la direction de l'horloge de la Halle, qui seule, à cette époque, donnait l'heure à la ville.

En 1403, la Halle dut être reconstruite. Elle se trouvait, d'après un ancien plan de la ville, à peu près à l'emplacement du kiosque actuel. Elle était surmontée d'un beffroi ou campanile (exarghaire), où l'on plaça une des cloches et une horloge nouvelle. Parmi les cloches de la Halle s'en trouvait une appelée la „Bageôle", parce que sans doute on l'avait placée au-dessus de la prison basse, anciennement nommée „basse-geôle". Maintenant encore, on désignait sous le nom de bageôle la cloche communale, mais celle-ci ne datait que de 1727; elle portait, en effet, outre les armoiries de la ville, cette inscription :

J'appartiens à la ville de Braine-le-Comte,
Fondue l'an 1727 par moy Nicolas Drouot.

En 1425, à la suite de la prise de Braine-le-Comte par les Brabançons, une des cloches de la Halle fut attribuée, dans leur part de butin, aux archers de Lierre, qui la suspendirent à leur beffroi jusqu'en 1714.

La Halle comprenait une salle spéciale réservée aux échevins et dite „chambre de la ville". Cette salle fut aménagée avec un certain luxe : on y employa 32 pieds de verrières et on la pourvut de statues et de tapisseries. D'après un écrivain local, la Halle dut être démolie vers 1720 et le duc Léopold d'Arenberg, seigneur de Braine (son ancêtre, le duc Philippe François, avait, le 13 novembre 1652, acheté à Philippe IV d'Espagne les terrains et bâtiments de Braine), céda en locaion au magistrat communal la maison monumentale qui est actuellement encore l'hôtel de ville.

Ce bâtiment semble avoir été construit de 1500 à 1550, pour servir de demeure au châtelain de Braine, et portait le nom de „maison du Roy". Le compte du receveur du Domaine du Hainaut (an 1580-1581) mentionne d'importants travaux effectués à ce bâtiment, de „grands dégâts, dit le compte de 1582, ayant été faits à la maison du Roy durant la maison vide" par les gens de guerre en garnison dans la ville.

Une requête adressée le 9 février 1579 aux Etats-Généraux par les Etats du Hainaut se plaint, en effet, que pendant onze mois, les gens de la garnison avaient fait supporter aux habitants de Braine (et d'Enghien) „des tourments incroyables et des frais considérables".

Les réfections exécutées en 1580 portèrent probablement d'une façon spéciale sur l'aile gauche de la façade, ce qui donnerait l'explication de la décoration plus luxueuse de cette partie du bâtiment. L'architecture de cette aile appartient, en effet, à l'époque des transitions, c'est-à-dire à la fin du XVIe siècle. Les profils des pierres sont variés et tout à fait différents. Le soubassement, les meneaux des fenêtres, l'archivolte de la porte ont des formes gothiques, tandis que le cordon à hauteur d'étage, les pilastres, les frontons sont de l'époque de la renaissance. La partie supérieure comprenant l'architrave et la corniche sur corbeaux en pierre sont également du même style.

Cette particularité de la double architecture de la façade se rencontre, du reste, dans un grand nombre de vieux monuments, dit un Brainois notable, et s'explique par ce fait que les bâtisseurs anciens voulaient marquer sur les façades, par le luxe apporté dans les détails, l'emplacement intérieur des pièces les plus belles et servant aux principaux locaux.

Il y a une dizaine d'années une importante restauration de l'édifice avait été faite d'après les plans de M. l'architecte Charbonnelle et l'inauguration de l'hôtel de ville restauré coïncida, le dimanche 3 septembre 1905, avec les fêtes communales de célébration du 75e anniversaire de l'indépendance de la Belgique.

Jusqu'à présent, l'administration communale n'a pas encore pris de décision concernant la reconstruction du monument incendié. En attendant, les services publics sont installés dans une maison particulière de la Grand'Place.

A CHATELET

De notre correspondant :

Le pain. — Depuis le 26 mai, la nouvelle organisation est entrée en vigueur : c'est le système de la régie. Neuf locaux communaux desservent la population et nos concitoyens reçoivent le pain du boulanger qui leur convient.

Depuis quelques semaines, la farine doit encore avoir passé par quelque transformation, car le pain n'est plus aussi bon qu'il l'a été naguère.

Je dois dire cependant que les habitants comprennent maintenant les difficultés que les services ont à surmonter et que le calme est revenu dans tous les esprits.

La régie, qu'est-ce donc ? Voici comment on l'entend ici : Le boulanger qui s'engageait à cuire pour la commune ne pouvait plus cuire pour les particuliers, car il faut noter qu'une bonne partie de la population a opté en faveur de la farine.

Mais certains boulangers qui possédaient deux fours se disaient que le règlement pouvait être tourné en louant un de leurs fours à leur ouvrier et qu'ainsi, il cuiraient tout à la fois pour la ville et pour les particuliers. Ce petit truc n'a pas pris. Nos édiles, dans une de leurs dernières réunions se sont montrés justement énergiques ; les boulangers qui n'avaient pas respecté les engagements pris seront exclus de la répartition des farines. Ils ne pourront plus cuire pour la ville ; ils devront se contenter de travailler pour les particuliers.

Tant pis pour eux ! Les autorités ne sauraient jamais se montrer assez sévères dans les tristes heures que nous vivons.

Le contrôleur, délégué de la Commission hispano-américaine, s'est présenté à Châtelet, le lundi 31 mai ; il s'est fait expliquer en détail l'organisation du ravitaillement. Il a constaté que le nouveau système, bien appliqué, était de nature à donner toute satisfaction aux habitants, et a félicité le personnel affecté au service des pains et farines.

Hygiène. — L'administration communale recommande aux habitants de faire bouillir l'eau de la ville avant de la boire. C'est une bonne mesure de précaution.

— Une seconde circulaire demande aux habitants d'aider l'administration à faire la chasse aux laitiers fraudeurs. Tout citoyen, dit le texte de cette circulaire, a le droit et le devoir, dans son intérêt, de signaler aux autorités les laitiers qui mettraient en vente du lait de mauvaise qualité ou qui n'observeraient pas les règles de la plus élémentaire propreté dans leurs étables ou dépendances.

— Les administrations communales, y compris Châtelet, distribuent partout une affichette recommandant aux habitants de détruire les mouches par tous les moyens dont on dispose actuellement.

Comité de secours. — Le nombre de familles secourues s'accroît journellement et le service des secours a pris une telle importance que les locaux ont été transférés à l'Ecole de musique, rue du Collège. Voici la composition du bureau du susdit Comité: Président, M. Joseph Lambillon; vice-présidents, MM. Rasneur, curé-doyen de Châtelet, et Oscar Leblanc; secrétaire, M. Oscar Bricoult; secrétaire adjoint, M. Georges Lahaye; trésorier, M. Oscar Bourguignon.

A côté des membres du bureau, il nous appartient de signaler le dévouement dont font preuve les membres du Comité et le personnel employé journellement dans les bureaux. Ceux-ci ne sont plus accessibles au public que le mardi, de 8 h. à midi ; l'après-midi étant consacré exclusivement aux écritures.

Œuvre des nourrissons. — L'œuvre, remise sur pied depuis peu, continue à obtenir le plus grand succès. Le Comité de secours alloue gratuitement et quotidiennement 300 litres de lait aux enfants en bas-âge et aux malades.

Vol. — En dépit des patrouilles militaires et d'une police renforcée, la série des vols continue à Châtelet. Le dernier en date est assez important ; des malfaiteurs se sont introduits nuitamment dans la maison Rigaux-Guyaux, place Saint-Roch. Entrés par le soupirail, ils en sont ressortis munis de coupons d'étoffe, de porte-monnaie et de broches. La police informe.

Mort au champ d'honneur. — Un enfant de Châtelet, devant lequel s'ouvrait un brillant avenir — il allait obtenir son diplôme d'ingénieur — est mort glorieusement au front. Il s'agit de M. Edouard Naye, qui demeurait avec sa mère et sa sœur, rue de Bouffioulx, et qui était le fils de M. Naye, tanneur à Châtelet. Blessé le 2 octobre, ce brave Châtelettin a succombé à ses blessures quelques jours après.

A MARCHIENNE-AU-PONT

De notre correspondant :

Marchienne-la-Philanthrope a toujours eu pour l'enfance des gâteries et des préférences. Elle ne pouvait, à cette époque si douloureuse, faillir à ses habitudes. Après qu'on eut couru aux misères les plus pressantes, assuré aux ménages nécessiteux les secours de première urgence, il était tout indiqué que l'on pensât aux tout petits, à ceux qui sont nés hier, à ceux qui naîtront demain.

Hugo, le poète grand-père, n'a-t-il pas dit :

Enfant...
... vos beaux yeux sont pleins de douceurs infinies,
... vos petites mains, joyeuses et bénies,
N'ont point fait mal encor ;
Jamais vos jeunes pas n'ont touché notre fange ;
Tête sacrée, enfant aux cheveux blonds, bel ange
A l'auréole d'or !
Vous êtes parmi nous la colombe de l'arche.
. . . .

Des initiatives généreuses autant qu'intelligentes avaient, de longue date, créé des „Consultations pour nourrissons".

A la Providence, Mme Lacanne, avec le concours du docteur Tenret, aidée des jeunes filles de l'Ecole ménagère dont elle fut si longtemps la protectrice attentive, faisait ausculter, peser les nouveaux-nés des familles des ouvriers de la puissante société industrielle et donnait aux mamans avec la compétence et le tact d'une bonne mère, des conseils et des secours.

A La Docherie, M. Léon Navez, directeur des charbonnages, introduisait dans un réseau d'œuvres sociales dont il avait pris l'initiative, une „Consultation" et une „Goutte de lait" confiées au docteur Hachez aidé de Mme Walgraffe-Henry.

Ces œuvres continuaient leur action bienfaisante, un peu isolées peut-être, ignorées de la grande masse. Elles sont maintenant au premier plan et une sœur leur est née, au centre, dans les locaux de l'Ecole ménagère communale.

M. le docteur Dugauquier, le doyen de nos médecins mais un doyen toujours alerte, a organisé, avec ses confrères, une consultation qui, dès le premier jour, a obtenu grand succès. Toute une pléiade de dames, de jeunes filles préparent journellement des rations de lait, de phosphatine, de cacao qui se sont distribuées d'après les prescriptions de la haute faculté aux poupons dont les mamans, hélas ! n'ont pas ou n'ont plus le bon lait qui doit leur assurer des joues roses et des menottes potelées.

Mme Bodson-Van de Poel a été l'initiatrice de la crèche qui prépare journellement des dîners complets pour les mamans qui allaitent leurs petits, dîners qui sont portés au domicile ou consommés sur place.

Mmes André, Beguin, Ballieux, Laigle, Legrand, Lenz, Tenret dirigent l'essaim de jeunes filles qui, devant les fourneaux tout rouges, font bouillir le lait crémeux ou mélangent phosphatine et cacao.

Et le modeste Alphonse Ballieux, qui déjà prêta à la mise en train de la cantine un concours si précieux, veille au service financier de l'œuvre, secondé par le plus actif des secrétaires: M. Louis Boels.

Avec tous ces concours, toutes ces activités, le résultat pratique est celui-ci :

140 enfants passent hebdomadairement à la consultation, et autant de rations de lait, de phosphatine ou cacao sont distribuées journellement et 40 mamans reçoivent un dîner comportant potage, légumes, viande et pain.

A la Providence, l'œuvre créée par Mme Lacanne continue sous la présidence de Mme Germeau, en qui les familles ouvrières du quartier ont retrouvé une fervente protectrice. A la ration traditionnelle de lait on a ajouté aussi de la phosphatine et des dîners pour les mamans présentes ou futures.

La Maternelle de La Docherie reçoit une clientèle si nombreuse que le dévoué docteur Hachez n'a pu suffire seul à la tâche et a obtenu l'aide de son confrère le docteur Breuer-Renaux. Toutes les semaines

près de deux cents enfants, remuants et criards, nous a dit quelqu'un, sont auscultés, pesés et autant de mamans sont conseillées sur les soins d'hygiène à donner à leur progéniture. Et pour toute cette population — l'avenir et l'espoir de la patrie — Mmes Hachez, Laurent, Brouer, Mlle Carlier et tout un essaim de jeunes filles actives et rieuses — n'est-ce pas? Mesdemoiselles Rouard et Nimal — se hâtent devant les fourneaux pour préparer les rations réconfortantes, tandis que le service de la cantine installée dans le même local veille à ce que les dîners soient prêts pour les cinquante mamans qui vont venir les réclamer.

Toutes ces œuvres, toutes ces initiatives généreuses, tous ces dévouements provoquent un sentiment d'admiration et nous consolent des misères que l'époque actuelle étale à nos yeux.

Les œuvres de l'enfance ont, dans le bassin de Charleroi, trouvé un apôtre plein de foi et de vaillance, vers qui se tendront un jour des milliers de petits bras, des bouches toutes roses pour exprimer un langage tendre comme un gazouillis d'oiseaux : — Merci, merci, ô vous la bonne Madame Marcovissi !"

DANS LE CENTRE

De notre correspondant :

La distribution d'eau de La Louvière.— La capitale du Centre vient d'être dotée d'une distribution d'eau potable que l'on s'apprêtait à inaugurer solennellement au moment de la déclaration de la guerre. La construction du monument commémoratif qu'on élevait place Maugrétout est restée en suspens en attendant des temps meilleurs.

Notre système d'alimentation en eau potable est basé sur la captation des sources du bois des vallées situées sur le territoire d'Anderlues. Le château d'eau, qui domine toute la région, a une vingtaine de mètres d'élévation et est établi sur les hauteurs du plateau de Jolimont non loin de l'église paroissiale.

Les auteurs du projet sont MM. Gorren et Valentin, ingénieurs à Bruxelles. Il a nécessité une dépense totale d'environ un million et demi.

La question de la viande. — La cherté du prix de la viande est actuellement le principal objet à l'ordre du jour dans nos centres industriels. Le public n'ignore plus que le bétail est vendu à un prix trop élevé, que les événements actuels n'excusent pas.

Des „écumeurs" achètent du bétail avant les marchés pour le remettre en vente après. Les bouchers et les charcutiers qui doivent passer par leurs exigences se voient obligés de payer des prix surfaits. Il y a des gens qui s'occupent de ce commerce sans en avoir aucune notion. C'est le consommateur qui est surtout victime de cet état de choses et trop souvent les bouchers et les charcutiers sont suspectés à tort.

Disons aussi qu'il est indéniable que le bétail tend de plus en plus à manquer. Pendant les mois d'octobre et de novembre, nos cultivateurs, craignant de ne pouvoir nourrir leur bétail durant l'hiver, ont vendu leurs bêtes à moitié engraissées, de telle façon qu'aujourd'hui il y a pénurie réelle. Ajoutons à cela que la nourriture nécessaire à l'alimentation du bétail qui leur reste est chère. Quand à la nourriture pour l'engraissement, c'est un aliment tout spécial, plus rare et plus cher encore. La viande de porc n'a jamais atteint les prix actuellement payés.

La cherté des viandes menace donc de s'accentuer s'il n'est pas apporté un remède urgent à ces différentes situations. Le seul, disent les gens compétents, est l'entrée en Belgique du bétail hollandais et américain. En attendant, nombre de nos boucheries ferment tandis que d'autres ne s'ouvrent que pour le dimanche.

Le poids du pain. — Dans plusieurs communes de la région les ménagères ont organisé un mouvement de protestation contre les fraudes dans le poids du pain. Des pains ont été repesés à qui ils manquaient 20, 30 et même jusqu'à 50 grammes. Il est de toute évidence que si l'on achète un pain d'un kilo pour 45 centimes, ce n'est pas pour avoir pareille différence de poids.

Les autorités communales devraient prendre de sévères mesures à cet égard.

Une bande de voleurs. — Une de ces dernières nuits, un important vol de six cents kilos de café a été commis à la gare d'Houdeng au préjudice d'un commerçant de la localité.

D'une enquête minutieuse ouverte immé-

A LIEGE

De notre correspondant :

L'arrêté pris par le gouverneur général à l'égard de la ville de Malines fait déjà sentir ses effets au marché de Liége. En effet, les asperges deviennent moins abondantes et les prix ont haussé, nos revendeurs les recevant presque toutes de la région interdite.

— Les deux établissements de bains de rivière sont réouverts. Celui de l'abattoir aux mêmes conditions que les années précédentes, avec entrée gratuite les mardi, jeudi et samedi après-midi. Celui de la Société des bains de la Meuse au Pont-Neuf a, dès les premiers jours, vu revenir en masse sa clientèle. Les bains sont ouverts tous les jours de 5 heures du matin à 7 heures du soir. Les conditions d'abonnement sont restées les mêmes qu'auparavant, mais le prix d'entrée n'est plus actuellement que de 30 centimes. Bientôt les élèves de nos écoles primaires seront conduits deux fois par semaine aux Bains du Pont-Neuf. Voilà de longues années que l'administration communale a pris cette mesure à la plus grande satisfaction des gosses.

— Jeudi, vers 9 h. 1/2 du matin, la nommée Joséphine L..., âgée de 52 ans, habitant à Seraing, a tenté de mettre fin à ses jours en se jetant dans la Meuse à hauteur de la passerelle. Un des spectateurs, Jean Louis, s'est lancé complètement vêtu dans le fleuve et est parvenu à sauver la malheureuse. Interrogée, Joséphine L... a déclaré être privée de ressources, se trouver sans famille et vouloir chercher une consolation dans la mort.

— Pour rébellion, coups et outrages à un agent de police dans l'exercice de ses fonctions, le nommé Godefroid-Nicolas D..., habitant 60, rue du Rouleau, a été conduit au violon.

— Le sieur Charles P... ayant volé plusieurs paquets de tabac au grand bazar de la place Saint-Lambert, a obtenu de ce chef un procès-verbal.

— Profitant de l'absence d'un négociant de Verviers qui avait laissé sa charrette sans conducteur pendant quelques minutes rue Matrognard, un audacieux filou s'est emparé d'un panier contenant 20 quarterons d'œufs.

— Une inconnue s'est fait remettre frauduleusement six chemises dans un magasin de la rue Léopold.

— Une marchande de margarine installée au quai de la Batte avait remis la semaine dernière une pièce fausse de 2 mark à un de ses clients. Sur la plainte de celui-ci, la marchande s'est vue dresser procès-verbal et la pièce a été saisie.

— Il est prudent, par le temps qui court, de se mettre en règle avec la loi. Pour n'avoir pas respecté le règlement interdisant de donner un bal public sans autorisation, le sieur Pierre B..., 347, rue Sainte-Walburge, s'est vu dresser procès-verbal.

— Ayant fait le projet de s'accorder une sortie, des femmes en traitement à l'hôpital avaient imaginé mercredi, un peu avant 11 heures du soir, de crier au feu pour faire croire à un incendie. En un instant la rue fut noire de monde et les femmes cherchèrent à s'enfuir en forçant la porte d'entrée. Les pompiers du poste d'Amercœur accoururent immédiatement sur les lieux, mais ils n'eurent pas l'occasion d'intervenir.

Cour d'assises de Liége. — Le jury a prononcé jeudi, à 7 h. 1/2 du soir, son verdict dans l'affaire des anarchistes de Tilleur. Un des inculpés, Maisse, a été acquitté; Stroobants, en raison de son jeune âge (il est né en 1897), a bénéficié des circonstances atténuantes; la Cour l'a condamné à trois ans de prison pour vol avec violence et à trois mois de prison pour port d'arme prohibée.

Marcotty, un vieil habitué de la Cour d'assises, qui a déjà été condamné en juillet 1892, n'a pu obtenir les circonstances atténuantes et il s'est vu condamner à cinq ans de prison.

Après avoir rendu son jugement, la Cour, par l'organe de M. Fasbender, président, a prononcé une petite allocution pour féliciter Me Dubois de sa belle plaidoirie du matin; c'est un débutant du barreau qui a prouvé qu'il avait de réelles qualités et une éloquence rare pour un jeune avocat. Le président a également remercié les jurés de leur complaisance ainsi que l'administration communale qui a bien voulu mettre ses locaux à la disposition de la Cour. Il a félicité aussi M. Mignon, commissaire en chef, de la bonne grâce qu'il a prêtée en lui accordant largement le concours de toute la police. A 7 h. 1/2, M. le président a déclaré close la session du second trimestre de 1915 à la Cour d'assises.

Etat civil du 4 juin 1915. — Naissance, 1 garçon; décès, 5 hommes, 3 femmes.

Hommes : Pierre Corhay, sans profession, 78 ans, rue Basse-Wez, 155, célibataire; Jacques Lambert, sans profession, 76 ans, rue Basse-Wez, 155, époux Boucha; Dieudonné Hallet, sans profession, 75 ans, à Visé, veuf Dantine ; Nicolas Schuster, colporteur, 72 ans, à Huy, veuf Berhenhon; Nicolas Jongen, comptable, 49 ans, rue Hors-Château, 114, époux Gillet.

Femmes : Anne Palisoul, sans profession, 66 ans, rue Léon Mignon, 15, épouse Plomteux; Marguerite Gosset, sans profession, 37 ans, rue Sainte-Walburge, 378, épouse Dotet; Anna Lemaire, journalière, 20 ans, rue du Plan-Incliné, 69, célibataire; Jeanne Marchal, sans profession, 66 ans, rue Font-des-Tawes, 340, épouse Renwart.

Etat civil du 3 juin 1915. — Naissances, 2 garçons, 5 filles; décès, 2 hommes, trois femmes.

Hommes : Nicolas Louveau, sans profession, 73 ans, rue des Lilas, 25, époux Méan; Alexandre Lhonneux, marchand de charbons, 57 ans, rue Fond-des-Tawes, 29, époux Dehousse.

Femmes : Joséphine Baude, sans profession, 63 ans, rue Darchis, 31, ép. Breuer; Augustine Crahay, revendeuse, 60 ans, rue Sainte-Marguerite, 412, épouse Sluse; Marie Verdin, cuisinière, 51 ans, rue Basse-Wez, 38, divorcée Fabry.

A CINEY

De notre correspondant :

La vie est à Ciney ce qu'elle est un peu partout : on ne se déplace que juste ce qu'il faut. Ordinairement, on a le choix entre un service de voitures assuré par un ou plusieurs louageurs et le chemin de fer: les dirigeables ne s'arrêtent pas encore pour prendre les voyageurs ! Ils sont d'ailleurs plutôt rares et nous n'avons guère eu l'occasion d'en apercevoir que deux dans notre ciel, semblable à „one maugeon è l'air", suivant la pittoresque expression d'une brave femme.

Trois départs de train existent pour Namur, 9 h. 7, 2 h. 7, 6 h.4, pour Arlon également trois départs, 7 h. 7, 12 h. 13, 9 h. 37.

Le voyage vers Huy par chemin de fer est long et difficile et les personnes qui vont à Liége prennent d'habitude une voiture qui les conduit à Clavier au vicinal qui part pour le Val-Saint-Lambert, aux portes de la „cité ardente". C'est avec cette région que nos commerçants de la veille et ceux qui sont nés de la crise entretiennent le plus de relations : ils utilisent pour cela le concours d'un attelage d'un ou de deux forts poneys qui font parfois de formidables randonnées, coupées naturellement de relais, comme au bon vieux temps des pataches et des postillons !

Au fur et à mesure qu'on s'éloigne vers le Luxembourg, les attelages de baudets et de chiens semblent au contraire plus en faveur et nous pourrions même citer telle localité où M. le comte promène Mme la comtesse uniquement dans un... coupé traîné par un mâtin acheté chez un manant du village.

La physionomie de l'endroit est toute différente de ce qu'elle était au début des événements. A ce moment, à peu près dans chaque quartier, un groupe formé des éléments les plus divers, se connaissant pour la plupart et se saluant à peine auparavant, avait élu son banc et s'y réunissait à tout bout de champ — chacun y venait de son tuyau, toujours également écouté et entouré. L'empressement était tel que d'aucuns en arrivèrent jusqu'à oublier de se raser et que certains visages invariablement glabres se couvrirent tout à coup de barbes ma foi ! fort imposantes et qui continuent à faire l'orgueil de leurs propriétaires !

Cela dura quelques semaines, puis, peu à peu les réunions s'espacèrent, l'un ou l'autre membre manqua d'assiduité, un second fit de même, puis un troisième, et finalement chacun resta chez soi, quelque peu déconfit et confus devant l'inanité persistante des nouvelles et des prévisions qu'il colportait et se contentant enfin sagement du Jour de guerre de „La Belgique". En général d'ailleurs les affaires avaient repris leur cours dans une certaine mesure et puis le beau temps était revenu et des légions de bêches flambant neuves firent irruption dans les jardins.

Il semble dans tous les cas que tout le monde soit à la besogne, voire les mendiants dont le nombre paraît diminuer, sans donner pour cela grande animation à la ville si calme, si endormie et que trouble seul, au moment où je transcris ces quelques lignes, la ritournelle mélancolique d'une cornemuse égarée dans nos parages car de longue date nous n'en avions plus entendue.

Un mendiant nous narrait dernièrement une histoire qui mérite, disait-il „d'aller dans la gazette". Il faut savoir qu'il a passé la soixantaine, qu'il est borgne et manchot et qu'il manque certainement de fraîcheur et de distinction avec sa besace en taille au dos et ses habits fripés. Le pauvre diable était l'hôte d'une maison de retraite naguère incendiée.

Or donc, arrêté, à l'une ou l'autre porte de la localité, par le huis entrebâillé, l'aumône lui apparut tout à coup présentée au bout d'une pincette, sous forme d'une pièce de monnaie, à sa grande stupéfaction, à son indignation plus grande encore. Aussi la refusa-t-il tout net.

Et, franchement, je crois bien que l'auteur de ce geste héroïque n'avait pas réfléchi à ce qu'il y a là d'humiliant et de cruel, quelle que soit sa terreur des microbes !

Moralité pour lui et pour tout le monde : Accompagnez votre aumône d'un bon mot et non pas d'une pincette !

LES SPORTS

CYCLISME

LES ÉVÉNEMENTS DOMINICAUX

La réunion du Karreveld

DEUX EPREUVES DE CHOIX : LE GRAND PRIX DU KARREVELD ET LE CRITERIUM DES TANDEMS.

Si le temps radieux dont nous jouissons au moment où j'écris ces lignes veut bien nous favoriser aujourd'hui encore, il y aura foule à tous les endroits où l'on „sporte", que ce soit en cyclisme, en course à pied, en jeu de balle ou en tout autre sport, et tout particulièrement au Karreveld, dont la direction se dépense vraiment sans compter pour offrir, chaque dimanche, à son fidèle public, des programmes d'un intérêt toujours renouvelé.

Aujourd'hui deux épreuves s'imposent à l'attention; la plus importante sera le Grand Prix du Karreveld, course de vitesse ouverte aux professionnels et aux indépendants. Il est hors de doute que la lutte que vont livrer à leurs aînés les jeunes indépendants nous vaudra quelques émotions et peut-être bien une surprise qui ne serait guère désagréable, mais n'anticipons pas.

Le Grand Prix a réuni un lot nombreux de concurrents. Six séries qualifieront 12 hommes et deux repêchages des séries en qualifieront 4. Ces 16 hommes se rencontreront en trois demi-finales. Il nous semble que ces demi-finales doivent se terminer par la victoire de Van Bever, Emile Aerts et Otto; toutefois, rien n'est certain et une surprise de la part d'un Rielens, d'un Jean Louis, d'un Verbist, d'un Tanghe, d'un Van Ingelghem, qui tous seront certainement en demi-finales, n'aurait rien d'étonnant. Il reste alors le repêchage des demi-finales, qui ne réunira pas moins de 13 hommes. Ici l'adresse intervient, pour le moins autant que la vitesse, et nous craignons que Jean Louis, Rielens et les autres ne puissent produire leur effort en toute sécurité et que Loviennois, maître ès-science cycliste, ne parvienne à franchir le poteau en vainqueur.

Mais des 4 hommes arrivés en finale, c'est le vainqueur du repêchage, quel qu'il soit, qui peut le moins prétendre à la victoire et nous l'écartons immédiatement. Van Bever s'est jusqu'à présent montré le plus vite, mais Emile Aerts en progrès constant, pourrait bien être arrivé à une forme lui permettant de prétendre à la victoire. Nous ne nous prononcerons pas entre ces deux hommes. Otto, qui se montra si brillant dimanche passé, pourrait bien du reste les mettre d'accord tous les deux.

Le Critérium des tandems est encore plus ouvert que le Grand Prix. Des 9 équipes réparties en trois séries, nous sélectionnerons Van Bever-Renard, Emile Aerts-Van Ingelghem et Otto-Leviennois, mais Jean Louis-Coolens, Spiessens-Tanghe, Rielens-F. Aerts et Drogné-Verbist iront vite, on peut en être persuadé. En finale, la lutte sera chaude. Nous croyons à une victoire de Aerts-Van Ingelghem devant Van Bever-Renard.

Voici le programme complet de la réunion (1er départ à 2 heures) :

Course handicap pour amateurs.

Course de 6 km. pour débutants.

Grand Prix du Karreveld : professionnels et indépendants, 1,600 m., 6 séries (2 qualifiés par séries), 2 repêchages des séries (2 qualifiés par repêchage), 3 demi-finales, 1 repêchage des demi-finales et finale à 4. — Coureurs inscrits : Van Bever, Otto, E. et F. Aerts, Van Ingelghem, Michiels, Spinnoy, Lempereur, Renard, Samson, Rielens, Van Nevele, Salmon, Deleu, Hudsyn, Tanghe, Van Ginckel, Danna, Verbist, Verstraeten, Werts, Pippe, Van Leda, Coolens, Degreef, Thomas, Machiels, Jean Louis, Kindermans, Schryvers, Vanderborght, De Jonghe, Dupont, Drogné, etc.

Critérium des tandems : 3 séries, 1 finale. — Inscrits : Van Bever-Renard, Otto-Leviennois, E. Aerts-Van Ingelghem, Verbist-Drogné, Rielens-F. Aerts, Pilatq-Hudsyn, Coolens-Jean Louis, Machiels-Beths, Spiessens-Tanghe.

Matches-poursuites pour indépendants par équipes de 3 hommes : Binst-Walravens-Jacobs, Verheylewegen-Wauters-Deleener, Wynsdau-Eeckoudt-Van Eycken, De Smedt-Beths-Verket.

Prix des places : populaires, fr. 0.25; virages, fr. 0.50; tribunes, fr. 0.75; loges, fr. 1.50; pelouses, 5 fr. — 10 p. c. sont versés au C. O. S. W. — Ouverture des portes à 1 h. 1/4.

COURSES A PIED

La réunion de l'U. A. B. au Daring

UN BEAU SUCCÈS : 238 ENGAGÉS.

Les vaillants pionniers de la course à pied que sont les dirigeants de l'Union Athlétique de Bruxelles ont tout lieu de se féliciter du succès venant récompenser leurs efforts et ils peuvent s'attendre à voir un public nombreux entourer le terrain du Daring C. B., chaussée de Jette, où ils organisent leur réunion d'aujourd'hui, au profit des prisonniers de guerre. En effet, pas moins de 233 athlètes ont envoyé leur engagement et chacune des épreuves sera disputée par un champ brillant et nombreux de concurrents.

Voici le programme et les inscrits (premier départ à 3 heures) :

100 yards plat scratch : V. Jacquemin, Willockx, Michel, Dendauw, Stroobant, Tisson, M. Versé, A. Steenbergen, Van Buggenhout, Wouters, Gevers, Moureau, Wauters, Deliewe, Stomp, Lambotte, R. Van Daele, Cludts, Verhulst, Moreaux, Verstruif, Collette, Stubbe, Roels, J. Lauffer, Jusseckens, Vander Elst, Sellecaerts, M. Clabots, Morenhout, Wagemans, Vandenbreeden, Rip, Gits, Vandevyver, H. Willems, G. Willems, Ketels, Hendrickx, M. Lauffer, J. Oleffe, Deneubourg, Ruttens, Bulens, Daams, Wauters, Keppens.

800 mètres plat scratch : M. Versé, Vanden Eynde, Parentani, Vande Vondel, André, Vanderheyden, Moureau, Dewan, Mammouth, A. Ghys, Beele, Depauw, Moreaux, Lambotte, R. Classen Dardenne, Thoen, Vandendaele, Is. Vignol, Baudet, Peeters, Joffre, Tomers, P. Debouille, H. Willems, A. Willems, Debacker, Josselet (Stade Namurois), M. Van Daele, Neckebroeck, Beyloos.

Saut en hauteur avec élan : Coorens, Dejoie, Banneux, Vanderwinden, wan Hamme, Maelschalck, Wauters, Verhulst, Hottia, Vanheerswynghels, Riche, J. Oleffe.

2,500 mètres relais, par équipe de 10 coureurs. — Excelsior Sport Club : Jacquemin, Willocx, Michel, Dendauw, Stroobant, Vanden Bergh, Vande Vondel, Parentani, Malfeson.

Union Saint-Gilloise : A. Steenbergen, André, Vanderheyden, Van Buggenhout, Wouters, Vanderwinden, Vander Pooten, De Smedt, Sevreyns, Cmutte.

Racing Club de Bruxelles : David, Stomp, Lambotte, Dewan, R. Van Daele, J. Oleffe, Beele, Cludts, Wauters, Deliewe.

Daring Club de Bruxelles : Geerts, Coenen, Collette, R. Classen, Leenaerts, Stevens, Loréa, Ferraro, Dardenne, Hottia.

Union Athlétique de Bruxelles : Is. Vignol, Thoen, Vandendaele, Peeters, Baudet, J. Sodermans, De Condé, Tisson, Coorens, Stubbe.

Education Physique de Schaerbeek : Clabots, H. Willems, Rip, Joffre, N. Decorte, Somers, P. Debouilée, A. Willems, Vander Elst, Lauffer.

Cercle Sportif de Schaerbeek : Bulens, Ruttens, Deneubourg, Daams, D'Haemer, Neckebroeck, Wyffels, Keppens, Gérondal, De Greef.

Course d'obstacles (steeple-chase), 1,000 m. scratch : Vanden Eynde, Peeters, Gevers, Delloye, Mammouth, Wauters, A. Ghys, Depauw, Verhulst, Vanheerswynghels, Collette, Is. Vignol, Thoen, Baudet, mandendaele, Riche, Joffre, Somers, P. Debouille, L. Debouille, E. Willems, A. Willems, Roels, Vander Elst, Debacker, Josselet, Gérondal, Neckebroeck, Beyloos.

1,000 m. pour coureurs et footballers scolaires : b. Sodermans, Bulterys, Hofmans, Milecan, Raynaert, Decondé, Wouters, André, Delloye, A. Ghys, Timmermans, Hottia, A. Classen, Windelinckx, H. Willems, Hendrickx, L. Debouille, Voens, Hargenbuch, James, Georgey, Edmond, Simon, Cornelis.

2,000 relais fixes de 75 m., par équipes de 4 coureurs. — Excelsior Sports Club : Parentani, Vande Vondel, Vanden Bergh, Pintens.

Racing Club de Bruxelles : David, Dewan, Lambotte, Beele.

Daring Club de Bruxelles : Coenen, R. Classen, Leenaerts, Dardenne.

Union Athlétique de Bruxelles : Is. Vignol, Thoen, Vandendaele, Peeters.

Cercle Sportif de Schaerbeek : Bulrns, Ruttens, D'Haemer, De Greef.

Cyclo-cross : Octave Delloye, Delmoitié, Guillini, A. wanden Eynde, Bilteryst, Debacker, Voets, N. Delporte, Somers, P. Debouille, Crupeland, Mester, Leemans.

50 m. pour footballers : Verstappen, Meert, Minten, Boschmans, Verderschrick, M. Versé, Luyckx, Allard, Vankeerbergen, A. Versé, Maelschalck, Gevers, Borremans, Rotsaert, Dewitte, Goossens, L. Clabots, Hendrickx, R. Lauffer, M. Lauffer, Gits, J. Oleffe.

500 m. pour footballers : Verstappen, Meert, Minten, Boschmans, Verderschrick, Vankeerbergen, Is. Vanden Eynde, Moureau, Gevers, Borremans, Rotsaert, Goossens, Dewitte, Jacquet, L. Clabots, Hendrickx, R. Lauffer, M. Lauffer, Gits.

Traction à la corde ; La Continentale, Uccle Sport, Sporting Anderlechtois, Union en Avant-Supporters, Groupe sportif Brasserie Verschueren, Union Athlétique de Bruxelles, Daring Club, Education Physique de Schaerbeek.

Quelques renseignements.

L'entrée des coureurs engagés se fera par l'établissement de M. J. Robyn, „Brasserie du Daring", où se fera également la distribution des dossards à partir de 1 h. 1/2. Après 2 h. 1/2, plus aucun dossard ne sera délivré. Les scolaires devront présenter ou bien leur licence de l'année 1914 ou bien une carte d'identité.

Les concurrents qui ne se présenteront pas à l'appel du starter, dans l'épreuve où ils sont engagés, seront considérés comme non partants. A eux à veiller, dans l'intérêt du public, au moment où ils ont à se présenter en piste.

Les portes donnant accès au public s'ouvriront à 2 heures et le premier départ sera donné très exactement à 3 heures.

Enfin, les organisateurs ont établi les prix des places à la portée des bourses les plus modestes : populaires, fr. 0.25; premières, fr. 0.50, et tribunes, 1 fr., ceci afin d'encourager le public à venir nombreux à la belle réunion que les dirigeants de l'U. A. B. ont organisé, dans le but de venir en aide à nos prisonniers sportifs.

FOOTBALL

Les matches d'aujourd'hui

TOURNOI DU RED STAR.

2 h., Schaerbeek Sports-Red Star II.
4 h., Red Star I-F. C. Anderlecht.

TOURNOI DE L'ALL. SP. MOLEN.

10 h., Union Jettoise II-Union Anderlecht.
2 h., Eclair F. C. I-S. C. Forest I.
4 h., Alliance Sportive-Sparta Jette II.

AUTRES MATCHES.

3 h., S. C. Forest II-Union Ixelloise II.
2 h., S. C. Forest III-Brussels F. C. III.
4 h., S. C. Forest IV-Un. Anderlecht IV.
5 h., C. S. Schaerbeek (scol.)-Excelsior S. C. (scol. mixte).

A LIEGE.

LE CHAMPIONNAT PROVINCIAL.

10 h., S. C. Bois d'Avroy II-Ser. F. C. II.
3 h., Jemeppe F. C. I-Fléron F. C. I.
4 h. ½, Tilleur F.C. I-Seraing F.C. I.
(Ces trois derniers matches sur le terrain du Tilleur F. C.)

A MARCHIENNES.

3 h., Marcinelle S. A. I-Marchienne Sport II.
3 h., Marcinelle S. A. II-Charleroi Standard I.

JEU DE BALLE

A la Place du Conseil

Aujourd'hui, première journée éliminatoire du Tournoi de charité organisé par Cureghem - Espoir. Les luttes promettent d'être fort intéressantes et très disputées, Lacken et Schaerbeek s'étant renforcés pour la circonstance. Dans ces conditions, le Sablon aura bien du mal de triompher.

Voici les parties qui seront en présence : Schaerbeek (Putmans), Sablon (Rodange) et Laeken (Méganck).

Première lutte à 2 heures

A Châtelet

Aujourd/hui, à 2 heures, place Saint-Roch, lutte de revanche entre les fortes parties de Gilly (Colson - Thirionnet) et Charleroi (Wauthelet-Hennin). Désigner un vainqueur est chose impossible, les équipes étant toutes deux de premier ordre.

La recette sera versée au Comité local de secours.

SPORT CANIN

Au Racing C. B. Vivier d'Oie

Les réunions organisées au terrain du Racing Club par le Greyhounds Club de Belgique amènent de plus en plus de monde au Vivier d'Oie.

Le programme de dimanche comporte des épreuves nouvelles très intéressantes. Voici nos préférences pour chaque course :

Prix des Fraisiers : handicap de catégorie, 250 m. — Nous désignons New Luck.

Prix des Pruniers : handicap pour tous greyhounds. — Nous désignons Jimmy Cary.

Première Poule russe, pour tous greyhounds. Cette course se court en 4 séries de 3 partants, les gagnants étant qualifiés pour la finale; 150 m. en ligne droite. — Nous désignons Pégase.

Prix des Pommiers : obstacles scratch pour tous greyhounds, 380 m. — Nous désignons Mistelle.

Prix des Groseillers : obstacles handicap, 200 m. — Nous désignons Tanagra.

Prix des Cerisiers : obstacles handicap, 380 m. — Nous désignons Sénator.

La réunion commencera à 3 heures.

A Anvers.

La Réunion du Whippeting Club anversois

Aujourd'hui dimanche, à 3 heures (h. b.), à l'hippodrome d'Hoboken (Moretusburg) aura lieu la 3e réunion de courses de whippets, organisée avec le concours du Whippeting Club Anversois. Nos pronostics :

1re course : La Flèche, Petit Rat.
2e course : Pompadour, Zut.
3e course : Flying Fox, Fishmonger.
4e course : Tigre, Mlle Nitouche.
8e course : Petit Rat, Kiss.

FINANCE, COMMERCE, INDUSTRIE

(Reproduction interdite.)

Tramways de Madrid et d'Espagne

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 31 mai dernier. Y assistaient, une demi-douzaine d'administrateurs et commissaires, deux actionnaires et trois journalistes. Ces derniers ont été autorisés à écouter la lecture du procès-verbal — faite avant la lettre — mais on dû ensuite se retirer sans pouvoir assister à la séance officiellement convoquée. Nous sommes par suite dans l'impossibilité de rien dire aux actionnaires des renseignements qui y ont été donnés et des discussions qui y ont peut-être surgi. On nous permettra de le trouver regrettable et, sans doute, penseront comme nous tous les capitalistes qui, depuis de longs mois, sont autant dire privés de nouvelles concernant leur portefeuille. En vérité, l'initiative que nous avons prise pour qu'il en soit autrement mériterait d'être encouragée d'autre sorte.

En ce qui concerne les résultats de l'exercice 1914, nous extrayons du rapport officiel les quelques renseignements suivants :

La quote-part dans le bénéfice général de tous les réseaux se monte à fr. 925,420.65, et en y comprenant le report de l'exercice précédent, 27,029 fr., la rentrée totale se chiffre par fr. 952,449.65.

De ce montant, il y a lieu de déduire :

Impôts et contributions,	fr.	54,794.20
Frais d'administration,		30,202.88
Dépenses extraordinaires,		2,861.23
Frais de direction,		274,754.16
Intérêts,		221,322.81
Au total,	fr.	583,935.28

Le solde en bénéfice est donc de 368 mille 514 fr. 37, réparti comme suit :

Amortissement,	fr.	219,771.67
Réserve légale,		8,835.68
Dividende fr. 12.50 aux act. priv.,		125,000.—
Solde à reporter,		14,907.02

Faute de documentation ou d'éclaircissements plus amples — peut-être que les deux actionnaires présents ont obtenu toute satisfaction à ce sujet —, nous restons rêveur devant l'importance des „Frais de direction", fr. 274,754.16 et encore fr. 2,861.23 de „Dépenses extraordinaires".

Les recettes totales d'exploitation des réseaux se sont élevées en 1914 à 10 millions 250,344 pes. 38, en augmentation de pes. 440,826.65 sur celles de l'exercice précédent, pour des parcours respectifs de 15,455,950 et 14,678,862 voiture-kilomètres.

Le réseau général a été augmenté de 402 mètres de voies, ouvertes à l'exploitation le 18 mai 1914.

En janvier dernier, un prolongement de ligne de 900 mètres environ a été également mis en exploitation. La procédure administrative se poursuit actuellement auprès des autorités pour d'autres demandes d'extension du réseau.

Les travaux de construction des installations nouvelles où doivent être réunis une grande partie des remises, les ateliers, les magasins, ainsi que les bureaux de la direction sont en voie d'achèvement et l'on en espère la terminaison pour le courant de cette année.

Fédération Française et Belge de Tramways

Les bénéfices de l'exercice 1914, dont il a été rendu compte à l'assemblée générale annuelle du 1er courant, se sont élevés, en y comprenant le solde de fr. 1,523.57, reporté de l'exercice précédent, à 319 mille 396 fr. 27.

Ils ont reçu l'affectation suivante :

Réserve légale	fr.	15,893.18
Dividende de 9 francs aux 29,613 actions de capital non amorties		266,517.—
et aux 387 actions amorties à verser au fonds d'amortissem.		3,483.—
Solde à reporter		33,503.09

Les bilan et compte de profits et pertes ayant été adoptés, l'assemblée a donné décharge de leur gestion aux administrateurs et commissaires et réélu MM. François Empain, administrateur et Maur. Dutillieux, commissaire, dont le mandat était venu à expiration.

Douze actions de capital remboursables ont été tirées au sort.

Le dividende est payable depuis le 2 courant.

Le rapport du Conseil d'administration fournit quelques renseignements sur les entreprises dans lesquelles la Fédération est intéressée : à retenir que les Chemins de fer vicinaux Ostende-Blankenberghe, Ostende-Nieuport-Ypres et extensions ont fortement souffert des événements de la guerre qui se sont développés sur notre littoral.

Tramways de Rotterdam

Nos lecteurs n'ignorent pas que la Société belge des Tramways de Rotterdam a en portefeuille la grande majorité des titres de la „Rotterdamsche Electrische Tramweg Maatschappij". Les recettes de la Société exploitante pour le mois de mai 1915 sont en augmentation sur celles réalisées en mai 1914: fl. 201,619.40, contre fl. 200,910.41. Toutefois, pour l'exercice qui a commencé en juillet 1914, les recettes sont en diminution : pour les onze premiers mois, elles se sont élevées à fl. 1,966,138.97 contre fl. 2,068,338.08 pour la période correspondante de l'exercice 1913-14.

Bourse de New-York

Séance du 2 juin. — A l'ouverture, le marché est ferme et animé. Les cours s'alourdissent ensuite momentanément et le marché redevient ferme jusqu'en clôture.

Bourse de Londres

Séance du 3 juin. — On ne s'occupe guère des emprunts d'Etats ni des actions de chemins de fer anglais.

Le compartiment des valeurs américaines est très ferme.

Sur la publication de recettes peu satisfaisantes, les actions de chemin de fer argentins sont faibles.

Mines sud-africaines, fermes sur des achats pour compte de l'Union sud-africaine.

Lourdeur des actions pétrolifères.

Rio-Tinto, 59 3/4.

Bourse d'Amsterdam

Séance du 4 juin. — Les valeurs américaines sont très demandées et les cours sont généralement en avance importante sur ceux pratiqués hier.

Les actions pétrolifères sont calmes, mais soutenues.

On reste bien disposé à l'égard des valeurs de plantations et des actions de tabacs.

Mines, sans affaires.

Fermeté des valeurs caoutchoutières.

Cours soutenus en fonds d'Etats.

Comptoir commercial congolais

Nous avons, dans notre numéro du 3 juin, inséré une information relative à cette Société. Cette information était erronée: cela ressort du moins d'un communiqué que nous venons de recevoir et qui affirme que l'assemblée générale ordinaire, dont la date est statutairement fixée au 7 juin prochain, ne sera pas ajournée.

Lots turcs

Tirage du 1er juin.

Le n. 709225 est rembours. par fr.	400,000
Les n. 1468679 et 483302 id.	4,000
Le n. 946497 id.	2,250

BOITE AUX LETTRES (1)

Jean de L... — Il ne nous est, jusqu'à présent tout au moins, pas permis de publier ce renseignement.

Andréas. — Nous vous remercions; l'affiche en question n'a jamais existé. (Reçu fr. 0.25.)

Un lecteur assidu. — 1° Le nécessaire a été fait pour les cigares. Merci; 2° votre observation est juste; vous avez avantage à vous référer au guide qui vient de paraître il y a quelques jours.

E. L. S... — 1° Vous pouvez nous envoyer les livres que vous nous offrez; nous en ferons le meilleur usage; 2° les limaces sont très sensibles aux produits caustiques (chaux vive, etc.). A mon avis, il faut circonscrire la parcelle envahie, au moyen de chaux vive et mettre des pièges, c'est-à-dire du son, en dessous de tuiles. Les limaces aimant la fraîcheur, s'y rassemblent. Il suffit alors de les écraser.

Pour les vers de terre, employer l'engrais magnésien basique, vous aurez de superbes légumes; de plus, la vermine disparaîtra. (Reçu 1 franc.)

Jacquet, 17, Mons. — Vous pouvez vous adresser : Buckinckx, 5, quai des Tanneurs, Liége. (Reçu fr. 0.50.)

Ed. Devroy. — 1° Voir réponse ci-dessus; 2° en ce moment, nous ne voyons pas de capitalistes susceptibles d'engager de fortes mises dans une affaire de ce genre.

L. H..., Mons. — Voir notre réponse : Jacquet, 17, Mons. (Reçu fr. 0.50.)

Ac. d'A... — Si cette personne est veuve et si son fils était reconnu comme soutien de veuve, elle a droit à la rémunération. (Reçu 1 franc.)

PETITE CORRESPONDANCE DE CHARITÉ

A Albert. Si vous voulez passer à mon bureau, je vous donnerai l'adresse du monsieur au nom de qui j'ai fait la proposition qui a retenu votre attention.

Ce n'est pas un mince cadeau que m'a fait M. A. K..., du 111, boulevard Léopold II. Je lui suis très reconnaissant de m'avoir fait parvenir cette voiture d'enfant.

On m'a fait remettre de la part de la petite Adèle, deux paquets d'étain. Je souhaite que la petite Adèle gambade en liberté dans la huitaine.

Un gros paquet de linge d'homme „Pour que Mignon ne me respecte plus". Le vœu est bizarre, mais je ne vois aucune espèce d'inconvénient à ce qu'il se réalise.

Gratitude à V. H..., qui m'envoie deux chapeaux, un pantalon et une paire de chaussures.

De Germaine D..., en remerciement pour les bons soins donnés à Louis M..., en Angleterre, six paquets de tabac de la Semois et une superbe pipe. Vous verrez, Mademoiselle, comme Louis M... sera beau !

J'ai un petit camion automobile couvert à vendre au prix de 900 francs — qui est un prix dérisoire. S'il peut faire votre affaire...Je n'ai pas besoin de dire qu'il est en état de marche et que tous les organes en sont en excellent état.

Cette personne a vendu jusqu'à son matelas... Sa fille est malade, anémiée par suite de privations... La misère, quoi ! La mère et la fille sont blousières, très bonnes blousières. Elles ont toujours travaillé pour une des grandes maisons de la place. Si vous pourriez leur faire faire des tas de blouses et même moins elles vous en sauraient un gré infini et moi aussi.

M. Vautour fait des siennes. Il a saisi — qu'il les garde et essaie de les vendre au diable qui probablement n'en voudra pas — les meubles de cette Américaine et de sa fille qui est devenue Anglaise par son mariage. Mais voici ces deux femmes et les deux bébés de l'Anglaise sur le pavé. Ne croyez-vous pas, vous qui pourriez mettre à leur disposition deux chambres, qu'il y a un point d'honneur à le faire ? Que ces deux chambres se trouvent au plus vite, pour l'amour de tout ce que vous voudrez !

Une dame serait infiniment reconnaissante à une personne ayant eu un fibrone interne, guéri sans opération, de se faire connaître pour des renseignements à ce sujet. Remerciements anticipés. Prière d'écrire sous pli cacheté à Mme Goffin, 55b, rue de l'Arbre-Bénit.

Nombre de personnes m'ont demandé à qui elles devaient s'adresser pour se procurer le produit l'Abondance, aliment complet pour volaille, dont il a été question ici. Le fabricant de ce produit est M. Buckinx, quai des Tanneurs, 5, à Liége.

Bon voyageur de commerce cherche représentation. S'adresser à notre Comité de secours.

P. R..., Verviers.— Nous vous écrivons.

Les Petites Abeilles seraient très reconnaissantes à la personne qui voudrait bien leur procurer un berceau.

Du 40 de la rue du Mail, avec la mention „Que Dieu protège la Belgique et ses Souverains", me sont envoyés un costume blanc de dame, des objets de layette, des cols, des échantillons d'étoffe, des feuilletons et des timbres. Très, très reconnaissant.

Deux jupes, une jaquette, un drap, une taie d'oreiller et deux chemises. Autant de mercis qu'il y a d'objets.

Je suis vraiment très morfondu de recevoir tant de lettres qui me signalent la façon vraiment trop cavalière avec laquelle certain receveur de tramway traitent nos soldats mutilés. Il ne se passe pas de jour que l'on ne me signale l'une ou l'autre de ces écœurantes vexations. Tantôt, c'est un receveur qui fait descendre un de ces glorieux soldats parce qu'il lui manque cinq centimes; tantôt, c'est un autre qui se refuse à faire le change d'un billet un peu gros. Bref, les faits succèdent aux faits et je ne puis pas ne pas attirer l'attention des dirigeants de nos sociétés de tramways sur ces actes de mauvais gré. S'il est vrai, comme me l'affirme une de mes correspondantes, qu'un de ces receveurs a été révoqué pour des faits de l'espèce, moi, qui ne me suis jamais réjoui du malheur de personne, je déclare que je ne puis pas regretter que cet homme soit tombé dans la misère. Cette correspondante qui me signale ces plaintes m'envoie des livres et des cahiers non complets pour les braves dont je viens de parler, des „chichis" pour Mme J. Van Diest, une paire de boucles d'oreilles pour notre Tombola, ainsi que des passe-partout et des objets à broder.

Beaucoup d'objets de ménage dans un grand panier. Vive reconnaissance.

Une petite Liégeoise, très allante, tout à fait gentille et sérieuse, voudrait que je lui trouve une place de bonne d'enfant. Elle aime les gosses et son rêve est de pousser une petite voiture dans laquelle gigoterait un mioche.

Une malheureuse femme, réfugiée de province, dont le fils est actuellement au front, est tombée malade et a dû subir une opération délicate. Elle va entrer en convalescence, mais n'a pas de quoi délasser ses membres endoloris sur la misérable couchette qu'elle partageait, avant sa maladie, avec les trois enfants qui sont encore auprès d'elle. Nous faisons un appel pressant auprès de nos compatissants lecteurs pour obtenir, si possible, un matelas de laine qui puisse reposer doucement notre protégée du-

(1) Nous prions instamment ceux de nos lecteurs qui nous demandent des renseignements de joindre à leur demande une obole pour les pauvres de notre „Comité de Secours".

rant sa période de retour à la santé, période qui sera peut-être bien longue...

Si, par la même occasion, il pouvait nous être remis quelques bouteilles de vin destiné à tonifier notre malade, ce serait avec la plus vive joie que nous irions offrir ce supplément de réconfort à cette brave et digne femme.

On serait heureux d'avoir des nouvelles de M. le commandant Lardinois, du 14e régiment de ligne, qui combattait, il y a deux mois, au front sur l'Yser et dont on n'a plus rien appris depuis lors. Ecrire le cas échéant à M. Elie Goudeau, place du Trieu, à Courcelles.

Quantité de cols et de manchettes. Quantité de mercis.

Sept paires de vieux godillots de la part du petit Colon, pour qu'il revoie bientôt sa petite mère.

Sans le merci, Madame, puisque tel est est votre désir.

Grand merci au 33, de l'avenue des Saisons, qui m'a fait cadeau d'un bon lit, de vêtements d'homme, de chapeaux, de cols et de cravates.

Est-ce que vraiment je ne trouverai rien pour cette jeune fille dont j'ai parlé il y a quelques jours, qui est si bien éduquée, tant instruite, qui pendant tant d'années a tenu les écritures de son père, qui, je crois l'avoir dit, est un très honorable industriel ? Je l'ai vue, cette jeune fille, et je puis en répondre à tous les points de vue.

Feuilletons, magazines, chaussures pour notre Hôpital. Grand merci.

Trois paires de chaussures en bon état. Reconnaissance à l'anonyme qui me les envoie.

Des cols, un gilet, des chemises. Vive gratitude.

Si vous croyez que le petit Edgar de l'avenue Princesse Elisabeth n'a pas de cœur, vous vous trompez du tout au tout. Cet enfant est très charitable. J'en vois la preuve dans la remise qu'il m'a fait faire de cet immense panier contenant des chapeaux, des chaussures, des cols, des cravates, des ceinturons, des vêtements de femme et des gants. Du linge de femme et d'enfant, des bretelles, des bas et des chichis pour Mme J. Van Diest.

Sous le couvert de cette mention : „Si peu que ce soit, quand même aidera", je reçois deux paquets de linge. Grand merci.

Des milliers de billets de tramways dans un papier rouge. Gratitude.

Mme M. 43, à remis à notre service de camionnage un paquet contenant des chemises de jour et de nuit, des corsages, des chapeaux, des chaussures, des gants, du papier d'argent et des timbres. Ma plus vive reconnaissance.

Mme X..., de la rue Le Tintoret, 33, que je remercie de tout cœur, m'a fait parvenir trois chaises et une grande boîte contenant des objets divers : vêtements de femme, chaussures d'enfants, sacoches et cuirons pour Mme J. Van Diest.

C. C..., de l'avenue Eugène Demolder, m'envoie du vieux linge avec lequel on pourra en faire du neuf ! Grand merci.

De la part de Madeleine, Suzanne et Simone, de l'avenue de la Chasse, 165, pour recevoir leur papa en bonne santé : Une paire de bottines fourrées, une paire de babouches, une paire de souliers d'homme, deux paires de souliers de femme, cinq cravates, sept petites robes d'enfant, un paletot, une blouse, un tablier et un polo. Grand merci.

Les élèves de l'école n° 2 (garçons), du quartier Maritime, me font remettre —c'est le quatrième envoi et j'en suis bien heureux — une boîte de timbres et trois boîtes de billets de tram. J'aime beaucoup les élèves de cet école.

De L. V. B..., Montagne de la Cour : des vêtements de dame, du linge d'enfant, une toile cirée, des déchets d'étain et des timbres. Vive reconnaissance.

Tout un gros paquet de timbres. Grand merci.

Deux jolis tabliers pour une fillette nécessiteuse. C'est M. L. Poot, de la rue de l'Eglise, à Jette, qui me les envoie et que j'ai ainsi l'occasion de remercier.

Petite Madeleine, tu es un bon petit cœur. Ces langes et ces robes d'enfant que tu m'as envoyés feront plaisir à certaines de mes protégées.

Il n'a pas échappé à la maison Strauwen, 21, rue Marché aux Herbes, que nous avions besoin d'objets de layette. La preuve en est qu'elle m'en envoie toute une boîte dont je lui suis bien reconnaissant. J'ai à la remercier aussi pour cet autre paquet qui contenait du linge d'homme. Je ferai prendre le berceau que M. Strauwen veut bien m'offrir.

Les personnes dont le nom est indiqué ci-dessous sont priées de passer à notre Comité de secours, les mardi ou samedi, de 10 à 12 heures :

N. N. 102, W. C.

CAISSE DES MALHEUREUX

Pour que Dieu me renvoie mon fils Georges en bonne santé et que Notre-Dame de Lourdes préserve mes neveux qui sont en France	1.00
De Bella pour avoir des nouvelles de Roro	0.25
D'une Dinantaise, pour sa jeune concitoyenne qui doit être opérée	1.00
Remerciement à „La Belgique" pour un service rendu	5.00
De Jean La Rotie	1.00
De L. W..., pour la famille du gendarme B...	2.00
Pour la remise d'une lettre à Alost	2.50
Anonyme, pour acheter du cuir	1.00
De la part de Mme Rosa C. H..., de Schaerbeek, pour les deux bons vieux Liégeois, ses compatriotes	1.00
Pour que l'on ne coupe pas la jambe de la gentille fillette de 14 ans	5.00
De la rue Bara, pour que l'on ne coupe pas la jambe de la fillette de 14 ans	12.50
De la part de la veuve d'un de mes anciens concitoyens, pour que l'on ne coupe pas la jambe de la petite jeune fille	20.00
De la même, pour la petite Maria	5.00
De la même, pour guérir la rougeole de Nenette	10.00
De la même, pour permettre l'opération que l'on doit faire à la jeune Dinantaise	5.00
De la même, pour mes pauvres	10.00
M. H..., dans l'espoir d'avoir bientôt de bonnes nouvelles et pour qu'on ne coupe point la jambe de la petite jeune fille	25.00
Pour la jeune Dinantaise qui doit être opérée, avec souhaits de guérison. De L. D...	20.00
De la part de Mlle Lynter, pour laquelle M. André, etc.	3.00
De M. Maurice V..., dont je transmets la lettre à qui de droit	1.00
Mme Kirsch, pour l'anniversaire du décès de sa jeune fille en remplacement de fleurs. En faveur des prisonniers belges. Pour deux Caissettes	5.00
Coco rentre chez lui bientôt	0.25
Si Cocotte a tenu ses engagements, il l'a fera venir vite auprès de lui	0.25
Coco loin de sa Cocotte a senti combien elle lui était chère	0.25
C'est pour Cocotte, que Coco reste et rentre	0.25
Pour que l'enquête que fait la présidente des employés sans travail, la baronne de G..., de Mons, soit impartiale, il est nécessaire qu'elle entende les deux cloches	1.00
Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son, chère baronne	0.50
Une femme belge propose aux cœurs généreux, qui ont offert tant de boules et douceurs aux petites filles d'Aerschot, de suivre son exemple en envoyant leur obole pour la petite fille à laquelle on pourrait devoir couper la jambe, faute des soins nécessaires appropriés à son état	10.00
De notre excellent dépositaire Van Diest	10.00
De Soignies	1.50
Pour que l'on ne coupe pas la jambe à la fillette de 14 ans	20.00
Pour 10 numéros de „La Belgique"	1.00
Pari perdu entre mon meilleur ami et moi	5.00
Pour que l'on ne doive pas couper cette pauvre petite jambe et que beaucoup de cœurs charitables entendent l'appel ému du Vieux Mendigot. Anonyme	10.00

Je me suis occupé, dans la Correspondance de charité, d'un certain boucher qui avait perdu son portefeuille. J'ai reçu pour lui, un total de fr. 30.35, dont ci-après le détail :

Le patron, rue de Pavie 10 fr.; Le chef de la maison Léon, 2 fr.; Pour que le garçon me porte un rosbif, 1 fr.; Le vieux et Lazare, 1 fr.; Un client, fr. 0.50; Un client, 1 fr.; M. B., 1 fr.; Mme E. A., 2 fr.; Verviers, 1 fr.; L. Moraine, fr 1.25; Deux sœurs de S. E. le M. de V., 2 fr.; Mlle J. L., fr 1.50; Une cliente, fr 0.10; E. D., pour le garçon boucher, 1 fr.; Un Monsieur, 5 fr.

Affiches, Arrêtés et Avis allemands

Berlin, 4 juin :

Le „Journal de Francfort" annonce que, le 31 mai, un sous-marin allemand a fait sombrer un croiseur auxiliaire anglais de 12,000 tonnes, pas de l'île de Strato, et que, le 2 juin, un sous-marin allemand a torpillé un croiseur-cuirassé anglais, près de Tenedos.

Londres, 5 juin :

Le „Times" mande: Les pertes anglaises depuis le 29 mai sont de 11,000 hommes.

Circulation des véhicules automobiles

Le gouvernement général vient de publier l'avis suivant concernant les détenteurs et conducteurs d'automobiles et de motocyclettes :

— Le n° 79 du Bulletin des lois et arrêtés contient un arrêté relatif à la circulation des autos privées en Belgique.

Conformément à cet arrêté, tous les véhicules automobiles (voitures et motocyclettes) appartenant à des particuliers doivent être déclarés jusqu'au 20 juin 1915 au „Bureau d'inscription des automobiles" (Kraftfahrstelle) de l'arrondissement dans lequel ils se trouvent. Il est délivré un certificat constatant que la déclaration a été faite. Les autos qui sont déjà l'objet d'une saisie mais sont restées en possession des particuliers doivent être aussi déclarées.

A l'avenir il n'est permis d'utiliser que des autos pour lesquelles le gouvernement général a remis un permis de circuler. Un tel permis ne peut être accordé que pour des raisons d'intérêt public. Le fait de payer l'imposition ne donne nullement droit à un permis. En outre, comme auparavant, personne ne peut utiliser une auto privée sans être en possession d'un permis spécial (Mitfahrerlaubnis : autorisation d'utiliser l'auto).

Toutes les autos autorisées à circuler doivent porter une nouvelle plaque. Il est défendu, sous peine d'être puni, de circuler avec les anciens numéros ou sans plaque.

En cas de contravention à l'arrêté, l'auto, les pneus et l'essence pourront être confisqués; si les intérêts militaires sont lésés, l'affaire sera portée devant un tribunal de guerre. Par conséquent, il convient que tous les intéressés prennent exactement connaissances des dispositions du nouvel arrêté.

Etablissements publics.

Arrêté du gouverneur de Bruxelles en date du 5 juin :

A partir du 6 courant, les établissements publics (cafés, restaurants, théâtres, magasins, etc.) de l'agglomération bruxelloise pourront rester ouverts jusqu'à minuit (h. E. a.).

Faits Divers

LES ACCIDENTS DE VOIRIE. — Hier soir, Mme C..., demeurant rue du Parnasse, descendait en vélo la rue du Collège, lorsque, en arrivant rue Malibran, elle alla se jeter sur un camion de brasseur. Elle parvint heureusement à s'accrocher au camion et resta ainsi suspendue entre les deux roues. Le conducteur arrêta aussitôt son attelage ; néanmoins, la cycliste a été sérieusement blessée. Après avoir reçu les soins d'un médecin, elle a été ramenée à son domicile.

TEINTURERIE
Alph. DE GEEST, 33-41, rue de l'Hôpital.
Teinture et nettoyage de vêtements et ameublements. Noir spécial pour deuil.
PREND ET REMET A DOMICILE
21437

LE FEU. — Samedi matin, les différents postes de pompiers de la ville furent prévenus qu'un incendie venait d'éclater rue de l'Etuve, dans le magasin de Mlle D... Des secours furent immédiatement envoyés sur les lieux. A leur arrivée, les sauveteurs constatèrent qu'il ne s'agissait que d'un violent feu de cheminée qui fut maîtrisé au bout d'un quart d'heure.

SANATORIUM DE MONT-SUR-MEUSE (LUSTIN)
Traitement des maladies de poitrine. Prix réduits. Renseignements : rue du Congrès, 22, Bruxelles.
25600

LES CAMBRIOLEURS. — Des malfaiteurs se sont introduits par le toit dans la maison de M. De W..., rue Montoyer, en passant par les toits de deux maisons voisines ; ils ont fracturé les meubles mais ont été dérangés dans leurs opérations, car ils n'ont emporté que quatre étuis à cigarettes en argent et quelques objets d'argenterie ; d'autres objets étaient prêts à être emportés. M. l'officier De Paul, d'Ixelles, procède à une enquête.

BOAS, ETOLES, PARADIS ET ASTRAN, 18, r. Epéronniers
23155

PINCE. — Un nommé B..., voyageur de commerce à Gand, de passage à Bruxelles, fit la connaissance, hier soir au boulevard Anspach, d'un nommé C..., habitant Laeken. Ils firent ensemble des stations dans plusieurs cafés. A un moment donné, B... s'aperçut de la disparition de son portefeuille renfermant une somme d'argent importante. Il accusa son compagnon de l'avoir volé. Un agent conduisit les deux hommes au commissariat de police de la rue Berlot où procès-verbal fut dressé. En fouillant C..., on trouva sur lui le portefeuille et l'argent volés.

LE FORTIFIANT. Vin apéritif et tonique Cusenier, en vente dans tous les cafés.
(25166)

LES VOLEURS DE VELOS. — M. V... a constaté, samedi matin que son vélo qu'il avait laissé dans le vestibule d'une maison de la rue de Ribaucourt, avait disparu. Il porte la plaque n° 5239

CREDIT ANVERSOIS, Société anonyme. Siège de Bruxelles, 30, av. des Arts, et ag. de Bruxelles, 37-39, r. du Fossé-aux-Loups. Locat. de coffres-forts dep. 6 fr. par an.
(21641)

— Un vélo a également été volé chez M. W..., rue Ulens, à Molenbeek-St-Jean.

MACARONI EXTRA, 10, r. Plattesteen.
1050

ATTENTION AU RETAIL. — La nuit dernière des malfaiteurs ont escaladé la grille qui clôture la prairie située le long du ruisseau le Zandbeek, à Uccle, où est parqué du bétail appartenant à M. D..., demeurant chaussée d'Alsemberg. Ils ont tué une génisse, l'ont dépecée et ont emporté la viande, laissant la dépouille dans la prairie.

CHEVAUX de service gros trait sont demandés, 70, rue Poudrière. 1161

UNE MAISON CAMBRIOLEE. — Rentrant de voyage vendredi après-midi, M. S..., demeurant rue du Prétoire, à Cureghem, a constaté que des malfaiteurs avaient profité de son absence pour piller sa maison; les escarpes ont enlevé une partie de la literie, des rideaux, des portières, des tapisseries, des vêtements, etc.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de M. Ferdinand Fontainas, élève à l'Ecole militaire, sous-lieutenant au 3e de ligne, grièvement blessé le 5 octobre 1914, sur les bords de la Net e, tombé pour la patrie le 25 avril, lors des derniers combats de l'Yser.

Un service pour le repos de son âme sera célébré en l'église Saint-Boniface, à Ixelles, le mercredi 9 juin, à 11 heures (h. b.).
1200

Mme veuve Edouard Taymans et ses enfants ont l'honneur de prier les amis et connaissances de feu M. Edouard Taymans, négociant en charbons, 6, rue des Champs-Elysées, à Ixelles, décédé inopinément à Forest le 15 mai dernier, à assister au service qui sera célébré pour le repos de son âme, en l'église Saint-Boniface, à Ixelles, le lundi 7 juin, à 11 heures du matin.

Vu les circonstances actuelles, il n'a pu être donné d'autre avis. 1195

La famille Thirionet nous prie d'annoncer le décès de M. Charles Thirionet, survenu à Bruxelles le 4 courant. Les funérailles auront lieu le lundi 7 courant, à 10 h. (h. b.). Réunion à la mortuaire, 34, rue de Vienne, à 9 h. 1/2. Vu les circonstances, les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 1217

On nous prie d'annoncer la mort de M. Jean-Baptiste Stoenbeckeliers, décédé dans sa 47e année. L'inhumation aura lieu lundi 7 juin. Réunion à la mortuaire, chaussée de Gand, 245, à Berchem, à 2 h. ¼ (h. b.). Vu les circonstances, il n'a pas été envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu. 1219

Les enfants Baneux ont la douleur d'annoncer la mort de leur mère, Mme veuve Pierre-Joseph Baneux, née Marie-Anne Martin, décédée à Bruxelles, rue du Vallon, 12, le 1er juin dernier, dans sa 84e année. En raison des circonstances, les funérailles ont eu lieu dans l'intimité. 1230

Mme Jean Schmidt, Mlles Christine et Yvonne Schmidt nous prient d'annoncer le décès de leur époux et père bien-aimé, survenu en sa villa, à Jette-Saint-Pierre, le 5 juin 1915, après une courte et pénible maladie. L'enterrement ainsi que les absoutes auront lieu le 7 juin, en l'église de Notre-Dame de Lourdes, à 4 heures. Réunion à la maison mortuaire, 162 rue Léopold, à 3 h. 3/4. Une messe pour le repos de son âme aura lieu le 15 juin 1915, à 9 heures, en la même église. Vu les circonstances, les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. — Bruxelles, 26, r. de la Paille. 1235

On nous prie de faire part de la mort de M. Georges Van Volckxsom, administrateur délégué des Etablissements Saint-Sauveur, décédé inopinément à Bruxelles, le 1er juin, dans sa 47e année. Vu les circonstances, il n'a pas été adressé de lettre de faire part et les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité. 1200

P. F. Mais. Herbots, 86, r. Malibran.
23173

AVIS DE SOCIÉTÉS

The Belgo Canadian Pulp et Paper Co
(Société anonyme)
Rue Brédérode, 15, Bruxelles.

TIRAGE 29 MARS 1915.

Il est porté à la connaissance du public que les 29 obligations 4 1/2 p. c. indiquées ci-après, seront remboursables par 525 francs à partir du 1er juin 1915, à la Banque d'Outremer, 48, rue de Namur, à Bruxelles :

18	97	125	211	284	397	399	513
517	602	928	1149	1504	2087	3124	3280
4177	4211	4254	4347	4702	4712	5038	6171
6323	7405	7894	8274	8331			

Ces obligations doivent avoir le coupon n° 21 attaché au titre.

Les obligations dont les numéros suivent n'ont pas encore été présentées au remboursement :

N° 414, coupon n° 11 attaché, remboursable depuis le 1er juin 1910.

N°s 3286, 4398, 4400, coupon n° 15 attaché, remboursables depuis le 1er juin 1912.

N°s 57, 132, 443, 3246, 3671, 6044, 6189, 7837, coupon n° 17 attaché, remboursables depuis le 1er juin 1913.

N°s 283, 293, 630, 1150, 1635, 4285, 4764, 6427, 8262, coupon n° 19 attaché, remboursables depuis le 1er juin 1914. 1177

L. DORMAN

Agent de change agréé
17, rue Meiscns, 17, Bruxelles - Bourse
ACHAT DE TOUS COUPONS ETRANGERS
Les coupons Cédules échéance de juillet et août sont payables dès à présent au meilleur cours. — Achat et vente de titres. 1086

Papeteries Anversoises
Société anonyme.
Anvers.
Siège social : 2, Pont-aux-Pots.

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 5 juillet 1915, à 11 heures du matin (h. b.), au siège social.

ORDRE DU JOUR :
1° Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2° Bilan et Compte de profits et pertes;
3° Décharge aux administrateurs et commissaires;
4° Décharge spéciale aux administrateurs et commissaires pour tous les actes de gestion et de surveillance qu'ils ont faits, depuis le début de la guerre, sans avoir été en nombre;
5° Nominations statutaires.

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires doivent avoir déposé leurs titres au siège social, cinq jours francs, au moins, avant la réunion.
1147 Le Conseil d'administration.

La Grande Distillerie Belge

AVIS

Par suite des événements, le Conseil d'administration, vu l'impossibilité de se transporter au siège social et l'absence de documents permettant de convoquer l'assemblée générale annuelle, pour lui soumettre bilan et inventaire à la date fixée par les statuts (25 juin), informe MM. les actionnaires que la dite assemblée est reportée à une date ultérieure qui leur sera indiquée en temps et lieu.

Pour le Conseil d'administration :
Le Directeur,
816 F. DANSE.

EMILE DE GRAEVE

Agent de change agréé à la Bourse de Bruxelles.
135, boulevard Anspach, Bruxelles.
Achat et vente de titres. Change. Payement de tous coupons. Renseignements gratuits. De 9 à midi et de 2 à 5 h. (13273

Compagnie des Glaces du Midi de la Russie
Société anonyme.
Siège social à Charleroi.

Le Conseil d'administration informe MM. les actionnaires que le dividende de l'exercice 1913-1914, fixé à 15 francs ou 12 mark par titre, sera payable à partir du 15 juin 1915, contre remise du coupon n° 15 :

A la Société Générale de Belgique, à Bruxelles;

A la Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi, et dans toutes les autres banques chargées en province du service d'agence de la Société Générale de Belgique. 1146

Société anonyme « Het Volk », rue Schoyte, 41, à Anvers

MM. les actionnaires sont priés de se réunir au local „Het Koninksken", rue aux Laines, 5, à Anvers, le mardi 22 juin 1915, à 8 heures précises du soir (h. a.), aux fins de délibérer en assemblée générale sur l'ordre du jour suivant :

1° Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires (année sociale 1913-1914);
2° Dépôt et approbation du Bilan et du Compte de profits et pertes;
3° Décharge à donner aux administrateurs.

Pour avoir droit de vote, les actionnaires doivent déposer leurs titres, cinq jours francs avant le jour de l'assemblée, au sein de la Société, rue Schoyte, 41, à Anvers (article 26 des statuts).
1126 Le Conseil d'administration.

COUPONS PAYABLES. L'« Indicateur Bursier » met en vente à ses guichets, 163, Boulevard du Hainaut, à Bruxelles, un tableau de tous les coupons payables depuis août 1914, jusqu'à ce jour, avec mention des banques où ils sont payables. Ce travail très bien exécuté est accueilli avec plaisir par tous les banquiers, agents de change et capitalistes, auxquels il rend les plus grands services.
25 o/o de la vente seront versés au «Comité National d'Alimentation. 1218

Compagnie pour l'Exploitation de Chemins de Fer de l'Etat Néerlandais
Emprunt florins 6,667,000.
Obligations privilégiées 5 p. c. du 2 avril 1870

Le remboursement des obligations numéros 440, 1223, 2353 et 2358 à fl. 1000, sorties au tirage du 7 mai 1915, aura lieu au pair à partir du 1er juillet prochain pour compte de MM. Lippmann Rosenthal & Co et Wertheim & Gomperts, à Bruxelles : à la Banque de Bruxelles.

Berlin : à die Bank für Handel und Industrie.

Francfort a/M : à die Filiale der bank für Handel und Industrie.

Londres : chez MM. Montagu & Co.

Amsterdam : à l'Associatie-Cassa.

Utrecht, 17 mai 1915.
1228 Le Directeur général.

Compagnie des Flandres
Société anonyme en liquidation.

MM. les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 15 juin, avenue de la Toison d'Or, 27, à Bruxelles, à 2 heures de relevée (heure belge).

ORDRE DU JOUR :
1° Situation des comptes de liquidation au 31 mars 1915;
2° Rapport du liquidateur;
3° Autorisation à donner au liquidateur, en vue de la délégation aux créanciers de tout ou partie des annuités à provenir des biens sociaux.

MM. les actionnaires devront, pour pouvoir assister à cette assemblée, se conformer à l'article 30 des statuts.

Les dépôts de titres se feront 20, avenue de la Toison d'Or, de 9 heures du matin à midi. 26109

ENCAISSEMENT DE COUPONS
Achat au meilleur prix de coupons GUILLAUME-LUXEMBOURG, CEDULES, ARGENTINS, etc. S'adr. Frédéric Samuel & Cie, agents de change agréés, 14, rue Franklin, Bruxelles (9-12 h.) 23621

Société Anversoise de Sondages
Société anonyme.
Siège administratif : 20, rue des Joyeuses-Entrées, Louvain. — Siège social : 15, boulevard Léopold, Anvers.

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 15 juin 1915, à 2 heures de relevée (h. b.), à Bruxelles, 7, rue Henri Maus (1er étage).

ORDRE DU JOUR :
1° Rapports du Conseil d'administration et des commissaires;
2° Examen et approbation du bilan au 30 avril 1915;
3° Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires. 21219

NAISON SAMUEL 52, r. des Fripiers BRUXELLES
Vente et achat de monnaies étrangères, lots de ville. Rentes belge et étrangères, titres cotés, etc. Paiement et négociation de tous coupons payables. 24729

La Vesdre
Société anonyme belge de peignage et filature de laine, Verviers-Est.

L'assemblée générale annuelle du 8 septembre 1914 n'ayant pu avoir lieu à cette date à cause des événements, MM. les actionnaires sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le mardi 15 juin prochain, à 3 heures (h. b.), au siège social, à Renoupré-Verviers.

ORDRE DU JOUR :
1° Rapport du Conseil d'administration;
2° Rapport du Collège des commissaires;
3° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 30 juin 1914;
4° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
5° Nominations statutaires.

Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires doivent déposer leurs titres au plus tard pour le 10 juin prochain :
A Verviers : au siège social;
— à la Banque Générale Belge;
— à la Banque de Verviers;
A Bruxelles : à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, rue des Colonies;
A Huy : chez MM. Fabri, de Lhoneux et Co, banquiers. 26364

Société anonyme de Traction Automobile
12, place des Barricades, 12,
Bruxelles.

MM. les actionnaires sont informés de ce que, par suite des circonstances actuelles, l'assemblée générale ordinaire, qui devait avoir lieu le lundi 14 juin, à 3 heures de l'après-midi, est remise à une date ultérieure.
24904 Le Conseil d'administration.

ANNONCES COMMERCIALES

MEUBLES, CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, etc., etc.
Pour cause de cession de commerce, beaux meubles neufs à vendre à toute offre acceptable. — Visibles tous les jours, de 10 à 12 et de 2 à 5, rue des Tanneurs, 32.
(4852

LAIT CONDENSÉ
VENTE EN GROS PAR CAISSE
89, Montagne de la Cour, 89, BRUXELLES
(21289)

Couvertures Manufacture Belge Van Duyse-Roos 35, Square Marguerite Bruxelles (21531)

Le Chauffage Rationnel
Société anonyme belge.
Chauffage vapeur, eau chaude, distribut. d'eau chaude, réparations, etc. Demander référ. S'adr. de 8 à 12 et de 2 à 4 h. (21988
19, RUE DU BOULET, BRUXELLES

Farine fermentante et puddings
-STANDARD-
55, RUE DU LOMBARD, BRUXELLES 23285

ASSOCIATION MUTUELLE du HAINAUT CONTRE LES RISQUES DE GUERRE
17, rue de Halle, 17, à Mons 23337

EAU DE MELISSE des CARMES de PUTEAUX
Remède universel le plus connu et le plus efficace. SOUVERAIN contre apoplexie, faiblesse, maux de dents, évanouissements.
PRIX DU FLACON : 1,25
En vente dans toutes les pharmacies du pays
Dépôt gén. pour le gros : Laboratoire T. ISSEN, Bruxelles
Principaux dépôts : ANVERS, Breedenraedt, Cebuf, G. Maquina ; BRUXELLES, Christiaens Aîné; GAND, Depaenemaeker; LIEGE, Riessens et Fils, Kremer, V. Tummers.
24096

VELOS P. F. M. et autres marques
Accessoires, réparations, machines à coudre à laver. Carbure et becs.
Maison PGIRRION Frères, 114, rue de Nimy. MONS 23338



Vernis anglais
EMAIL PRIMOR
QUALITÉ SANS PAREILLE
Couleurs prêtes à peindre en toutes nuances 2350
WHITE SPIRIT
AU GRAND CRUCHON
Rue du Marais, 46
BRUXELLES

TOURBE
Conditions avantageuses
Maurice VAN HERCKE
g. déposit. de la Société Klazinaveen (W. A. Scholte) Groningue
BUREAUX : 28, RUE DE FLANDRE, GAND
46, RUE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE, BRUXELLES
24124

BEURRE CREME
DES LAITERIES DU LUXEMBOURG
Les meilleures pour la conservation.
Prix pour provision 3.20 fr. le kilo chez
GEPROUW, 88, Chaussée de Gand, 88
24516

EXPERT-COMPTABLE, sérieux, fais trav. études, constit. société, tenue, organ. mise à jour, vérif. redres. comptabil. bilans, avec meill. condit. Référ. sér. Ecr. S. C. T. R., bur. journal. 24654

SAVON EN POUDRE « EXPRESS »
1re m. belge, Fabr. 34, rue des Bataves, Br. 24897

... AU ... MOULIN BLANC
V. BOURLEZ et FILS
Marché au Charbon, 43.
BRUXELLES
NOS COULEURS
PORCELAINE
Nos Émaux COLORIN
Solides comme le Fer
Durs comme l'Acier
CERUSE, LITHOPONE, HUILE, etc.
Vernis WHITE MILL
CIMENTINE pour murs humides
DÉVERNISSEUR remet le bois à neuf
GRAPHITINE Antirouille.
ENVOI EN PROVINCE 25388

SI VOUS NE DORMEZ PAS
gare aux maladies nerveuses, prenez les
POUDRES DORMA
du Dr GODDE ; sans poison ou hypnotique, procurent sommeil, réparateur à 1.50 fr. la boîte, dans toutes ph. Dép. gén. Ph. COELST, Chaussée d'Anvers, 151, Bruxelles. 25427

CIGARETTES A FAÇON
FABRIQUE DE TUBES A CIGARETTES
KRIEMAN & SLOBODSKY, 36, Rue du Rembial, Brux.
25962

HERNIES
S'il y a encore des personnes qui souffrent de hernies, c'est qu'elles le veulent bien, puisqu'il est prouvé journellement qu'on obtient la guérison radicale sans opération ni arrêt de travail par la méth Schumacher.
Le spécialiste Schumacher, d'origine saxonne, s'étant livré dans ce but à de longues études pratiques tout à fait spéciales, garantit par écrit la guérison radicale de chaque cas qu'il entreprend.
Renseignements gratuits à son domicile Boulevard Anspach, 116, Bruxelles, tous les jours, de 9 12 h
26435

200 FUTS
Huile de table extra disponible
P. FRANÇOIS, 17, rue des Chartreux. 26062

POMMES DE TERRE
Je peux fournir 100.000 kgs par jour garantis par caution, à fr. 14.75 les 100 kgs. qualité extra. S'adresser :
8, Rue Chaussée, Houdeng-Aimeries
EN FACE GENDARMERIE 54

COKE LAVÉ spéc. pour ch. centr. Fonrn. im., 16, r. Eug. Catoir, fx.
(17489)

TIRAGE VIOLENT
des cheminées les plus violeuses et annexes
Adressez-vous en confiance A. DELVAUX, 113, av. de Woluwe, (Cinq. Brux.). 304

DISPONIBLE
Riz, farine de riz, fleur de riz, Semoule de riz, farine, pois verts, haricots blancs, tapioca, perle d'orge, saindoux, graisse alimentaire, margarine, pudding-powder, cacao, savon mou, cubes bouillon, lait condensé, siccatif, bougies, aniline, cannelle de Ceylan, mélange pour poules, cire.
DEMANDEZ NOS PRIX 268
VAN DER BORG
Rue Augustе Orts, 14, Bruxelles-C.
(Bureaux ouverts de 9 à 12 et de 2 à 6 h. (1er étage.)

CARBURE en fûts et en boîtes
S'adresser : rue Gauthier, 65, Bruxelles-Ouest. 321

Expéditions pour la Hollande et vice versa
Prix excessivement réduits pour petits paquets et envois jusque 200 kilos. Service rapide. Prix spéciaux pour grosses quantités. S'adresser aux expéditeurs
A. WILLYNCK & Cie
9, rue Jennart, BRUXELLES (Maritime)
435

Prêts hypothécaires, achats d'immeubles en Rentes gagé ou CAISSE PATRIMONIALE, 57, r. de la Régence, Bruxelles.
444

VÉLOS. BERCLEY
ET AUTRES MARQUES
Accessoires. - Pneumatiques. - Machines à coudre
MAISON NIELSEN
183, AVENUE DE LA REINE, BRUXELLES (516

CLOUS A FERRER
QUALITÉ EXTRA
GRAND STOCK en tous numéros. — Prix réduits
N. George Piérard, 168, chauss. de Fleurus
Gilly lez-Charleroi 519

Importation de toutes provenances par la Hollande
G. DE SPIEGELEER
RUE DU PROGRES, 107-109, BRUXELLES
Vins d'Espagne à des prix très avantageux. Savon en poudre. Savon demi dur blanc. Fruits secs. 604

TOURBE-LITIÈRE
AVEC OU SANS REPRISE DU FUMIER
PRIX les plus AVANTAGEUX
DE BECK, 164, quai de Mariemont, Bruxelles
Expédition en province par Wagons et Bateaux. 697

Mme VAN RYSSEGHEM, r. de Ligne, 39
Achète l'or à 2,30 le gr., perles, brillants, antiquités
775

Soc. An. des Ardoisières de l'Espérance à HAYBES-FUMAY
Ardoises disponibles de tous modèles. — Pour les achats s'adresser : Emile Chautrlau, 34, rue Simonis Bruxelles. — Expéditions d'ardoises franco à partir de la quantité nécessaire à une toiture de 200 m. car.
837

CHAUSSURES
Arthur DEBAY
PÉRUWELZ (Hainaut)
Articles tout cuir : cloué, cousu
Articles bon marché : pantoufles, chaussons, fafiots, espadrilles, etc.
Correspondance postale rétablie. 89

Brevet à vendre
M. C. O. T. SJOGREN, à Stockholm (Suède), propriétaire du brevet belge n° 157161, du 19 juin 1914, pour „Mécanisme pour utiliser le recul dans les armes à feu", désire s'entendre avec des industriels pour la vente ou l'exploitation de ce brevet en Belgique.
S'adresser à M. V. HAMAL, Office de brevets d'invention, 27, rue Nysten, à Liége.
1143

Brevet à vendre
Le propriétaire du brevet belge n° 234076 du 15 mars 1911, pour „Perfectionnements aux véhicules à voie se plaçant automatiquement", désire s'entendre avec des industriels pour la vente ou l'exploitation de ce brevet en Belgique.
S'adresser à M. V. HAMAL, Office de brevets d'invention, 27, rue Nysten, à Liége.
1144

Brevets à vendre
Le propriétaire des brevets belges suivants désire s'entendre avec des industriels pour la vente ou leur exploitation en Belgique :
N° 206378, du 7 mars 1908, pour „Perfectionnements apportés aux locomotives routières et véhicules routiers";
N° 206379, du 7 mars 1908, pour „Perfectionnements aux voies roulantes ou à pose automatique pour locomotives routières et autres véhicules routiers";
N° 208618, du 12 juin 1908, pour „Perfectionnements dans la direction des locomotives routières et autres véhicules";
N° 209619, du 12 juin 1908, pour „Perfectionnements dans les rails portatifs à déroulement continu sur le sol pour locomotives routières et autres véhicules";
N° 209720, du 12 juin 1908, pour „Perfectionnements dans les locomotives routières et autres véhicules analogues".
S'adresser à M. V. HAMAL, Office de brevets d'invention, 27, rue Nysten, à Liége.
1145

89, RUE VAN ARTEVELDE, 89
(BOURSE)
ALIMENTATION tous produits
940

Manufacture de Cigares Fins
H. VAN HOUTEN
26, Rue des Chartreux, Bruxelles
Régalia Reina, 75 fr. le mille
Régal a Impériales, 100 fr. le mille
Brevas de Calidad, 130 fr. le mille
Fabriqués exclusivement à la main
A solder 25,000 cigares à 35, 40, 45, 50 et DE HET Havane 55 francs le mille. 912

ON DEMANDE
à acheter appareil à cuire le sucre dans le vide ou bien appareil à distiller par le vide, contenance de 100 à 200 litres. Faire offres 918
140, aven. du Moulin, Forest-Bruxelles

Une boîte de 100 cubes AUROCHS assure pendant 100 jours une excellente tasse de bouillon à nos chers prisonniers. En vente dans toutes les bonnes épiceries. Représentant : J. Laroche, 72, avenue de Jette, Bruxelles.
1185

SANS PAREIL

ALIMENT COMPLET POUR VOLAILLES « ABONDANCE »

50 CENTIMES LE KILO

POUR LE GROS : PRIX SPÉCIAUX. -:- EN VENTE A BRUXELLES :
74, RUE GABRIELLE, Quartier Berkendael (Uccle)
163, CHAUSSÉE DE BOENDAEL, Ixelles 1178

ACHAT aux plus hauts prix beaux vêtements hommes, linges et chaussures, rue de l'Hôpital, 32. (4194

EAU DE MELISSE des Carmes de l'Abbaye de **SAINT-MICHEL**



de réputation universelle, souveraine contre apoplexie, vertiges, dérangements d'estomac, crampes, maux de tête, maux de dents, contre piqûres des mouches et autres insectes. Prévient les maladies épidémiques telles que : choléra, typhus, etc.
Exigez la marque Saint-Michel : garantie de dosage, pureté et efficacité. Supérieure à toute autre marque. 26503
En vente d' t' les pharm. 1/2 fl. 1.50, 1/1 fl. 2.25.
GROS : FELSRIMS & FILS, Bruxelles

SERVICE DES BATEAUX A VAPEUR
Bruxelles-Anvers direct en 3 1/2 retour le même jour. Départ : Pont de Laeken, 8 h. b. Anvers Kiel, 3 h. b. Excursionn., le bateau fait arrêt à Cappelle-au-Bois. 820

DENT 2 F. répare, arrange, jour même Van Lanoghem, r. Victoire, 210 1004

BOUTEILLES Fioles, Flacons, Bocaux, Pots à onguents, etc., pour Pharmacies, Drogueries, Produits Chimiques FOURNITURE RAPIDE. ECRIRE : HAVRENNE Frères, verreries, Jumet 23951

PARAFFINE PICRATE
Suis acheteur, écr. prix et quantité C. V. F. b j. 1134

Papiers à Cigarettes Marque "LE SOLEIL" Fabt N. Adriaens, 23, r. l'Hôpital, Bruxelles ARTICLES POUR FUMEURS EN GROS. 1008

Huile d'Olives en estagnons de 25 et 50 litres. Maïs et graines pour poules 13, r. de la Constitution 1054

"L'ABONDANCE" (Déposé)
MARQUE A. — Aliment complet et indispensable pour toutes volailles, garanti pur, et contenant phosphates en combinaison organique, matières albuminoïdes, hydrates de carbone, sels et aromes toniques, donne santé, croissance et ponte continue.
MARQUE B. — Fortifiant économique pour tous animaux, spécialement pour poulains, veaux, porcelets, etc. Développement rapide. — Charpente surprenante.
Seul fabricant : G. Buckinx, quai des Tanneurs, 5, Liége ; Usines : rue des Guillemins, 117, Liége. Production journalière : 5.000 kil. 798
Spécialité : farine d'os pure, en poudre et en pâtée

CACAO HOLLANDAIS pur en poudre. **CHOCOLAT en POUDRE** garanti pur cacao et sucre. 25546
Vente en gros : 214, boulev. du Hainaut, Brux.

Ne battez plus vos tapis. En 5 min., t' les pouss. et impuretés s' extraites avec le Sanitary, nouv. app. américain, inus., le meill. du monde, le m. cher : 29 fr., gar. 3 ans En vente chez Coduys, r. Aug. Delporte, 90, Ix.-Bruxelles et d' les b' mag. Démonstr. grat. 998

Faites peindre vos plafonds, cages d'escal., etc., avec la coul. Superlac. Plus solide et beaucoup moins cher que coul. à l'huile. Vente du produit et travail à entreprise, rue Aug. Delporte, 90, Ix.-Brux. 999

NOTAIRES ET HUISSIERS

Etude de Me DELIMOY, notaire à Dinant.

Le lundi 14 juin 1915, à 2 heures de relevée, chez M. Gustave Hasquin, cabaretier à Hastière-Lavaux,

VENTE PUBLIQUE de

35 hectares de beau foin et luzerne

croissant en lieu dit : „Pré des Avocats", commune d'Hastière-par-Delà.
Pour renseignements, s'adresser à M. Félix Libert, garde particulier à Hastière-par-Delà. 25624

Le mardi 8 juin 1915, à 10 heures du matin, sur le marché public de la ville de Bruxelles, y établi Grand'Place, l'huissier Arthur Dereymaeker, de Bruxelles, procédera à la vente publique de :
Quelques Effets mobiliers
Au comptant. Conditions à prélire. 1284

Ancien Hôtel des Ventes Michel Lalieux
(J. MONINS & Cie, successeurs) 82, rue de Mamur.
Lundi 14 juin et jours suivants s'il y a lieu, chaque fois à 14 heures, par ministère d'huissier,
Grande Vente Publique et Volontaire de plusieurs
IMPORTANTS MOBILIERS et d'une
Grande partie de Meubles divers
appartenant à des tiers, consistant en chambres à coucher, salles à manger, salons, bureaux, fumoirs, marbres, agencement complet de modiste, etc., etc.
Exposition publique : Samedi 12, de 14 à 18 h.; dimanche 13, de 10 à 13 et 14 à 18 h.
Au comptant, 10 p. c. pour frais.
Renseignements et places réservées gratuites sur demande.
Vente à l'amiable tous les jours. 1229

Etudes des notaires MORREN, à Bruxelles, 45, rue du Commerce, et KUMPS, à Marbais.

Les notaires MORREN et KUMPS vendront publiquement, le lundi 14 juin 1915, à 1 heure précise, au Café Concordia, à Court-Saint-Etienne, la superficie d'une
BELLE SAPINIÈRE
située aux chênaies du Ruchaux sur Court-Saint-Etienne, des plants de peupliers à Wisterzée, des arbres de futaie sur pied à Court-Saint-Etienne, et du beau foin croissant dans les prairies de Wisterzée.
Pour la vente du foin : payement au comptant, frais 10 % ;
Pour la vente des arbres : au comptant avec 10 %, ou à 4 mois de crédit avec 15 %, moyennant caution.
Pour renseignements, s'adresser au garde Jules Wautier, à Court-Saint-Etienne (Wisterzée). 26644

Etude de l'huissier Aimé KEYAERTS aîné, 83, rue de la Croix-de-Fer, Bruxelles.

PAR SUITE DE DECÈS
Vente publique d'un
Beau mobilier et d'un Piano
à Saint-Josse-ten-Noode, 24, rue de la Bienfaisance
L'huissier KEYAERTS prénommé procédera, le lundi 14 juin 1915, à 10 heures précises du matin, 24, rue de la Bienfaisance, à Saint-Josse-ten-Noode, à la vente publique d'un beau mobilier, comprenant notamment :
PIANO DELFOSSE, meubles de salon, lustres à cristaux et autres, pendule ancienne et autres en cuivre, glace, foyer, tableaux, garnitures de fenêtre, meubles de salle à manger en noyer, vitraux, mobilier de chambre à coucher en acajou et pitchpin, literies complètes, BUFFET ACAJOU AVEC CAISSE A SECRET, meubles de cuisine et objets de ménage, tapis d'escalier, plantes vertes, porte-manteau et autres objets.
Au comptant, frais 10 p. c.
Exposition le dimanche 13 juin 1915, de 10 à 3 heures. 1118

Etude de Me HAMBYE, notaire à Mons.
Le lundi 21 juin 1915, à 1 heure après midi, Me HAMBYE vendra publiquement en la maison sise à Mons, rue Fétis, n° 16,
UN MATÉRIEL DE CAMIONNAGE
comprenant 8 tapissières, 3 camions, 1 break, 3 voitures usagées, cadre non démontable, harnais de cheval, balance Roberval.
Machine à écrire „Idéal", machine à coudre, piano et divers. 518
Prix et frais payables comptant.

POUR CAUSE DE DÉCÈS
VENTE PUBLIQUE d'un beau et bon **MOBILIER**
Le mardi 15 juin 1915, à 10 heures du matin, il sera vendu en la mortuaire, 41, rue de Spa, à Bruxelles, tous les meubles et objets mobiliers consistant en :
Deux belles salles à manger complètes en chêne sculpté, chaises garnies cuir, salon soie, salon Louis XVI bois doré, vitrine vernis Martin, glace trumeau Louis XVI, garnitures de cheminée, garniture coussins, tableaux, tapis, appareils à gaz, foyers, 2 belles bibliothèques et bureau-ministre, très belles chambres à coucher dont une Louis XV acajou et une idem en thuya et palissandre, literies, chaise-longue, glaces vases, porcelaines et différents meubles dont le détail serait trop long.
Exposition le lundi 14 juin, de 1 à 4 h.
La vente se fait strictement au comptant, avec augmentation de 10 % pour frais. 635

Etude de l'huissier Arthur SLOSSE, 110, avenue du Midi, à Bruxelles.
Par exploit du dit huissier en date du 5 juin 1915, à la requête de Mme Pauline-Henriette-Amanda Becker, sans profession, domiciliée de droit avec son mari M. Georges-Arilla Thomas, mais résidant de fait à La Louvière, rue Kéramis, 55, pour qui occupe Me Victor Pierret, avoué au tribunal de première instance de Bruxelles, domicilié à Ixelles, rue Unoul, 4.
Il a été signifié à M. Georges-Arille Thomas, employé, domicilié à Bruxelles, place Saint-Géry, 33, actuellement sans résidence connue, paraissant se trouver au Congo.
Copie du procès-verbal de l'enquête directe tenue le 23 juillet 1914, enregistré.
Et en même temps il lui a été donné assignation à comparaître le samedi 13 juin 1915, à 9 heures du matin, devant la troisième chambre du tribunal de première instance de Bruxelles, au Palais de justice, place Poelaert, à Bruxelles, pour voir désigner un juge rapporteur et fixer jour où la cause sera plaidée.
Le dit procès-verbal a été signifié à avoué par acte du Palais du 2 juin 1915, enregistré.
Copie du dit procès-verbal et du dit exploit a été affichée à la porte du dit tribunal et semblables copies ont été remises à M. le procureur du roi près le même tribunal.
Pour extrait conforme : Arthur SLOSSE.
1264

Cercle « AIDONS LES INVALIDES MILITAIRES 1914-1915 »
FONDÉ EN 1914.
Local : 49, Rue de la Fourche, BRUXELLES

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné ____________________
demeurant à ____________________
demande son admission au Cercle en qualité de membre effectif (1) protecteur (2).
le ______________ 191 Signature,

(1) Membre effectif, cotisation : 50 centimes par mois.
(2) Membre protecteur, cotisation minimum : 8 fr. par an, payable au choix du membre.
Prière d'envoyer le bulletin au président Monsieur A. VAN DEN NOETELAER, rue Eugène Laermans, 3, 3a, 3b, Bruxelles. 1193

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emplois.

PERS. sér., 35 a., dem. pl. ch. pers. seule ou fem. de ch.; b. r f. 2, r. de la Fourche. 1305

Jne FILLE sér., 27 ans, sach. coud., dem. pl. pr. pt enf.; b. r f. 27, rue Industrie, B. K. 1203

Jne FILLE 22 ans, pas cuis., dem. pl. t. f. ou pr. enf.; b. réf. 27, r. Industrie. T. V. 1207

FILLE t. f., sach. cuis. bourg., dem. pl.; b. r f. 198, rue Stévin. 1208

Jne FILLE 24 a., con. cuis. bourg., munie de b. réf., dem. pl. 64, r. de la Concorde. 1209

SERV.-CUIS. exc. en pl. dés. chang. ou p. t. f.; b. réf. 234, r. Belliard. 1210

MEN., domest. et fem. sach. cuis., muni b. réf., dem. pl. ou sép. 71, r. Keyenveld, 71. 1211

ON DEM. fe. t. f. de ch., fille qt. muni b. r f. R. Industrie, 27. 1212

ON DEM. fille t. f., sachant b. cuis. bourg.; réf. exig. 27, r. Industrie, 27. 1213

ON DEM. p. le Hainaut fem. de ch. sér., parf. au cour.; b. r f. exig. 27, rue Industrie. 1214

ON DEM. exc. cuis. de 30 à 40 ans, g. 40 fr., et fem. de ch. 30 fr. pend. g.; r f. exig. 120, rue de Linthout, Cinq. 1215

HOLLANDAIS, b. fam. écr. et parl. 4 lang., ch. sit. Au bes. s'int. Ecr. N. K. bur. j. 26408

Société Nationale 6, AVENUE LOUISE, 6 ŒUVRE DU PLACEMENT DES **SUJETS** 319

Dlle bonne famille, in tr. allemand, anglais, ch. emploi caissière ou analogue. Prét. mod. Adr. 21, rue de Serbie. 303

ON DEM. fille t. f. R. d'Espagne, 135. Se pr. après 5 h. 431

ON DEM. serv. t. fre. bons gag. R f. exig. 32 Rempart-des-Moines, Br. 506

BLOUSES. Jne fille d's. entrer atel. où pourr. se perf. ds coupe et cout. Ec. A.B. 58, b. j 5 2

Jeune FILLE b. instr. cherche occupation dans bureau ou magasin. Prendre adresse bureau journal. 738

ON DEM. représentant sérieux, marié, p. produits industriels, r f. exig. Ecr. L. 7, 31, bd Barthelemy. 930

Opérateur-mécanicien-dentiste est demandé pour ville wallonne. Meill. réf. exigées. Place stable et d'avenir. Offres et prix à C. B. L., bur. jour. 970

ON DEM. jne fille p. all. pet. ménage, 6, r. de l'Eglise, Jette-Saint-Pierre. 1015

VEUVE s. enf., 36 a., t. s. r. et b. m., dem. pl. gouvernante ou dame comp. ch. pers. seule âgée. Ec. 26, rue Seputin, 26, Ixelles. 1061

ON DEM. j. fille fam. prés. bien, pr servants. serv. 39-41, r. de Laeken. 1073

MENAGE, homme agent pont-et-chaussées, d. pl. concierge. Vandenbergen, 85, r. Froissart. 1080

ONDEM. bon. cuisinière au cour. du serv., de 30 à 35 ans, mun. b. r f. B. gag. Se pr s. de 2-4 h., 234, rue Royale. 1081

ROBES D'ENFANTS On dem. bnes ouvrières. Se présenter avec modèles, 146, bd Anspach. 1092

PERS. sér., cuis. et cout., d's. pl., log. ch. elle. b. réf. 36, r. St-Quentin. 1094

ON DEM. fille à t. f., conn. cuis. 283, chauss. de Charleroi, St-Gilles 1000

BRASSERIE dem. serv., nourr., logem. et pourb. dur. guerre. Rue Berckmans, 140, St-G. 1097

Bonne TAILLEUSE dem. journ. dans bonne mais. Ec. 11, r. de Milan, Ixell. 1108

Jne FILLE bon. fam., 18 ans, sach. coudre, d. s. pl. d. le mag. ou femme de ch. Adr. 115, r. Beckers, Etterbeek. 110...

ON DEM. jne fille t. f. tr. prop., peu cuis.; r f. ex. 2, r. Jenneval. 1115

COIFFEUR demande bon ouvrier. 117, rue Vanderkindere (av. Brugmann) 1114

PHOTOGRAPHIE On dem. bon opérateur au courant de la retouche et des trav. de labor. Photo Elite, r. Neuve, 1... 1117

Jne FILLE 27 a., éprouvée par la guerre, dem. ouvr. de lingerie cout. Trav. soign., prix mod. E V. L., 96, rue Vanderlinden. 1119

Ancien COMMt., 50 a., toute honor., dem. empl. quelconque. Pet. sal. H. V. L., 96, r. Vanderlinden 1120

PERE et sa fille, anc. comm., éprouvés par la guerre, dem. garance ... (Pas de condition.) H. V. L., 96, rue Vanderlinden. 1121

ON DEM. domestique intérieur. b. r f. e l. Se prés. 50, rue Royale. 1131

ON DEMANDE, pour surveiller malade, homme de confiance, ... de pr france, ou autre retraité. Bonnes références exigées. Réponse G. D. 15, bur. jnl. 1138

HOLL. MEISJE vraagt plaats voor alleen, goed koken; ook voor den morgen. Brieven : Bur. journ. A. H. E. 1141

ON DEM. pr pet. ménage, bon. serv.-cuis., 25 à 35 ans, prop., s r f. b. au cour. serv. Se pr s. de 6-7 h., 34, r Monastère. Inut. sans b. r f. 1176

TROOZ. — On dem. pr la camp. prov. de Liége jne fille diplômée catholique sérieuse, conn. l'enseignement angl. et musique, pour fillette de 7 ans, voulant s'occuper dans le ménage et coudre. 1143

Jne FILLE 16 a., touj. servi, b. r f., dem. pl. aid. ménage. 34, rue Duquesnoy. 1151

ATLAS, premier apéritif de la maison Bairal e Frontignan, dem. placier introd. 72, av. de Jette, Koekelberg. 1190

ON DEM. fem. à journ., 30 à 40 ans, sach. cuis.; b. r f. exig. 13, r. Anneessens. S. 2 fois ; se prés. de 8-10 h., lundi. 1198

IMPRIMEURS Direct. technique cherche pl. analogue ou représentation sérieuse d'imprimerie typo. Ecr. E. B. 15, bur. jnl 1216

Correspondance On dem. jne fille pour la correspondance, 1 h. par jour Ecr. av. cond. E. F. 183, bur. jnl. 1220

FONCT. ETAT, non-activité suite guerre, dem. occup. (comptab., caisse, correspond.). Ec. E. H. P., bur. journal. 1222

ON DEM. garçon de courses. 197, rue Haute 1223

ON DEM. pers. con. allem. et ayant rel. pr la vente aux part. de dentelles vérit. Bon r f. ex. Ec D. V. 31, bur. jnl 1233

ON DEM. fille t. f., sachant b. cuis. bourg. Se prés. 94, avenue de la Couronne, Ixelles. 1238

Enseignement.

Victoria School Langues vivantes 35, rue de Bériot, 35 Leçon d'essai gratuite. (12517

ENTRAINEM. sténo r., en vue exam. jur. centr. 29, r. Ste Catherine. 530

Commune de Poulseur Place de sous-institutrice communale à conférer. Traitement minimum 16... gel. sans logement. Les demandes seront reçues jusqu'au 15 juin. 740

PROFESSEUR allemande, très expérimentée, donne des leçons allem. S'adr. A. S. 39, rue Taciturne. 8.2

SELECT FRANÇAIS 200, ch. de Charleroi Leç. part., nouv. cours, 10 fr. p' m'' p' dame profess., Paris. 1101

Russe et Georgien Mr sach. lire et parler un p. russe, dés. conv. et aide sér. pr appr. georgien. Ecrire cond. M.H. 40, b. jnl. 1152

Cosmopolitan School 21, r. de la Reine (Monn.), angl.-franç., convers gar en 1 mois Cours collect 10 à 15 fr. par mois. 1231

Objets perdus.

PERDU gr. broche diamant, jeudi soir, ent. r. Taciturne et Neuve, souv. fam. B. réc.; rapp. r. Neuve, 12. 1154

PERDU chien noir genr. spits, r'p. au n. Boby; b. r c. 15, rue Bordeaux; sonn. 2 fois. 1186

Chevaux, chiens, voitures.

A V. Omnibus, landaulet léger, tonneaux et demi-tonneaux. 15, rue Marché-aux-Porcs (Centre). 25622

CHEVAUX : prends pension prairie, garantie vol, Cox, 318, ch. Alsemberg, Bruxelles. 24263

CHEV., poneys, cam., v. à 2 et 4 r., harn., 117, a. du Midi. 24325

SUIS achet. d'autom. endommagés. 89, rue de Coïnte, Liége. 784

ON DES. ach. d'occ. légère charrette pr âne, bien suspendue; ch. 200 à 300 k., larg. int. r. 15c. Ec. E. F. 24, bur. jnl 1036

A VENDRE 5 camions, gr. et pet.; 2 ardennais, cobs, poney et harnais, attelage compl., le tout par. Ch. de Gand, 427, Molenbeek; de 1-5 h. 1140

OCC. Chien berger Groenend. 10 mois, val. 40 fr. pr 30 fr.; et 2 jnes t. chfr. acc. 60, rue Godefroid-de-Bouillon. 1155

COB et VOIT. à 2 r., harn., ens. ou sépar., sellé d'occ. 117, av. Midi. 1150

A VENDRE. Joli petit brabanç. prim', 1 an, pes. 3 livres; je Malin prim. et jol. pet. boule franç. S'ad. 25, r. Bogards 1168

A VENDRE attelage compl. ou sépar., cob angl. 1 m. 50, très vif, voit. 2 roues caoutch. 57, rue de Haerne, 57, Ett. 1174

ON DES. ach. jeune cheval irlandais. 349, rue Haute. Bruxelles 1191

Jnes BERGERS malinois à vendre. 52, ch. de Gand. 1218

A VEND. jne chien berger écoss. 183, r. Royale. 1230

Vélos.

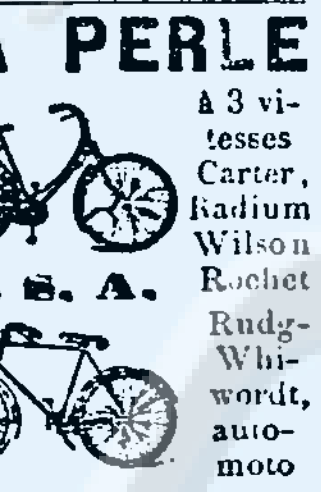
— VÉLOS — Importante usine désire écouler stock vélos 1re m. à t. où f., 41, r. Van Schoor, Bruxelles. 23710

VELO neuf, roulé 2 j., c. 275 fr., à v. 125 fr. Ch. d'Anvers, 40. 107

Grand Stock PNEUS VELOS DUNLOP PIRELLI NOIRHOMME Rue de Cureghem, 64, Brux. M. 25611

PNEUS enveloppes, chambres ttes dimensions. 54, rue du Lion, Schaerbeek-gare. 24656

LA PERLE à 3 vitesses Carter, Radium Wilson Rochet



B. S. A. Rudge-Whitworth, automoto Depas, Armor, Legrand. 11, pl. Van Meenen H. D. V St-Gilles, p conf. Spécialité pour le clergé 670

PNEUS et chambres à air toutes dimensions en gros. J. Crooy et Cie, 197, av. la Reine, Brux. 988

Vélos hommes et dames 1re marq. 197, av. la Reine, Bruxelles. 989

VELOS hom. 3 vites. B.S.A. et dame à vend., tr. bon état; pr. mod. 59, r. du Marché, Nord. 1074

VELO B.S.A. neuf à vendre. 26, r. Berckmans. 1171

ON DES. ach. vélo dame d'occ. Ec. A.B. 21, bur. j. 1038

ON CHERCHE occ. bicycl. garç. 12 ans. Offres sous G. 27, bur. j 1 1095

Beau TANDEM état neuf à vend. ou éch. contre vélo. S'adresser 25, rue Camille-Simoens, Sch. 1129

BON VELO à vend. S'ad. 106, ch. Ninove. 1136

VELO luxe, servi 5 fois, à vendre 105 fr. 29, bd d'Anvers. 1152

B. S. A. 3 vit homme et vélo dame luxe état abs. neufs; prix mod. 7, av. Nerviens. 1153

Superbe VELO acat. ne F. N. Herstal neuf à v. d'occ. 24, r. Berckmans 1170

VELO dame B.S.A., tout neuf, et homme à t. f. e 63, av. du Midi 1199

A VENDRE La Perle, 3 Fusils, tr. bon état, 115 fr. 35, r. Bouchers 1221

Divers.

LIVRES SUIS ACHETEUR : Gr. Larousse, classiques, revues, musiques, etc. Fer. Librair. Wieme, ...t-Josse. 23907

MASSAGE Méthode anglaise 343, rue du Progrès, 343 12409

Carbure de Calcium Consortium 112, Bd du Nord, BRUXELLES Dépôts en Province
Dépôts en province : Anvers, 12, plaine Van Schoonbeke. Bruxelles, 112, bd du Nord; Liége, 29, rue Bovy; Gand, 4, quai St-Antoine; Charleroi, 13, rue de Lodelinsart; Ciney, rue des Piervennes. (11163

MIEL 6 kil., 9 fr. 60 41, r. Van Volxem IXELLES (18590)

Négociants Vous trouverez denrées alimentaires de toutes espèces : Etablissements LOUIS DELHAIZE RANSART (18909)

Achat Or, 2.50 le gr. BIJOUX, PLATINE, BRILLANTS VIEUX DENTIERS MAISON CONNUE payant le plus haut prix 29, r. des Grands-Carmes Succursale : 57, rue Van Oost, 57, Schaerb. (19879

Mobilier de Rentier A VENDRE : superbe salle à manger, valeur 2,000 fr., pour 650 fr.; riche fumoir anglais, 2 fauteuils-club cuir, beau salon, vitrine, fauteuils, bergère, bon piano de marque c. croisées, 3 belles chamb à c noyer et acajou, bureau-min. et 2 biblioth., mach. à écrire lustres et foyers, mach. à coudre et divers. 35, Bd. Lambermont Trams 3, 53, 56, 82. (21056

Lustres de style. fabrique vend à t. offre accept. 62, rue Lesbroussart, 62. (21236

BRUXELLES-DENTAIRE, 35, bd Hainaut, Dent. Rép. soignée. (21909

DENTS SANS PLAQUE, mont. américaine, transf. et réparat. imméd. 12, r. du Luxembourg. 22770

PIANO BORD cordes croisées, et neuf av. coût 1,300 fr. à v. 450 fr. Pressé. 16bis, av. Jean-Volders. 23800

Maison persane 22, pl. Ste-Gudule Répar., nettoyage, battage et conservat. de t. g. de tapis et tapisser. PRIX MODÉRÉS 24192

PUNAISES Destruction garantie 10 ans Facilité PAIEMENT 24, r. des Plantes (N.). 245..

MONT-DE-PIÉTÉ — BIJOUX — Nous dégageons et payons FORT SUPPLÉMENT MAXIMA, r. Jul. Van Praet, 13 24641

OCC. Ds vot. intérêt, av. d'ach. un mobilier, vis. le mag d'occ.; gr. assortim. 37, rue d'Or. 24894

BOUGIES GROS et DEMI-GROS. **H. H.** 17, r. Marché-au-Charbon 25253

Bégonias Bulbes variét. choisies La pièce 10 c. Eugène DRAPS 30, Ch. de Forest, St-Gilles et 17, rue Antoine Dansaert, B. 25519

PUNAISES CAFARDS, FOURMIS, RATS Destruction garantie 10 ans Se PASTEUR LE MOINS CHER 33, rue du Mérinos, 33 25501

Avis aux fermiers 1000 k. graisses pour chariots, 10,000 flacons huile pour écrémeuses, mach à coudre, vélos Gros toun. v. des p' purin et eau, saloirs. S'adr. 35, rue du Président, Namur. 25566

CHAMPAGNES par 1,000 bout. à p. de fr. 1.75. 29, r. Ch.-de-Fer, Brux.-Nord. 25880

ETES-VOUS ENNUYÉ?... NOUS DISPOSONS DE GROS CAPITAUX Nous estimons à leur JUSTE VALEUR PAYONS PLUS CHER que n'importe qui BIJOUX-DIAMANTS -:- PERLES -:- Vieil or, platine, etc. Avance, fac. de rachat MAXIMA-BELGE 13, r. Jules Van Praet, B. MAISON DE CONFIANCE 24642

Crème pr Chaussures Qualité extra garantie. Ducreux, fabric. 40, av Liberté, Koekelberg. 26378

Papiers à cigarettes JOB véritable. 500,000 carnets, 50 feuilles disponibles. Lejeune & Cie, rue Sainte-Véronique, Liége Dépôt : r. Alphonse Renard, 107, Bruxelles. 26412

MEUBLES Liquid. de plus salons dor., laq. et aut.; ch. à couch., sall. à m., fum. faut. club, ch.-long., t. n m. prix. 64, chaus. de Mons, 64. 26414

48, RUE DE JERUSALEM. Sucre crist. fr 666 les 100 k.; détail, 0.70 le kil.; savon, 0.60 le kil. par cuvelle. 26571

CHAMPAGNES 10.000 bout. à 1.50; savons Marseille, poudre et mou. Ravitaillem. Etat. comm. 56, bd du Nord, Br. 26590

PUNAISES Cafards, mites, rats Produit breveté Destruction garantie Ernest SAUBLUN 46, rue Floris, 46 26659

MOTEUR A GAZ à vendre, 12 chevaux Bollinckx, complet, état neuf ch. de Mons, 147-149, Bruxelles. 26670

TALONS caoutchouc pr chaussures. Suis achet. quantités. Ec. Talon, b. jl. 26384

MASSAGE 56, r. Grétry, de 10 à 7 h. 2e ét., entrée directe. 26697

A VENDRE : Sel cuis. bano p. 1,000 k. min. à fr. 4.85 les 100 k., pr. au dépôt (pte d'Anvers). S'adr. à S. Avondstondt, r. N.-D.-de-Grâce, 18, Br. Réduct. de prix p. fte quantité. 95

SAVONNERIE Pour vos savons de Marseille et de tout genre, en briques, adressez-vous au dépôt de la fabrique, r. de France, 22, Br.-Midi 126

SEL DE CUISINE. 5 fr. les 100 kil., à enlever 175, chaus. d'Anvers. 307

POULES Machine à broyer les os, nourriture pour poules. S'adr. Maison Ver Elst, ch. de Mons, 147, Brux. 26671

SEL FIN BLANC OU ET GROS en sacs de 50 kil., livraison en 8 jours franco toutes gares belges selon localités Fr. 450 à 550 les 10,000 kilos. Ecrire : H. KROUT, rue d'Argent, Bruxelles (Sel de saunerie raffiné, prix avantageux. 194

PUNAISES Cafards Fourmis etc. Destruct garant. 10 ans Guillaume Van Wind désinfecteur bâtiments de l'Etat Hospices, Ville Bruxelles, etc. 202, rue Gaucheret 805

VOL Les personnes désireuses d'assurer leurs bijoux, argenteries, mobiliers, etc., recevront renseignements détaillés par puissante société d'assurances à primes fixes. Ecrire aux initiales D. A. N. 300, à l'Office de Publicité, 36, rue Neuve. 361

TAPIS Battage méc. et nett. chimiq., destr. des mites, trav. soig. Pr. mod. L'Hygiène, 98, rue Gray. 526

ACHETEZ AVANT la hausse imminente **Toitures et Carrelages** les plus économiques **ABESTILE et Cie** SCHOONAERDE (A. TERMONDE) 557

A VEN. sacs 1 m. 10 × 0.70. Ecr. av. du Roi, 56, Bruxelles. 600

Jambons d'Ardennes Vieux par pièce 4.25 le kilo franco. 17, rue d'Angleterre, Brux. et 11, ch. de Fleurus, à Gosselies. 688

Ardoises extra 10 wagons rectangulaires et petites flamandes disponibles Ecr. Kesteleyn, à Bastogne. 739

VINS J'achète bonne cave, 42, rue du Chœur, 42. 749

ARGENT DE SUITE. Achat compt., meub. livr. tab., grav., etc., J. de Winter, 10, r. Ste-Gudule. 759

Manucure 1 à 7 h., r. Scailquin, 66 (pl. Madou). 770

SUIS achet. d'un Larousse et piano d'étude L. B. 63, Mon Bellens, Liége. 735

TOILES de maître et gravures anciennes à vendre, maison majeure. 94, r. Berckmans, rez-d.-ch. 896

JAMBONS fumés camp., lard salé, œufs frais en gros 35, rue de l'Eglise, Berchem-Sainte-Agathe. 910

CONGO Achèterait collection et défenses éléphant; détail et prix Martin, poste restante, Cureghem. 919

ALDI, oasis, etc. bout or, pr. tr. av., repr. 46, r. Alf. Cluysenaer, St-G. 935

OCCAS. A vend. 2 mot. en parf. état Bollinckx 1905 12 HP, Feru-Lefèvre 1900 25 HP. S'ad. 7, r. Terre-Neuve, 9.12 h. 951

Timbres-poste Collectionneur achèterait bonne collection de timbres Ec. I. U. 9, bur. du journ. 979

TAPISSIER fait matel. 2 fr., pl. papier, rid., stores et t. trav. prix r d. 69, r. du Brochet, Ixelles. 968

CARBURE Je suis acheteur de grandes quantités Ecr. M. 19, bur. journ. 9..

Chevaux Pr cause fin sais. à ven. 2 lourds chev., une jument ard. et pl. cobs habit. au dur service et vend. av. gar. S'ad. Dépôt d'alim. Melassé, 15, r. Orient, Etterbeek. 9 6

BAISSE SUR LES FROMAGES La MAISON FRANçaise, rue de Savoie, 92, Bruxelles, vient de recevoir un wagon de Gouda et Hollande, av. fte baisse, Brie pure crème, Camembert, etc. 10,000 Herve pure crème dispon. A partir du 10 juin, arrivage journal. de demi-sels et petits Suisses très frais. 906

Carbure 15 × 25 fûts de 100 kilos et bottes de 1 kilo. 197, aven. de la Reine, Brux. 987

ON DEM. à ach. d'oc. prix mod., harmonium simpl., 1 à 3 reg. en b. état. Ec. cond. et d't. M. W. 58., bur. j. 1014

J'ACHETE très cher tubes de couleur vides et cuivre gros prix par quantités. 183, r. Tanneurs. 1045

JE RACHETE très cher huiles et graisses ayant servi. 183, rue Tanneurs. 1046

A VEND. t. le mobil. d'un gr. app. de s., r. de la Loi, 174, s. 2 f. 1052

Mr ayant 6,000 fr. d's. les placer à 6 p.c. l'an, contre bons titres. Ecr. V.V.X., bur. du journal. 1079

ON DEM. à s'int. ress. pour 1,500 fr. ds aff. lucrative. Ecrire 42, rue Marchiennes, Charleroi. 1006

Cuirs et peausseries pour chaussures Je suis acheteur. Chaus. de Louvain, 859. 1008

COSSETTES de chicorée, tre q. Hollandaise, offre 300,000 kilos 23 fr. 100 k. Disp. en Flandre. Ec. Van Groot, bur jnl. 1102

ATTRAPES-MOUCHES, fabricat. belg., gar. fraîchem. fabriqué Prix spéciaux pour revendeurs. 202, ch. d'Anvers, Brux. 1103

Ivoire et Dictionnaires Larousse Suis acheteur. Ecr. G. M.G., bur. journ. 1105

VIEUX DENTIERS et OR sont achetés 34, av. la Reine (N.), pl. Liedts. 1.06

ENSEIG. bois peint 5 × 1 m.; guichet chêne 5 m.50 long.; bureau mod. compl. chêne; coffre-fort, lust., garnit. verandah, bains, sal. à mang. d'occ. Ecr. bur. journal. 1110

A VENDRE machine à vapeur Bollinckx 32 HP. et chaudière multitubulaire De Naeyer. S'adr. 44, r. Herry, 44, Bruxelles. 1112

ON DEM. trumeaux cheminée anc., avec peint. ou glace Ecr. av. de la Reine, 193. 1124

VILLÉGIATURE Hôtel du Parc, Wintersiag-Genck. Cure d'air et de soleil. Calme et sécurité. Pension confortable. 4 fr. par jour. Id. d. pl. long séjour. 1127

SAILLIE gratuite par beau et fort berger de Groenendael. 11, r. des Plantes. 1130

PAPIER à cigarett. à 2 fr. les 100 c. si pl. fr. 3 50 les 100 c. doub. P. spéc. p' grossistes, 107, r. du Pavillon 1133

MATERIEL mécanique, Achat, Récept., Plans., Hulen, ing.-cons., 76, r. Vondel. 1139

Lundi 7 courant de 10 à 6 h. Vente à main ferme 4 chaises-longues, 2 riches salons, faut.-club, canapé, garn cheminée, charrette anglaise pr 2 enf. Gal. Commerce, 62, ... 1156

FABRIQUE de produit. alimentaires de... commandité ou av. de 1500 fr. Ecr. : Spes, bur. jnl. 1160

ON DEM. d'oc. douche port., 0.60 à 0.65 diam. Ec. E. V. 48, bur. j. 1161

CUIS. EMAILL. com. Pièces gaz et charb., et autres à v. occ. 46, r. Bruxelles, Uccle. T. 49. 1163

RECHAUDS gaz, ½-prix. S'ad. 25, rue des Bogards, 25. 1167

Bois à prix avantag. Perches à houblon, chevrons, vernes, pilot, poteaux et échaf. S'ad. av. de la Couronne, 223. 1169

Attrape-mouches 50 fr. le mille rue Joncken, 7, Liége. 1172

VINS DE BOURGOGNE d'occ. 2,000 bout. à vendre. 30, rue du Ruisseau, Molenbeek. 1183

Mr désire un prêt de 1,500 fr. sur police assurance vie. Faire offre bureau du journ. P. L. M. 1194

MUSIQUE Hymne national améric. et d'autres pays; marches de nos régiments, p. piano; chacune à 1 fr. ... ch. A. Loient Malay, 5-7, galerie Bortier (r. Madeleine). Solfèges et méthodes. 1197

ONDESIRE achet. d'oc. petite glacière tr. bon état. 97, av. Brugmann. 1204

TRAVAUX de dames, fournitures, dessins et dentelles Renaissance. Rue Rubens, 63. 1224

18 wagons doubles de Savon mou livraison successive, à vendre. Autorisation à exporter est donnée. Des intéressés sont priés de s'adresser à N. S. 1526, Haasenstein und Vogler, A. G., Cologne s/Rhin. 1227

ON DEM. fille à t. f., con. bon. cuis. bourg. 176, av. du Longchamp, de 2 à 4 h. 1234

Commerces à céder.

CINEMA-CONCERT Grand local à reprendre. Prix minime. Ecr. T. V. 70 Ag. Gén. Publ. Mont. Herbes Potagères, 52. 23107

DROGUERIE Commerce exist. dep. 36 a., à céd. cause double empl. Repr. 20,000 fr. march. compr. Ecr. G. G. 3, bur. jour. 673

URGENT. Cause double empl., bon petit comm. tabacs et cigares à remettre, env. parc Josaphat. Loyer nul, pet. reprise. Bur j. : M.C.J. 25. 1113

Ventes et locations.

MEUBLÉ MAIS. ou appart. lux. à louer, 1 ou plus. ch. à couch., bain, jard. 103, rue du Trône. 26626

A VENDR. terrain racc. ch. de fer centre du pays, grand envir. 1 hect., facil. de paiem. Prend. a fr. b. j. 9908

MAISON av. gr. mag. ou atel. à l., 36, r. d'Artois. 20256

Gr. atel. ou mag. 450 m2 à louer, 62, r. Courtrai 20257

VERITABLE SEL RAFFINÉ Prix sans concurrence • A enlever de suite • 32, Aven. du Boulevard

LINKEBEEK. — CURE D'AIR. A louer villa non meubl., 6 pl. gr. jard., ch. d'Alsemberg, 31. clef en f. chez propriétaire. loyer 650 fr. 23166

BEL MAIS. rent., 2 étag. à vend. ou l. Vis. 11 à 12 h., 150, av. Deuielder, Sch. 10 min. N. 24306

A LOUER campag. à Dilbeek, 1/2 h., villa meubl. 12 pl. 1/4 tram électr., loyer 1,500 fr. S'ad. V. R. Bur. journ. 21549

A LOUER 5, r. Martha, (ch. d'Anvers), mais. ou partie, pr comm. ou dépôts. S'ad. 123, boul. v. Léopold-II. 21948

SUP. MAGASIN, cent., 3 pl., galeries, m.-charge gaz, ..., chauff. à lr 19, pl. Rouppe, de 10 h. à midi, 2 à 4 h. 25289

A LOUER 2,500 fr. gr. b. mais. doub. vil. camp 58, chaus. Brux., Forest. cent.; t. conf. mod., eau gaz, chauf. cent., cuis. r.-d.-ch., jard. 8/4 a., pl. rap.; pet. serre à vig., pl. p const. gar. Trams t. directions. 25771

A LOUER à Berchem Ste-Agathe, 2 min. tram élect., belle villa richem. déc., tout confort mod., meub. ou non. 40 ares jard., vieux arbres, étang. Adr. 4, pl. de Ninove. 25776

BONNE PENS. ds jol. villa, conf. mod., 5 fr. p. jour. 19, r. de l'Augette, Rixensart. 26472

A LOUER, 323, r. Progrès, b. habitat. avec gr. bâtim. derr. p' comm. gr., dép., bur., atelier, entrée coch., jard. 26668

CHÊNÉE. A louer mais. de com., jard., 2 eaux, sit. r. Bo son, 53. S'ad. au 53. Loy. an. 500 fr. 149

Sup. APPART. franç., 7 pièc. 14, r. Maraîchère. 203

Usine à louer à Brux. Inst. mod. 1,500 m. c., contre gare, force motr., élect., lift, chauf. centr. Cond. 115, boulevard du Jubilé. 317

ON DES. lr vil. avec part. villa meublée env. Brux. Off. et prix : 19, rue de Joncker Dewit. 341

BAS MAIS. comm. gros ou dét., gde cave; location p. mois. 25, rue de Bavière. 354

Plus beaux APPART. à louer, rue Prosper-Matthys, 12-14, Forest. Pr. de guerre; 2 min. de l'arrêt tram 53. Eaux, gaz, terrasse. 522

On dem. achet. Gr. prop. bois e av. ou s. chât., M. de com. b. achal. 25 à 30,000 fr. S'ad. Crédit Immobilier, 161, b. Anspach. 654

Beau QUART. à louer 2 pl. mans., cave, 29, r. du Bastion (pte Namur) 677

ON DES. ach. maison comm. ou rapp. de 20 à 25,000. Ecr. P. V. 27, bur. jour. 678

Bel APPART. fr. gar. à louer, 5 p.: 2 ch. à couch., salle à m., cuis et anti-ch.; vaiss., linge de table et de lit. Pr adresse bur. jour. 6.3

ON DEM. app. rich. meublé de 4 à 5 pl., s. de bain, électricité, aux environs porte de Namur ou porte Louise Offre P. L. 6, bur. jour. 7.3

A LOUER mais. avec entr. coch. et bât. fond conv. p. comm. gros. 14, r. de la Paille. 742

PRIX DE GUERRE, ch. garnies à 1er av. 1er déj. p. pers. hon., 90, r. du Prince Royal. 773

A LOUER quar. Louise part. mais. lux. meub. s. de bain. Ecr. L. H. 92, Marché Herbes, 28. 832

Propriétaires Faites inscrire vos maisons et villas à louer au **Comptoir Immobilier** 48, Pl. De Brouckère Nombr. dem. d'ach. et location. 834

A LOUER de suite conf. mais. de camp. av. jar. 14 a. et serre à Court-St-Etienne pr. Ottignies. Prix avant. S'ad. à Mme Daubioul, Court-Saint-Etienne. 891

ON DES. louer villa ou camp. meub. p. 3 ou 4 m. Prix écr. bur. jour. A. D. 22. 943

MAIS. 2 ét. et 2 ann., jard., à l. 1,000 fr. Rue Brouniez, 167, Cureghem. Visible lundi, mercredi et vend., de 1-5 h. 771

Beau REZ-DE-CH. mod., 4 pl., jard., s.-sols, 60 fr. 77, r. Brasserie, Ixell. 790

Pte LOUISE. 3 b. app. à louer, tr. confort. gardis; prix à conven. Vis. 9 à midi, 52, rue Hôtel-des-Monnaies. .06

ON CH. appart. 3 pl., 1 cuis., s. de b. et mans. Fac. tram. 17, r. Bonneels 10.3

MOLENBEEK. 71, rue de Villegas, à 2 min. tram Er. N. en ½ h., à louer b. mais. mod. nouvel. cons. 10 gr. pl., gr. n., cave, jard. 40 m.; faç. 6 m. Loyer 750 fr. 1065

DAME hon. ch. appart. non-garni, 2-3 ch., dans mais. bon., env. 20 fr., e., w.-c. ét. Ec. L. T. jnl. 1072

APP. garni ou non à l. 16, r. Chevaliers (pte de Namur). 1077

Jolie BAS DE MAIS. à louer. 15, rue Thomas-Vinçotte, 15. 1078

ON DES. louer bas de mais. 6-7 pl., env. boul. Léopold-II. A. V., 221, chaussée de Jette. 1083

VILLA garnie ou b. appart. m. g. à louer, s. de bain, élect.; s.t. agr., Arrêt tram. 214, aven. Longchamp, 214. 1092

PARC JOSAPHAT. Bel app. franç., t. à l'ét., cav., mans., pr. de guer. 39, av. Azalées. 1093

PARC JOSAPHAT, 64, av. Azalées, mais. spac., bel app. franç., dernier conf. Vis. 2-4 ; pr. guerre. 1094

ON DEM. pour deux dames mais. 1 étage, avec jard., sous-sol haut. env. 600 fr. Ec. J. T G., b. j. 1099

60 FR. 1 ét., app. fr., 5 bel. pl. terr. couv. pl. p. m. 2 e 65. r. des 4-Hypothèques. Sch. Tr. 69 et 74. 1100

A LOUER en tout ou partie, jolie petite villa meublée, jardin, vue sup. Près entrée du Bois. Tram Pet.-Espinette. P. adresse bur. jnl. 1104

Elle gr CHAMB. garn., balc., gaz. 27, rue Vondel (pl. Liedts). 1107

ON DES. louer envir. Brux. pet. mais. camp. garn. Ec. P.W.20, b. jnl. 1111

DAME veuve, s. enf., ch. bel appart., n.-g., 1er ét. Ecr. M.S.V. 36, bur. jnl. 1116

Beaux APPART. mod., rue Lombard, 37. Prix 2,200, 1,500 et 1,700 fr. Réduction 1re année. 1123

ON DES. louer villa meublée av. jard., env. fort Jaco (Espinette). S'ad. 976, ch. de Waterloo (Ma-Campagne). 1128

BEL APPARTEM., 5 pl., eau, gaz, w.-c., 1er ét., 1 cave; arr. tram; 60 fr. 14, av. Princ.-Elisabeth. 1135

ON DEM. en location : 1 bureau 2 ch. à cou b. (évent. 1 ch. à c. à 2 lit), 1 antichambre, de pr. f. env. bd Botanique Ec. A. T. R. 3, bur. jnl. 1151

BOITSFORT. Villa gr. jard. à louer saison; meubl. ou non. Gaz, élect., pr. gare tram. Adr. drève du Duc, 32. 1154

Petite-Espinette Belle campagne à vend., cont. 1 hect. 34 ares. 10, chaussée de Waterloo. 1157

ON DEM. à louer dans mais. mod. appart. 1er ét., ou 1er et 2e ..., compr. au moins six p., très commod., seul loc. Pr f. Schaerbeek, Ixelles ou Etterbeek. V. W. 52, bureau journal. 1158

CHAMB. et quart. à b. garn. p. pied-à-t. ou aut. 70, r. de Cologne. 1165

MAIS. DE RENT. ou partie de mais. à louer. 287, r. du Noyer (Cinq.). 1173

A LOUER 23 fr. quart. 2 pl. et cave. 51, rue Ruysbroeck. 1179

A LOUER 28 fr., quart. 3 pl. et cave. 10, r. de la Paille, 10. 1180

A LOUER 2,500 fr. maison pr avocat, méd., ou com. gros, écurie-rem. R. Spa, coin r. de Verviers, 20. 1181

EMPLOYE hon. dem. chambre av. pension dans maison hon. et tranq., entre Nord et pl. Liedts. Ecr. V. C. 56, bur. jnl 1187

A LOUER partie villa (r.-de-ch.) garn., gr. jard., à Uccle, 78, r. Rouge. Trams 11, 9 et 50. 1188

VILLA tr. b. meublée à louer, eaux, gaz, bain, fruits. En face aub. tr. Gros-Tilleul, Laeken (t. Japonais). 1189

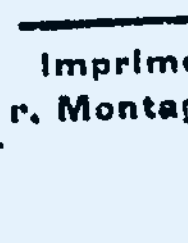
A LOUER, meublé, pr. de guerre, magn. hôtel mod., lux. quart. bourg. 131, av. E.-Max (N.-E.). Vis. 10 h. à midi et 2 à 5 1196

MAISON 1 ét., gd jardin, cont. 1 are 40 cent. à vendre; r. la Ruche, 37. 1202

2 Gds APP. à 1. prix de guerre. 22, av. Paul-de-Jaer. St-Gilles. 1225

Gde CHAMB. rich. meubl. à louer, au 1er, p. à t. ou M. seul. 34, rue du Pont-Neuf; son. 1 fois. 1226

Adressez-vous pour vos achats de sel à la **CENTRALE DU SEL** MAISON SPÉCIALE 85, Rue Van Artevelde, Bourse IMPORTATION DIRECTE 838



LAMPES "TUNGSTEN" de St... Concessionnaire pour la Belgique MAXIME DUMOLLIN, Tournai Bureau provisoire : ATH, CAFÉ DU TÉLÉGRAPHE, ATH 25685

Imprimerie Gustave VANKERCKHOVE, r. Montagne-aux-Herbes-Potagères, 29-31